



In extenso n°2

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard

► To cite this version:

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard. In extenso n°2: Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques, XVIe - XIXe siècle. [Rapport de recherche] 0251/84, Secrétariat de la recherche architecturale (SRA). 1984. hal-03090745

HAL Id: hal-03090745

<https://hal.science/hal-03090745>

Submitted on 14 Jan 2021

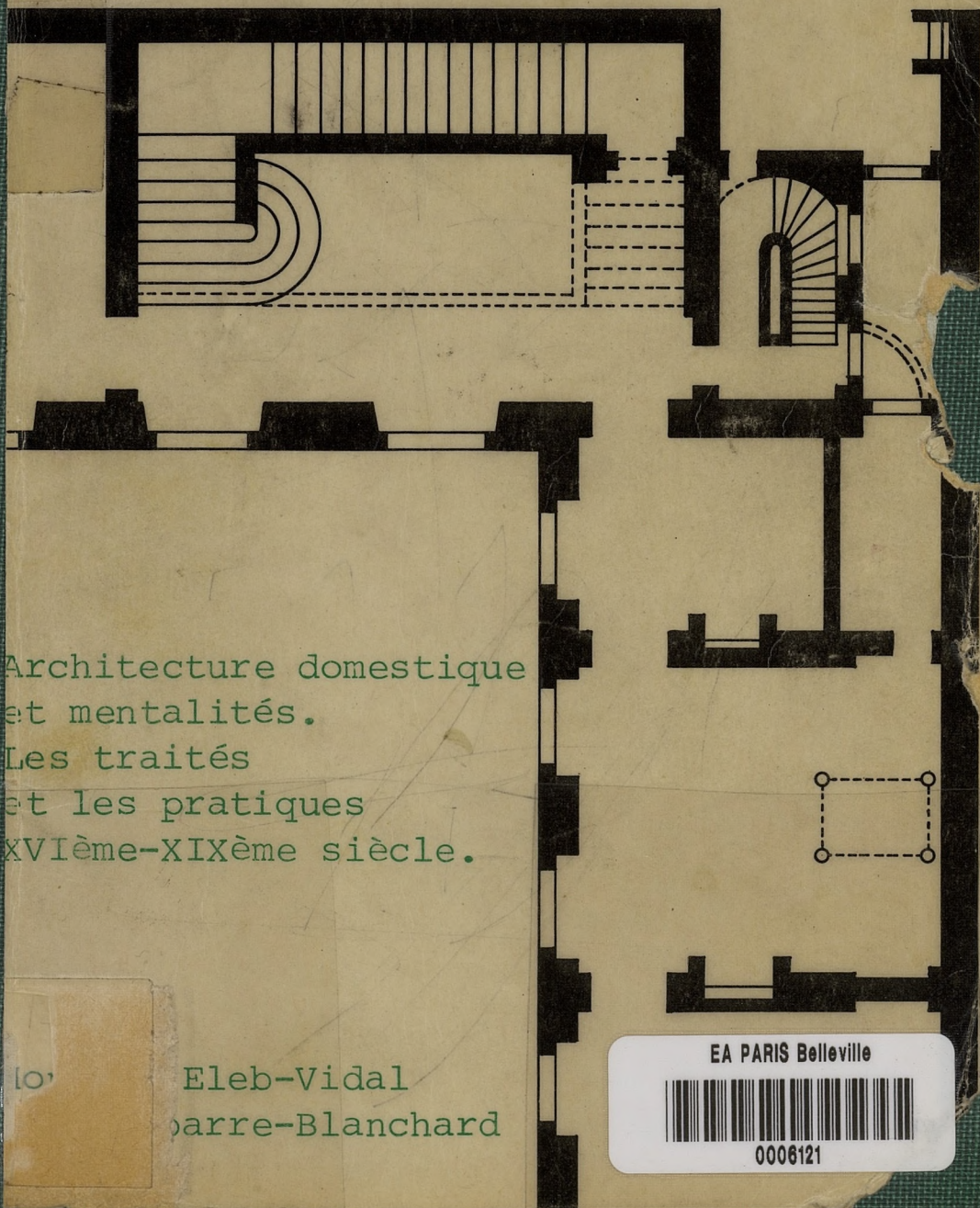
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

IN EXTENSO,

n°2

Recherches à l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin



Architecture domestique
et mentalités.

Les traités
et les pratiques
XVIème-XIXème siècle.

Eleb-Vidal
Barre-Blanchard

EA PARIS Belleville



0006121



Inv.....	14268
MFN.....	6027
COTE.....	CORDA 251

Ets J. ARDOUIN et Cie
1999

Sellenb

1228
17

CORDA 205
MFN6027 E

HH

Inv. 14268
MFN 6027
COTE. CORDA 205

1228
Sans dos

6713 (?)



6425

Couverture :
Jombert (Ch.A.) , distribution 33 , in
Architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes
sortes de personnes, 1764.

Monique Elieb-vidal
Anne Debarre-Blaizot

17

IN EXTENSO,

n° 2

recherches à l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin

Sommaire

CONTRAT N° 6155. Notifié le 4 Janvier 1984.

PREMIERE PARTIE

ETAT DES SAVOIRS SUR L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE
DU XVI^{ème} AU XIX^{ème} SIECLE

CHAPITRE I :

L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DANS LE CHAMP
DE L'ARCHITECTURE

P. 19

I. - AVANT LE XVI^{ème} SIECLE

1. - L'architecture domestique avant le XVI^{ème} siècle
2. - L'architecture domestique au XVI^{ème} siècle

II. - LE NOUVEAU REGARD DE L'ARCHITECTURE SUR
L'ARCHITECTURE

P. 21

Le présent document constitue le rapport final de la

recherche menée au sein de l'École d'Architecture de Paris-Villemin

et constitue le document de référence pour l'ensemble de la recherche

menée dans le cadre de la recherche sur l'architecture domestique

et les pratiques architecturales du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle.

Les traités et les pratiques

XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle.

Le présent document constitue le rapport final de la

recherche menée au sein de l'École d'Architecture de Paris-Villemin

et constitue le document de référence pour l'ensemble de la recherche

menée dans le cadre de la recherche sur l'architecture domestique

et les pratiques architecturales du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle.

Les traités et les pratiques

XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle.

Le présent document constitue le rapport final de la

recherche menée au sein de l'École d'Architecture de Paris-Villemin

et constitue le document de référence pour l'ensemble de la recherche

menée dans le cadre de la recherche sur l'architecture domestique

et les pratiques architecturales du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle.

Architecture domestique
et mentalités.

Les traités
et les pratiques
XVI^{ème}-XIX^{ème} siècle.

1984

Monique Eleb-Vidal
Anne Debarre-Blanchard

CONTRAT N°61355 . Notifié le 4 Janvier 1984.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Secrétariat de la Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement avec le Ministère de la Recherche et de l'Industrie. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs .

Responsable scientifique:
Monique Eleb-Vidal

Sommaire

AVANT-PROPOS

PREMIERE PARTIE

BILAN DES SAVOIRS SUR L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DU XVIème AU XIXème SIECLE

CHAPITRE I :

L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE DANS LE CHAMP DE L'ARCHITECTURE

P.19

I.- AVANT LE XVIIème SIECLE

- 1.- Contenu des ouvrages de référence
- 2.- La réalité déformée

II.- NOUVEAU REGARD DE L'ARCHITECTURE SUR L'HABITATION

P.21

1. - Le Muet et le banal
2. - L'ebauche d'un discours

III.- LA DISTRIBUTION COMME THEORIE (XVIIème siècle) P.23

- 1.- Contenu des ouvrages de référence
- 2.- Les types architecturaux
- 3.- La distribution, un art nouveau

IV.- ARCHITECTURE DE LA MAISON ET SOCIETE

P.27

1. Une place reconnue à l'architecture domestique
- 2.-L'habitation, partie du projet social

V.- LA "SCIENCE" DE LA MAISON

P.29

- 1.-Des plans modèles
- 2.- La théorie du savoir habiter
- 3.- Une certaine confusion des genres

CHAPITRE II :

DISTRIBUTION, DISPOSITIFS, USAGES.

P.33

I.-XVIème et XVIIème siècles: PROMISCUITE ET POLYVALENCE

- 1.- Les dispositifs en vigueur avant 1620
 - L'habitation populaire urbaine
 - L'hôtel aristocratique
- 2.- Le Muet et les jeux de composition
- 3.- Emergence des changements

II. CONNAISSANCE DES USAGES ET COMMODITE : L'ART DE LA DISTRIBUTION AU XVIIIème SIECLE

P.56

- 1.- Les dispositifs
- 2.- Analyse de plans exemplaires
- 3.- Les aléas de la diffusion des modèles

III.- LE DEBUT DU XIXème SIECLE : REPRODUCTION ET TRANSPOSITION

P.81

IV.- TRANSFORMATION ET EMERGENCE D'UN MODELE : LA SECONDE MOITIE DU XIXème SIECLE

P.92

- 1.- Interrogations et positions des architectes
- 2.- Analyse d'un plan exemplaire

CHAPITRE III:

LES PRINCIPES ENONCES PAR LES ARCHITECTES

P.105

I. - LES QUALITES DE LA DISTRIBUTION

II. LA REFERENCE AU USAGES

P.108

III.- CODE ESTHETIQUE ET REGLES D'USAGES

P.117

1. - L'apparat
2. - La relation dedans-dehors ✓
3. - Perdurance du code classique ✓
4. - Emergence de nouvelles références artistiques

IV. L'ARCHITECTE ET L'HABITANT P.126

- 1.- Bâtir pour toutes sortes de personnes
- 2.- Convaincre le propriétaire
- 3.- Un client écouté mais à éduquer

DEUXIEME PARTIE :

EVOLUTION DES MENTALITES ET DES SENSIBILITES .
LEUR RÔLE DANS LA CONCEPTION DE L'HABITATION P.133

I. - LE RAPPORT A SOI-MEME ET AUX AUTRES
DANS L'HABITATION

- 1.- Etre ensemble ou l'isolement impossible
- 2.- Pouvoir être seul
- 3.- La sociabilité "obligée", la sociabilité choisie
- 4.- Intimité
 - 4.1 La sociabilité dans l'isolement
 - 4.2 Le foyer, espace du bonheur

II.- LES PROCESSUS "CIVILISATEURS" P.155

- 1.- Le rejet des fonctions corporelles hors de la vie publique
- 2.- Ne plus dormir à plusieurs
- 3.- Le corps, la nudité , la propreté
 - 3.1.- L'eau, les bains
 - 3.2.- L'élévation des seuils de sensibilité

REORDONNER P.177

III.- STRUCTURE FAMILIALE ET HABITATION P.179

- 1.- Famille nucléaire, famille élargie:
le différend théorique
- 2.- Le groupe domestique défini par son habitat

3.- Le Play : famille instable, famille souche

4.- De la vie avec les familiers à la vie de famille

BIBLIOGRAPHIE

P.193

TABLE DES ILLUSTRATIONS

P.207

ANNEXES:

L'APPORT DES DICTIONNAIRES

P.210

Avant-propos

Nous remercions nos collègues

Henri Bresler

Jean Castex

Patrick Celeste

Christian Moley

Claude Prélorenzo

et Bernard Genzling,

pour leurs suggestions et leur soutien.

Notre intérêt étant surtout de comprendre, aujourd'hui, les liens, voire les ajustements, entre la distribution de l'habitation et les usages et les mœurs, nous avons l'intention au départ d'étudier les périodes antérieures pour mieux comprendre les changements, les filiations ou les évolutions. Là encore, nous avons dû nous adapter au domaine à traiter en repoussant les limites temporelles : le début du XVIII^{ème} siècle en effet, est apparu comme la période déterminante pour comprendre les changements d'organisation de l'habitation. C'est en effet autour de 1620 que commence à se diffuser en France un dispositif spatial dissociant

3.- Le Play : famille instable, famille
souple

4.- De la vie avec les familles à la
vie de famille

BIBLIOGRAPHIE

P.193

TABLE DES ILLUSTRATIONS

P.207

ANNEXES:

NOTES Remerciements nos collègues et amis

Henri Bressler

Jean Castex

Patrick Celeste

Christian Moley

Claude Préfontaine

et Bernard Genesling

pour leurs suggestions et leur soutien.

Avant-propos

Parties d'une interrogation sur les représentations de la famille et de l'individu utilisées par les architectes pour organiser l'habitation, nous avons été conduites à élargir le champ à traiter. En effet, nous pensions trouver un matériel déjà élaboré sur l'architecture domestique, qui, nous l'espérions, nous fournirait la base du corpus nécessaire; or, nous avons trouvé un domaine en friche. Nous nous sommes donc dans un premier temps consacrées à un travail de type pédagogique, pour reconstituer le puzzle des savoirs sur l'architecture domestique, se repérer dans la chronologie des traités (écrits à une époque, repris à une autre, signés à chaque période de noms différents, complétés ou pas, etc...). Ce *bilan des savoirs* est fondé en grande partie sur l'analyse des traités d'architecture mais aussi sur des travaux d'archivistes et d'historiens.

Notre intérêt étant surtout de comprendre, aujourd'hui, les liens, voire les ajustements, entre la distribution de l'habitation et les usages et les mœurs, nous avons l'intention au départ d'étudier les périodes antérieures pour mieux comprendre les changements, les filiations ou les évolutions. Là encore, nous avons dû nous adapter au domaine à traiter en repoussant les limites temporelles : le début du XVII^{ème} siècle en effet, est apparu comme la période déterminante pour comprendre les changements d'organisation de l'habitation : c'est en effet autour de 1620 que commence à se diffuser en France un dispositif spatial dissociant

*Comment on vit où le être dans
différents espaces de vie - affectivité*

les lieux où l'on se tient des lieux que l'on traverse, dispositif impliquant l'invention et la multiplication d'espaces de passage permettant le redoublement de la circulation, mais aussi une transformation des relations au sein du groupe domestique. La notion de dispositif est comprise ici comme l'organisation d'éléments assemblés de façon particulière pour produire un effet (concernant les conduites, les pratiques) que la volonté en soit explicite ou implicite. Dans l'habitation, le dispositif mis en place, propose un mode de relations interindividuelles (hommes/femmes, parents/enfants, maîtres/domestiques) mais inclut aussi la dimension économique (espace de travail, de production) et la sociabilité large (espaces d'accueil, de réception, de mise en scène,...).

Il s'agit en effet de comprendre les principes de distribution et la façon dont ils structurent le quotidien en même temps qu'ils respectent les représentations de la vie familiale, et de la sociabilité de l'époque, ou qu'ils tentent de les transformer. Comment l'habitation régule, codifie les rapports entre individus ou entre groupes (de sexe, d'âge, de conditions sociales différentes) était donc pour nous une question-guide.

Nous avons aussi été attentives à la façon dont certains éléments architecturaux sont utilisés, plus ou mieux que d'autres, pour matérialiser les changements d'usages : c'est le cas des portes, des liaisons entre différents espaces tels que corridors, antichambres, escaliers, etc..., la position relative des pièces les unes par rapport aux autres, les orientations privilégiées, les liaisons privilégiées, les lieux définis précisément ou pas, leurs dénominations, etc... A travers l'organisation spécifique de chacun de ces éléments dans les plans, nous pouvons en effet répondre plus ou moins précisément à la question : quel est le dispositif de communication mis en place ? Pour faciliter ou pour réguler quel type de relation ? Quelles tolérances ou intolérances peut-on y lire ?

Nous avons considéré, chaque plan mais aussi le mobilier et les ustensiles apparaissant sur des gravures ou des peintures comme des *"objets de civilisation"*¹; témoins d'une époque, fabriqués, quelquefois reconstitués, comme le dit Pierre Francastel : *"univers non pas naturel mais fabriqué, engagé à la fois sous des formes diverses, et dans le concret et dans l'imaginaire"* (p. 69)... *"La relation objet-figuration nous introduit dans la manière de penser de toute une époque"* (p. 75). Nous avons donc tenté de montrer ce qui pour une époque était considéré comme la façon naturelle de se comporter, de vivre quotidiennement, mais aussi ce qui était pour les architectes la bonne façon de distribuer l'habitation.

Par conséquent, les traités ont été analysés de deux points de vue :

- Le premier est celui de la représentation de son propre rôle professionnel par l'architecte, auteur du traité : il laisse à travers ses choix (donnés comme évidences et souvent sans commentaire aucun) ou à travers ses explications, percevoir une conception de son rôle qui peut se situer à deux extrêmes :

. soit il propose la répétition de ce qui se fait, de ce qui s'est déjà fait, et rejette comme non pertinentes, les organisations spatiales, les distributions jugées marginales. Il est alors reproducteur de modèle, il pérennise des traditions;

. soit il tente de percevoir les évolutions probables des usages et pratiques et propose des distributions,

1. Voici la définition qu'en donne Pierre Francastel dans *La figure et le lieu* (Paris, NRF, Gallimard, 1967) : *"Les objets, et en général les éléments figuratifs, se rangent, ..., au nombre des objets de civilisation. Ils possèdent assurément, une valeur de référence positive, puisqu'ils constituent des systèmes d'interprétation des phénomènes : mais ils ne renvoient pas à la seule expérience sensible, du moins dans leur totalité. Le langage figuratif n'est pas un langage homogène... il est un des systèmes à travers lesquels se hiérarchisent et s'intègrent des expériences individuelles et collectives, renvoyant à des niveaux de réalité très variés"*. p. 77.

des affectations, des circulations, etc... qui sont en même temps des recommandations pédagogiques, voire des traités de "savoir-vivre dans les lieux". Ce faisant, ils nous permettent aussi de comprendre la place accordée à différents moments à la réflexion sur l'architecture domestique dans le champ de l'architecture, ainsi que les différentes modalités des rapports entre les architectes et les habitants.

- Le deuxième type d'approche du matériel, aussi important que le premier, est celui de l'observation sur les plans d'une *cristallisation*, d'une spatialisation de l'évolution des usages et des mentalités : Comment ces changements se spatialisent-ils, à quels moments ? Quels sont les lieux transformés, travaillés, réinventés ? Comment les architectes, auteurs des traités, proposant des principes hiérarchisés, leur donnent-ils une forme spatiale ?

Nous présentons dans la première partie de ce travail un premier bilan sur ces savoirs, liant distribution et usage en évolution .

S'intéresser à l'apparition d'un nouvel élément architectural ou d'une nouvelle distribution nous a conduit souvent à étudier les habitations des classes telles que l'aristocratie ou la grande bourgeoisie, car ce sont elles qui avaient les moyens (culturels et matériels) d'innover, ou de souhaiter des changements, ou d'exiger plus de confort. De plus, le recours à l'architecte ainsi que la prise en charge par celui-ci, de l'organisation des habitations ne concerne qu'une partie de la production architecturale. Enfin, les auteurs des traités étant pour la plupart parisiens et prenant leurs exemples dans Paris, notre matériel est donc défini par ces variables, quelle que soit par ailleurs la diffusion des modèles que ces auteurs proposent. Il ne s'agit donc pas ici de proposer une réflexion sur tous les types d'architecture domestique mais sur ceux présentés par les architectes dans leurs traités (l'habitat rural ou régional est donc exclu).

Dans la seconde partie de ce travail nous avons tenté de montrer comment l'émergence d'un autre rapport à soi-même et aux autres ainsi qu'une transformation, une élévation des seuils de sensibilités, a conduit à transformer les lieux de la vie quotidienne. De la même façon les notions de famille, de groupe domestique et de sentiments ont été étudiées dans leurs évolutions, et dans leurs incidences sur l'architecture domestique.

C'est un travail en cours que nous proposons ici. Aucun chapitre n'est donc vraiment clos. Ils seront tous complétés au fur et à mesure que nous étudierons les périodes suivantes puisque le but de cette étude est à la fois de montrer les filiations, les transformations, les ruptures dans les dispositifs spatiaux et leurs relations avec les transformations sociales et mentales.

- Espace habité et le comportement

- Le logement adapté.

- Comment on vit au village dans un lieu (logement).

- Voir la société dans la morphologie.

Un second point de ce travail nous a permis de constater comment les progrès de la technique ont permis d'atteindre des résultats que nous n'aurions pu atteindre autrement. Les progrès de la technique ont permis d'atteindre des résultats que nous n'aurions pu atteindre autrement.

C'est un travail en cours que nous proposons à l'Académie. Nous proposons à l'Académie un travail en cours que nous proposons à l'Académie. Nous proposons à l'Académie un travail en cours que nous proposons à l'Académie.

Nous présentons à l'Académie un travail en cours que nous proposons à l'Académie. Nous présentons à l'Académie un travail en cours que nous proposons à l'Académie.

La thèse de la nouvelle distribution architecturale nous a permis de constater comment les progrès de la technique ont permis d'atteindre des résultats que nous n'aurions pu atteindre autrement. Les progrès de la technique ont permis d'atteindre des résultats que nous n'aurions pu atteindre autrement.

Première partie.

Bilan des savoirs sur l'architecture domestique du XVIème au XIXème siècle.

I.

Avant le XVIIème siècle

1.- Contenu des ouvrages de référence.

Les traités anciens auxquels se référaient les architectes¹ et qui abordaient la conception des bâtiments particuliers, s'accordaient à décrire l'habitation des riches et des puissants en décrivant les dispositions nécessaires à leur rang. Vitruve s'intéresse au haut de la hiérarchie sociale. Palladio traite du "décorum ou convenance qu'on doit observer pour les bâtiments des particuliers".

A partir du XVIème siècle, lorsque certains architectes traitent, dans un souci méthodique, des habitations destinées à toutes les classes de la société, leurs préoccupations restent théoriques et détachées de la réalité.

Serlio dessine des habitations particulières "depuis la cabane du berger jusqu'au palais des rois" mais res-

1. Vitruve. Les 10 livres d'Architecture, notes de Perrault, E. Baudouin et A. Coussin fils, 1837.
A. Palladio. Les quatre livres de l'Architecture. Paris, Archaud, 1869; rééd. de la traduction intégrale de Frédéric de Chambrey, 1890.
Alonso. L'Architecture et art de bien bâtir. Traduction de J. Martin, 1531.
2. Serlio. Regles générales de l'Architecture, 1548.
J.A. Duerceau. Livre d'Architecture, 1559.
J. Perret. Architecture et perspective des fortifications et artifices, Francfort-sur-le-Main, 1603.

Première partie.
Bilan des savoirs sur l'archi-
tecture domestique du XVIème
au XIXème siècle.

Chapitre I

L'architecture domestique dans le champ de l'architecture.

I.

Avant le XVII^{ème} siècle

1.- Contenu des ouvrages de référence.

. Les traités anciens auxquels se réfèrent les architectes¹ et qui abordaient la conception des bâtiments particuliers, s'accordaient à décrire l'habitation des riches et des puissants en décrivant les dispositions nécessaires à leur rang. Vitruve s'intéresse au haut de la hiérarchie sociale. Palladio traite du "*décorum ou convenance qu'on doit observer pour les bâtiments des particuliers*".

. A partir du XVI^{ème} siècle, lorsque certains architectes² traitent, dans un souci méthodique, des habitations destinées à toutes les classes de la société, leurs préoccupations restent théoriques et détachées de la réalité.

Serlio dessine des habitations particulières "*depuis la cabane du berger jusqu'au palais des rois*" mais res-

1. Vitruve. *Les 10 livres d'Architecture*, notes de Perrault, E. Tardieu et A. Coussin fils, 1837.
A. Palladio. *Les quatre livres de l'Architecture*. Paris, Arthaud, 1980; rééd. de la traduction intégrale de Fréart de Chambray, 1650.
Alberti. *L'Architecture et art de bien bâtir*. Traduction de J. Martin, 1533.
2. Serlio. *Règles générales de l'Architecture*, 1545.
J.A. Ducerceau. *Livre d'Architecture*, 1559.
J. Perret. *Architecture et perspective des fortifications et artifices*. Francfort-sur-le-Main, 1602.

te en dehors de la réalité sociale - le berger se construit lui-même son abri. Des historiens, Jurgens et Couperie³, qui ont étudié les maisons du XVIème siècle, constatent que Serlio sort "assez ébranlé de la confrontation" avec la réalité in situ.

Ces mêmes auteurs jugent également le *Livre d'architecture* d'Androuet Ducerceau qui contient "les plans & les dessins de 50 bâtiments tous différents pour instruire ceux qui désirent bâtir, soient de petit, de moyen ou grand état" comme "plus raisonnable", mais "passionné de symétrie, il étudie des bâtiments à longue façade alors que la plupart des parcelles à bâtir sont étroites et profondes". Il s'agit donc plus d'un travail de composition de façade, principale déterminant dans la conception de la maison, pour les architectes de cette époque.

W. Szambien note lui-aussi dans son étude *Reflète de la connaissance. Etudes sur la théorie et la terminologie de l'architecture à l'âge classique*⁴ les décalages dans certains traités entre les modèles proposés et la réalité. Ainsi à propos du recueil⁵ de Jacques Perret (1602) il écrit qu'il "reste purement idéal et à la fois dépourvu de fondement théorique".

2.- La réalité déformée.

La préoccupation théorique concernant l'architecture domestique, visait à décrire la correspondance entre la condition du propriétaire et les dispositions architecturales : cela renvoie à un travail spécifique de l'architecte qui construisait alors principalement, de riches demeures, où l'apparat était l'enjeu.

Quant à l'intérêt quelquefois manifesté pour les habitations plus modestes, il semble lié plus à un exercice de style qu'à la réalité.

3. M. Jurgens et P. Couperie. *Le logement à Paris au XVIème et XVIIème siècles. Une source : les inventaires après décès.*

Annales E.S.C., Mai-Juin 1962, pp. 488-500.

4. W. Szambien. *Reflète de la connaissance. Etudes sur la théorie et la terminologie de l'Architecture à l'âge classique.* Paris, IERAU, 1983.

5. Perret, op. cit.

II.

Nouveau regard de l'architecture sur l'habitation

1.- Le Muet et le banal.

L'ouvrage de Le Muet⁶ se distingue, par son contenu, des livres d'architecture traitant de l'habitation. C'est le traité de la construction *banale* parisienne du XVII^e siècle. Il y propose des modèles de maisons "*pour toutes sortes de personnes*". C'est l'ensemble de la population urbaine qu'il décrit par son habitation. Jurgens et Couperie⁷ le voient comme "*un guide sûr qui suit la réalité de très près.*"

Mais surtout s'il s'intéresse aux maisons ordinaires, ce n'est certes pas pour la décoration ou l'apparat qui ne sont pas ici pertinents; il ne s'attache plus essentiellement à l'aspect de la maison, mais à la *distribution* des espaces.

Claude Mignot, dans ses notes à la réédition en 1981, de l'ouvrage de Le Muet, remarque cependant les filiations de ces modèles avec ceux des traités antérieurs, ceux de Serlio et de Du Cerceau - surtout dans les projets les plus modestes où les partis sont limités par la simplicité et la typologie contraignante.

Les planches gravées présentent différentes distributions variant avec la taille de la parcelle. C'est une trace graphique puisque ces distributions ne sont pas commentées - il donne simplement le toisé des espaces. Mais ces dessins enseignent des règles de distribution, en s'attachant plus au confort domestique qu'à l'apparat. La

6 P. Le Muet. *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*.

Paris, 1623, rééd. 1647, et 1981, Ed. Pandora

7. M. Jurgens et P. Couperie, op. cit.

distribution " division des pièces qui composent le plan d'un bastiment, et qui sont situées et proportionnées à leurs usages"⁸ devient alors une préoccupation de la théorie de l'architecture .

Elle va conduire dans le même temps, les architectes à s'intéresser à d'autres habitations que les riches demeures. Le rôle social de l'architecte change donc avec ce nouveau regard : la distribution concerne toutes les habitations.

2.- L'ébauche d'un discours.

*L'architecture française des bâtimens particuliers*⁹ dont l'auteur n'était pas architecte mais médecin, traite de la distribution, bien que le terme n'y soit pas employé; il précise les dimensions des différentes pièces de l'habitat en notant les dispositions requises pour certains usages. L'architecture va reprendre à son compte ce discours, puisque la réédition de cet ouvrage en 1673, sera augmentée de figures et de notes émanant d'un architecte, F. Blondel.

L'écriture d'un discours sur la distribution, qui soit spécifiquement architectural - émanant d'architectes - va être le fait nouveau de cette fin du XVII^e siècle et surtout du XVIII^e siècle. Désormais les ouvrages d'architecture vont traiter de la distribution comme d'une discipline à part entière, devenant une branche de l'architecture, au même titre que la construction ou la décoration.

8. Définition donnée par A.C.Daviler. *Cours d'Architecture*. Tome II : Explication des termes d'architecture. Paris, 1691 et 1710; rééd. 1738 et 1750.

Voir en annexe *L'apport des dictionnaires* .

9. L. Savot. *L'Architecture Française des Bastimens particuliers*. Paris, Paris, Sébastien Cramoisy, 1624; rééd. 1673.

III.

La distribution comme théorie (XVIII^{ème} siècle)

1.- Contenu des ouvrages de référence.

Les cours de d'Aviler¹⁰ proposent le plan d'un hôtel idéal devenant un modèle régissant la disposition des pièces et les cheminements : le commentaire y est succinct; mais Le Blond complètera en 1710 cet ouvrage par un chapitre intitulé "*Nouvelle manière de distribuer les plans*" et y donne des règles précises et actualisées de la distribution.

L'ouvrage de Briseux¹¹, qui reprend le titre de celui de Le Muet paru un siècle plus tôt, se livre à la même classification que ce dernier, ici à partir de bâtiments construits, mais surtout il assortit d'un commentaire descriptif les planches gravées. Jombert¹² rééditera d'ailleurs en 1764, ce livre, en écrivant un texte plus précis et surtout plus critique.

J.F. Blondel reprend dans l' *Architecture française*¹³ des planches gravées des livres de Marot¹⁴ et de Mariette¹⁵ en ajoute de nouvelles et les complète d'une description raisonnée. Mais surtout il aura un rôle très important de théoricien de la distribution des

10. A.C. D'Aviler. *Cours d'Architecture*. Paris, 1691 et 1710; rééd. 1738 et 1750.

11. Ch. E. Briseux. *L'Architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*. Paris, 1728.

12. Ch. A. Jombert. *Architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*. Paris, Jombert, 1764.

13. J.F. Blondel. *L'Architecture française*. Paris, Jombert, 1752-1756.

14. J. Marot. *L'Architecture française*. Paris, 1727 et 1751.

15. J. Mariette. *Architecture française*. Paris, 1727.

hôtels : il va écrire ¹⁶ de façon très précise, en référence aux usages de l'aristocratie urbaine de l'époque, les règles de la distribution.

Dans son *Recueil élémentaire d'Architecture* ¹⁷, de Neufforge procède au même travail que Le Muet : il propose "*des distributions de bâtiments bourgeois*" et des "*modèles de bâtiments à l'usage de toutes sortes de personnes, tant pour la ville que pour la campagne*" en faisant croître la largeur de la parcelle. Refaire l'ouvrage de Le Muet laisse supposer que celui-ci n'est plus d'actualité et qu'il est alors nécessaire de proposer d'autres modèles de distribution.

Tous ces ouvrages du XVIII^{ème} siècle empruntent au siècle précédent un certain matériel relatif à l'architecture domestique en le réactualisant. D'autre part, les principes et les règles de la distribution font l'objet d'un discours dont l'énoncé constitue la théorie. Il s'agit de codifier cette nouvelle branche de l'architecture pour tenter de la rendre scientifique.

"La finalité des traités d'architecture n'est pas uniquement de donner des règles, mais aussi de fonder cette "science de bastir" que suppose l'établissement d'un ensemble de principes ayant force de loi" ¹⁸.

16. J.F. Blondel. *Cours d'architecture*. Paris, Desaint, 1771.
17. J.F. de Neufforge. *Recueil élémentaire d'architecture*. Paris, chez l'auteur, 1757-1768.
18. Ph. Gresset. *L'écart du système. Critique des relations entre les figurations et discours instaurateurs du bâtir à l'âge classique*. Rapport CORDA, 1977.

2.- Les types architecturaux.

Tous les types d'habitations, quelle que soit la classe sociale visée, sont maintenant dans le champ de l'architecture par le biais de ce nouvel enjeu architectural qu'est devenue la distribution.

Briseux note que la distribution n'est presque pas mentionnée dans les traités d'architecture antérieurs en donnant comme explication à ce manque : *"cela vient sans doute qu'on n'a pas daigné s'occuper des maisons destinées pour les Particuliers"*. L'architecture domestique, le banal, appartiennent désormais à l'Architecture.

Pourtant cela n'exclut pas que le discours des architectes énonçant les principes de la distribution se réfère à l'hôtel, à l'aristocratie urbaine. Celle-ci possède le seul savoir-vivre possible à une époque où une seule société définit le bon goût, où la multiplicité des pratiques n'est pas de mise. Il s'agissait également de décrire des usages spécifiques à un groupe pour codifier l'appartenance à cette aristocratie, qui se sentait déjà menacée par des mouvements sociaux importants (fluctuations de fortunes, difficultés dans le maintien du rang...).

Norbert Elias¹⁹ dans *La société de cour* montre (en insistant sur le fait qu'il s'agit bien là d'un éthos) la nécessité pour les gens de cour de démontrer à travers la magnificence de leur maison leur capacité à maintenir leur rang :

"L'apparence de la maison de pierre dans l'espace est pour le grand seigneur et toute la société seigneuriale le symbole de la position, de l'importance, du rang de la "maison" dans le temps, c'est à dire du lignage, dont le maître de maison est le représentant vivant".

19. N. Elias. *La Société de Cour*. Trad. Calmann Lévy, 1974.

Cela le conduit à préciser les dénominations des différents types de maisons :

*"Notons cependant que l'Encyclopédie est formelle :
"Les habitations prennent différents noms selon les
différents états de ceux qui les occupent. On dit la
"maison" d'un bourgeois, l'"hôtel" d'un grand, le "pa-
lais" d'un prince ou d'un roi".*

.....

*Il va sans dire qu'à ces désignations différentes
selon le rang du propriétaire correspondait aussi un
aménagement approprié de l'habitation.*

.....

*Quand on examine le plan d'une telle maison, on re-
trouve grosso modo les mêmes éléments que dans l'"hôte-
tel". L'habitation de l'aristocratie sert aussi de mo-
dèle à l'habitation de la haute bourgeoisie. Ce qui a
changé, ce sont les dimensions de l'ensemble".*

3.- La distribution, un art nouveau.

La spécificité des pratiques de l'aristocratie urbaine du XVIIIème siècle donne la spécificité à l'architecture à laquelle elle renvoie. Et c'est en cela que J.F. Blondel va présenter la distribution comme un art nouveau, propre à son époque. S'il y a reprise des ouvrages antérieurs d'architecture, c'est pour leur redonner une actualité nécessaire.

*"La différence de nos mœurs, de notre religion, de
notre politique, de nos climats, de nos matériaux sem-
blent nous avoir forcés à créer, pour ainsi dire un
nouvel art pour élever des édifices relatifs à nos be-
soins. C'est pourquoi, il serait peut-être déraisonnable
de vouloir aujourd'hui élever chez nous des édifices
précisément dans le goût de l'antique. Une pareille
imitation serait presque une censure de nos produc-
tions... On a tout tenté, il ne s'agit plus que de
chercher à approprier à nos besoins ce que nos prédé-*

cesseurs ont produit d'estimable" ²⁰.

Cette thèse s'applique de façon pertinente à l'architecture domestique. La distribution est relative aux besoins, aux usages d'une classe donnée à un moment donné. Ses principes ne sont pas des emprunts au passé même si les solutions spatiales appropriées ne sont pas inventées ex-nihilo. Il y a recherche d'une adéquation entre des pratiques situées et les dispositions architecturales de la maison.

C'est ce que propose l'ouvrage du Camus de Mézières qui traite, dans un chapitre "*De la distribution et du décore*" ²¹, des dispositions et de la décoration des pièces de l'hôtel, rapportées à des usages et à des "sensations".

IV.

Architecture de la maison et société

1.- Une place reconnue à l'architecture domestique.

Une place est désormais accordée à l'architecture particulière dans la théorie de l'architecture et prend même de l'importance, suivant en cela la réalité de la pratique. Durand ²² dans ses cours à l'Ecole Polytechnique accorde une "section" aux édifices particuliers. Il y donne des règles de composition des appartements (ordinaires et plus considérables) ainsi que des planches de maisons particulières de ville et de maisons à loyer.

20. J.F. Blondel, cité par A. Prost. *J.F. Blondel et son œuvre*. Metz, 1860.

21. N. Le Camus de Mézières. *Le Génie de l'Architecture ou l'analogie de cet art avec nos sensations*. 1780.

22. J.N.L. Durand. *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Polytechnique*. Paris, chez l'auteur, 1802-1805.

L' *Architecture civile* de Dubut ²³ reproduit des modèles d'habitations "du plus simple comme du plus riche particulier".

2.- L'habitation, partie d'un projet social.

En ce début du XIX^{ème} siècle, les architectes proposent des modèles de maisons issus de leurs réflexions sur la réalité sociale ou sur un projet de société.

"Est-il rien de plus agréable qu'une maison où nos besoins sont parfaitement satisfaits ? Elle fait le charme de notre vie, et contribue à nous faire passer des jours heureux" écrira Dubut.

Même si le discours est alors assez succinct, certains architectes pensent qu'ils peuvent, par le biais de l'habitation, avoir un impact sur la vie quotidienne.

Ledoux ²⁴ qui projette une ville complète, y proposera des maisons différenciées selon les acteurs sociaux et selon la taille du ménage (célibataires, ménages sans ou avec enfants), dans un vaste projet d'organisation sociale.

Des *utopistes* ²⁵ établiront des projets architecturaux pour appuyer leurs thèses politiques.

Le logement ouvrier suscitera l'intérêt soulevé par des desseins politiques. Pourtant les architectes ne se pencheront réellement sur cette question de l'habitation ouvrière que plus tard dans le siècle.

R.H. Guerrand ²⁶ souligne que l'"on pourrait même

23. L.A. Dubut. *Architecture civile. Maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres*. Paris, J.M. Eberhart, 1803.

24. C.N. Ledoux. *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*. Paris, chez l'auteur, 1804.

25. Par exemple les architectes fouriéristes :

V. Calland. *Institution du Palais de Famille*, 1855.

V. Considerant. *Description du Phalanstène et considérations sociales sur l'architectonique*. Paris, Librairie sociétaire, 1838.

26. R.H. Guerrand. *Les origines du logement social en France*. Paris, éd. ouvrières, 1967.

s'interroger sur l'étrange cécité architecturale manifestée par le XIX^{ème} siècle" sur la question des habitations ouvrières²⁷.

V.

La "science" de la maison

1.- Des plans modèles.

L'intérêt pour la distribution intérieure des maisons est toujours présent mais ne fait pas l'objet d'un discours de la part des architectes d'alors jusqu'en 1850. La bibliographie²⁸ de cette époque comporte principalement des recueils de planches de bâtiments existants considérés comme de bons modèles et pouvant être utilisés comme point de départ à la conception d'autres habitations. Désormais des plans d'appartements de maisons à loyer sont reproduits largement.

L'ouvrage de Vitry²⁹, daté de 1827, propose lui aussi, dans une première partie des modèles de maisons. Il s'adressera ensuite aux propriétaires afin de leur enseigner la "théorie de la disposition des bâtimens".

27. La question du logement ouvrier sera traitée dans un prochain rapport.

28. V. Calliat. *Parallèle des maisons de Paris construites depuis 1830 jusqu'à nos jours*. Paris, Bance éd., 1857.

A. Normand. *Paris moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs*. Paris, Normand, 1843.

29. U. Vitry. *Le propriétaire architecte, contenant des modèles de maisons de ville*. Paris, Audot, 1827.

2.- La théorie du savoir-habiter

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la publication de recueils de planches d'habitations³⁰, continue à être importante; les premières revues à caractère périodique, participeront à cette diffusion.

Ce sera surtout un moment de théorisation de l'architecture. Les ouvrages s'intéressant à l'habitation, tiennent alors un discours sur l'intérieur, sur la distribution, principalement.

Certains³¹ vont constituer une histoire de l'habitation relativement aux temps passés jusqu'aux temps contemporains mais aussi à des lieux différents (régions, pays). Ces histoires de l'habitation constituent des bases, une assise, un ancrage de l'architecture domestique et suggèrent maintenant son appartenance confirmée à l'Architecture.

Daly³² consacrera toute une publication à l'Architecture privée du XIX^{ème} siècle, recueil de planches représentant de nombreux bâtiments parmi les maisons à loyer, maisons de campagne et hôtels.

D'autre part, on trouve dans certains traités des préceptes rigoureux d'organisations spatiales relatives à des usages très soigneusement décrits. Ces ouvrages deviennent de véritables manuels de savoir-vivre dans

30. Par exemple :

Bezancenet et Gateul. *L'architecture pour tous*. Dourdan, Thézard, s.d.
J. Boussard. *Petites habitations françaises*. Paris, A. Morel, 1881.
P. Gelis-Didot. *La construction privée à la fin du XIX^{ème} siècle - Hôtels et maisons de Paris*. Paris, Librairie des Imprimeries réunies, 1893.

P. Planat. *Habitations particulières - Hôtels privés*. Paris, Dujardin & Cie, s.d.

Rivoalen. *Maisons modernes de rapport*. Paris, G. Flanchon, s.d.

Viollet-le-Duc. *Habitations modernes*. Paris, A. Morel & Cie, 1875.

31. Ch. Garnier et A. Ammann. *L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892.

G. Davioud. *L'architecture et les habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'en 1830*. Paris, 1881.

32. C. Daly. *L'architecture privée au XIX^{ème} siècle sous Napoléon III*. Paris, A. Morel & Cie, 1864.

les lieux³³. Des exemples d'édifices y sont proposés comme modèles (Viollet-le-Duc, Ramée), ou comme illustrations (Reynaud, Guadet). La distribution est alors présentée comme une science.

3.- Une certaine confusion des genres.

Les histoires de l'habitation montrent l'ouverture des architectes à une réflexion de type ethnologique : l'abord comparatif est un guide, les usages ne sont plus naturels mais situés, relatifs à un temps et à un lieu donnés.

Cependant, il faut préciser que cette capacité à distinguer des différences semble plus facile pour les architectes quand ils évoquent le passé et d'autres civilisations (la Rome antique ou le Japon par exemple) que quand il s'agit de comprendre leur propre société. Se départir de ses propres valeurs est toujours difficile et on voit ici à travers les textes, le collage à la réalité française, qui se lit à travers leur difficulté à comprendre les façons d'habiter d'une classe sociale qui n'est pas la leur, alors qu'ils sont capables d'analyser de façon moins idéologique les façons d'habiter d'autres peuples à d'autres moments historiques.

C'est le mode de vie de la bourgeoisie urbaine qui est décrit pour établir le programme de l'habitation. Il existe d'ailleurs une certaine confusion dans les écrits quant aux types architecturaux. Les usages sont plus décrits que les lieux dans leur configuration.

33. Viollet-le-Duc. *Entretiens sur l'architecture*. Paris, Morel, 1863-1872.

D. Ramée. *L'architecture et la construction pratiques, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire bâtir*. Paris, Firmin-Didot & Cie, 1885.

L. Reynaud. *Traité d'Architecture*. Paris, Dunod, 1863.

J. Guadet. *Eléments et théorie de l'architecture*. Paris, Librairie de la construction moderne, 1902.

Et la spécificité architecturale des types n'apparaît pas explicitement. Pour Reynaud, l'hôtel et la maison ne méritent pas de description différente : *"qu'il s'agisse d'un hôtel ou d'une maison, les conditions de distribution intérieure sont à peu près les mêmes"*. Guadet parle de l'appartement en prenant comme exemples des hôtels, des châteaux.

Cette confusion semble correspondre à la fois à une vision très floue de la réalité sociale et à une difficulté à valoriser d'autres modèles moins prestigieux. Garnier et Davioud (dans des histoires de l'habitation et non des traités, donc plus descriptives que prescriptives) soulignent cependant l'attention grandissante des architectes d'alors pour les appartements de la classe moyenne.

"C'est notre époque qui a eu le mérite d'établir une judicieuse théorie des distributions" et de chercher à donner de l'élégance aux plus modestes appartements"

Le logement ouvrier est maintenant cité en tant que tel dans certains ouvrages.

Mais les types d'habitat des classes plus défavorisées, sont présentés comme des renoncements, des abandons successifs de certaines caractéristiques (salon, cabinet de toilette, etc...) jusqu'à arriver à la pièce à tout faire sans cheminée, des *miséreux*.

En effet le *prototype* de l'habitation, l'*habitation complète* est présentée comme celle de la bourgeoisie.

Chapitre II Distribution, dispositifs, usages.

I.

XVIème et XVIIème siècles : promiscuité et polyvalence

Le premier tiers du XVIIème siècle semble marquer une étape dans la mise en forme des habitations : on trouve dans les traités les dates de 1620 en France, de 1630 en Angleterre.¹

Qu'en était-il auparavant ?

1.- Les dispositifs en vigueur avant 1620 :

Dans les habitations, les pièces étaient communicantes et donc lieu de circulation. Elles n'avaient pas de spécificité propre : la salle et la chambre étaient des espaces polyvalents, leurs proportions architecturales n'étaient donc pas liées à un usage particulier mais c'était le mobilier qui déterminait leur fonction. La terminologie était restreinte : salle et chambre principalement.

1. Ce bilan s'appuie en priorité sur les traités mais nous avons comparé les informations qu'ils fournissaient à des recherches historiques centrées sur le même thème.

- L'habitation populaire urbaine :

Dans les immeubles, les maisons à loyer, le partage des espaces se fait plutôt verticalement : ainsi une même famille pouvait avoir une salle à un étage et des chambres réparties à d'autres étages. Il était donc quelquefois nécessaire de laisser son voisin traverser certaines pièces.

Ainsi le découpage horizontal en appartements logeant chacun une famille, qui nous semble si naturel et *fonctionnel* aujourd'hui n'existait pas jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle.

Jean-Claude Perrot remarque que *"à Paris, c'est seulement à la fin du règne de Louis XIV que se constituent les locations horizontales ; la stratification sociale par étage pourrait donc être plus récente qu'on ne le pense"*².

Madeleine Jurgens et Pierre Couperie³ travaillant aux Archives Nationales sur les inventaires après décès ont proposé une reconstitution des plans d'habitations parisiennes au XVI^{ème} siècle. C'est un document d'un grand intérêt car nous avons peu d'éléments sur les constructions de cette époque. C'est donc un document de référence que nous citons largement, et nous reproduisons le tableau (Fig. 1) de leurs maisons parisiennes, telles qu'ils ont pu les reconstituer.

"L'organisation des maisons parisiennes du XVI^{ème} siècle montre assez - par la cuisine unique au rez-de-chaussée, par exemple - qu'elles étaient conçues pour être occupées par une seule famille. Or, un grand nombre d'entre elles hébergent plusieurs locataires. Leur adaptation à ce rôle est un problème sur lequel les inventaires fournissent des renseignements précieux.

2. J.C. Perrot. Rapport sociaux et villes au XVIII^{ème} siècle. *Annales*, Mars Avril 1968, n° 2.
3. M.Jurgens, P. Couperie. Le logement à Paris au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Une source : les inventaires après décès. *Annales*, Mai Juin 1962, pp. 488-500.

En général, les propriétaires, se réservant les chambres ayant vue sur la rue ainsi que les pièces du rez-de-chaussée qui entraînent la jouissance de la cour, cèdent les chambres hautes et sur cour : le manouvrier Nicolas Rousseau occupe ainsi une pièce au 3ème étage dans "le corps d'hôtel de derrière" d'une maison rue des Nonains d'Hyères."

. Verticalité :

"Quand le locataire est moins misérable il loue, d'une façon caractéristique, à l'opposé de notre pratique actuelle, une tranche verticale de la maison, avec une pièce à chaque étage : par exemple, ouvroir au rez-de-chaussée, chambre flanquée de deux petits bouges au premier étage."

. Transformation d'une chambre en cuisine :

"La solution la plus satisfaisante consistait à s'assurer tout un corps de logis, ce qu'a fait Pierre Michel, sergent à verge qui jouit ainsi de cinq pièces dont une cuisine, ou le tailleur G. Tamison qui habite deux étages complets; cependant, sa cuisine n'en est pas une mais, en fait, une ancienne chambre qu'il a adaptée à ce nouveau rôle".

. Trois types de maisons parisiennes :

"Telles qu'on les observe dans les inventaires, les maisons parisiennes du XVIème siècle se répartissent entre trois types."

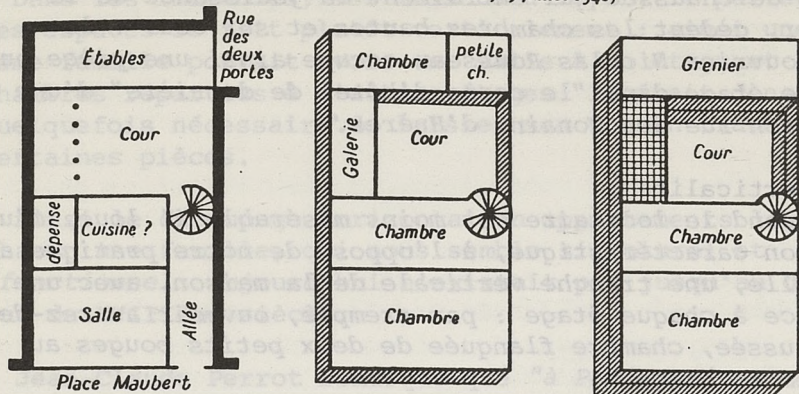
. La maison à deux corps de logis, réunis par une galerie :

"D'abord la maison à deux corps de logis - l'un sur la rue, l'autre au fond de la cour - réunis par une galerie. Telle, par exemple, la demeure de l'hôtelier Jean Alaire, place Maubert⁴ dont nous donnons un schéma descriptif (Fig. 1). La porte d'entrée donne accès

4. Arch. Nat., Min. Centr., XIX, 269, 9 juillet 1540.

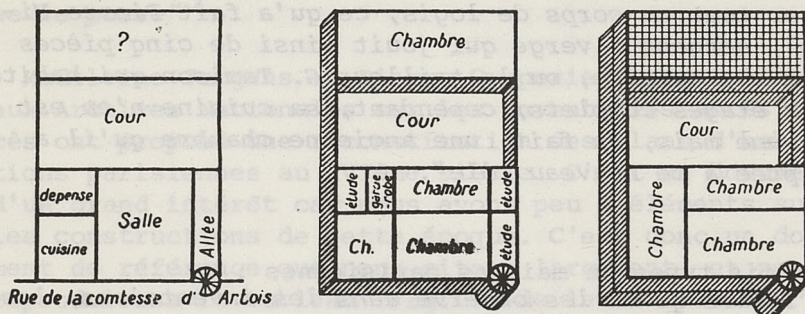
1. MAISON A DEUX CORPS DE LOGIS
ET GALERIE DE L'HOTELIER JEAN ALAIRE

(Arch. Nat. ; Min. Centr. XIX-269. 9 juillet 1540)



2. MAISON A DEUX CORPS DE LOGIS DE NICOLAS BRAHIER,
PROCUREUR AU CHATELET

(Arch. Nat. ; Min. Centr. LIV-2. 28 mai 1528)



3. MAISON A UN SEUL CORPS DE LOGIS DE GEORGES DESQUELOT,
APOTHIKAIRE ÉPICIER

(Arch. Nat. ; Min. Centr. CXXII-56. 4 août 1541)

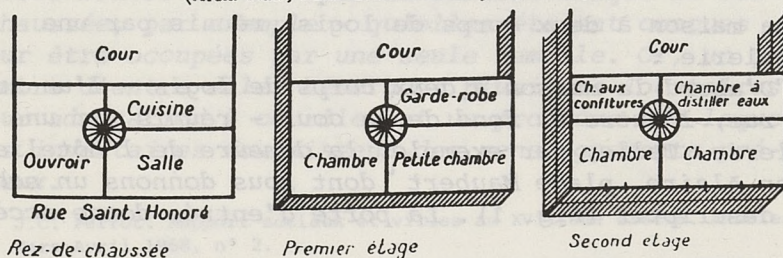


Fig. I - Maisons parisiennes au XVIème siècle.

à une "allée" reliant la rue à la cour; de cette allée doit partir l'escalier, qui n'est pas mentionné. Au rez-de-chaussée, par devant, la salle et deux petites pièces : une "dispense" et une petite chambre servant peut-être de cuisine (celle-ci n'est signalée nulle part ailleurs). A chaque étage, deux chambres. Au fond de la cour, un bâtiment moins élevé avec étable en bas et chambres à l'étage. La galerie court au premier étage et forme sans doute préau au rez-de-chaussée."

. La maison à deux corps de logis indépendants :

"Un deuxième type comporte deux bâtiments indépendants séparés par une cour; parfois, une autre cour ou un jardin se trouve derrière la construction du fond. Ainsi, la maison de Nicolas Brahier, procureur au Châtelet.⁵ La porte d'entrée est située dans la tourelle qui contient l'escalier, et donne accès, là aussi, à une allée aboutissant à la cour; le plan du rez-de-chaussée - grande salle, cuisine et dépense - est reflété, mais fractionné, par celui du premier étage : deux études sur l'allée, deux chambres sur la grande salle, une étude et une garde-robe sur la dépense, une chambre sur la cuisine. Trois chambres au second étage. Quant à l'autre corps de bâtiment, son rez-de-chaussée est peut-être l'écurie, mais on ne nous en dit rien; une seule chambre occupe tout le premier étage."

. La maison à un corps de logis :

"Le troisième type, enfin, n'a qu'un seul corps de logis situé entre rue et cour. Par exemple, la maison de l'apothicaire épicier Georges Desquelot⁶. Au rez-de-chaussée règnent la salle, la cuisine et l'ouvroir. Au premier étage, deux chambres et une garde-robe. Au deuxième étage, deux chambres et deux pièces d'usage professionnel, la "chambre aux confitures" et la chambre à distiller "eaves". Un grand grenier coiffe la maison. Dans ce logis, Desquelot vit avec sa femme, deux enfants et pas moins de six serviteurs et une chambrière.

5. Arch. Nat., Min. Centr., LIV, 2, 28 mai 1528.

6. Arch. Nat., Min. Centr., CXXII, 56, 4 août 1541.

Ces maisons se ressemblent par leur hauteur - deux étages, parfois trois - par le grenier et la cave qui les complètent. Surtout, à quelque catégorie qu'elles appartiennent, leur distribution intérieure offre certains caractères constants :

- l'entrée se fait le plus souvent par un long et étroit couloir latéral, "l'allée", débouchant dans la cour au pied de l'escalier, "la vis";

- le rez-de-chaussée est partagé entre la salle et la cuisine. Chez les commerçants, l'ouvroir remplace la salle ou ne lui laisse qu'une surface réduite. Partout, il est traditionnel que la cuisine soit au rez-de-chaussée.

La distribution des étages est plus variée de par la multiplication des études et garde-robes dans certaines maisons. Cependant, deux chambres, l'une sur rue, l'autre sur cour, forment une disposition fréquente.

Le second corps de logis est distribué traditionnellement entre l'écurie au rez-de-chaussée et une ou plusieurs chambres à l'étage, chambres où logent en général les domestiques. On remarque que cette disposition évoque une maison rurale dont la grange sur l'étable aurait été remplacée par une chambre. L'écurie, à son tour, peut céder la place à une salle.

Ces caractères se retrouvent dans tous les quartiers de Paris; on n'aperçoit, entre ceux-ci, aucune différence de type de maison ou de distribution".

Au XVIème siècle commencent à apparaître un ensemble de pièces solidaires qui s'entreservent (chambre + étude, chambre + garde-robe). Le mobilier est alors réellement mobile, sorti des pièces où il est entreposé et rangé dès qu'il n'est plus utilisé. L'affectation des pièces peut varier selon la saison (les habitants dorment en hiver près de la cheminée donc dans la salle). Les salles sont très grandes (30 à 40 m²) et la plupart des activités s'y déroulent successivement. Dans les petits immeubles à loyer, la salle est l'apanage du propriétaire qui sous-loue les chambres.

- L'hôtel aristocratique :

Dans l'hôtel⁷ aristocratique on retrouve les mêmes principes de distribution : les pièces sont communicantes, peu spécifiées, lieu de passage. Jean-Pierre Babelon⁸ résume bien les caractéristiques de cette organisation spatiale et de ce mode de vie.

- . Séparation entre corps de logis principal et commun (les enfants y habitent)

"Si les ailes et les galetas sont occupés par les divers services et par les logements des enfants ou des familiers, le rez-de-chaussée et l'étage noble du logis principal sont invariablement dévolus aux appartements du maître et de la maîtresse de maison, celle-ci habitant généralement au-dessus de celui-là..."

- . Deux appartements pour l'homme et la femme .
- . Appartement d'été et appartement d'hiver.

"Chaque époux occupe donc une suite de pièces qui lui est particulière, et la compagnie est plus volontiers reçue dans l'une ou dans l'autre selon la saison ou le caprice du moment : appartement frais pour l'été au rez-de-chaussée avec accès de plain-pied sur le jardin, et appartement chaud pour l'hiver au premier étage. Certains riches particuliers se font même aménager deux suites avec orientations différentes, l'une au midi pour l'hiver, l'autre au nord pour l'été : hôtels de Bellegarde et de Senneterre, palais Mazarin."

7. L'hôtel comme type formel peut être défini comme un type de résidence urbaine où le corps de logis principal est séparé de la rue par une cour d'honneur. Ce type d'habitation réservé au XVII^e à l'aristocratie commence à se répandre au XVIII^e dans la bourgeoisie (J. Castex). D'Alembert et Diderot précisent dans *L'Encyclopédie* que "L'hôtel est toujours un grand bâtiment annoncé par le faste de son extérieur, l'étendue qu'il embrase, le nombre et la diversité de ses logements, et la richesse de sa décoration intérieure" (Neuchâtel, 1765).

8. J.P. Babelon. *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*. Paris Le Temps, 1965.

. Enfilade des pièces. Pièces commandées.

"L'enfilade de la réception prima d'abord toute préoccupation de confort. Aucun couloir, aucun petit appartement à l'écart du circuit passager ne venaient alors donner la moindre note d'intimité. On vivait, on couchait dans ces grandes pièces mal chauffées et qui se commandaient les unes les autres".

Ces dispositions ne correspondent pas à une étape primitive de l'habitation mais sont à considérer plutôt comme des organisations relevant d'usages et de codes, partagés à une époque donnée, correspondant à une mise en scène des relations entre individus : les membres de la maisonnée (famille restreinte + domestiques et éventuellement visiteurs) vaguaient à des occupations multiples, partout, et sous les yeux de tous. Les notions de pudeur, d'intimité telles que nous les concevons aujourd'hui ne sont pas pertinentes.

Les historiens s'accordent à décrire la vie quotidienne à l'intérieur des habitations, jusqu'à la fin du XVIème siècle et une bonne partie du XVIIème siècle, comme étant sous le signe de la *promiscuité* et de la *confusion des genres*. Vie professionnelle et vie privée sont liées le plus souvent. D'ailleurs, le terme de vie privée signifie plutôt vie avec les familiers, qui sont nombreux à partager le même espace. Les espaces sont polyvalents, le retrait est peu prévu. Les enfants sont complètement mêlés à la vie des adultes.

2.- Le Muet et les jeux de composition.

L'ouvrage de Le Muet paru en 1623⁹ témoigne des dispositions des habitations de cette époque. Ce recueil est composé de plans de maisons urbaines proposés comme modèles. Mais ce ne sont jamais des propositions de différents modèles de distribution mais plutôt différentes manières de reproduire un même modèle de distribution.

Il énonce dans la présentation de l'ouvrage des préceptes¹⁰ "qu'il faut observer pour ce qui regarde l'aisance et la commodité" :

- . principes de relations entre les appartements (proches mais indépendants)
- . principes de composition des appartements (une pièce principale et ses dépendances);
- . principe de taille des appartements en fonction de l'usage (du "service à quoi vous l'aurez destiné") et de la place du mobilier.

Le Muet fait une série de démonstration de l'art de bien bâtir en prenant comme variable la taille de la parcelle. Il effectue une classification des distributions de la plus petite parcelle à la plus grande : implicitement nous avons ainsi des indications sur les conditions sociales des habitants ainsi que sur les pratiques des lieux, différentes selon la condition ou la position des personnes.

Claude Mignot, dans ses notes à la réédition en 1981 de l'ouvrage de Le Muet, remarque le peu d'attention que cet architecte porte aux dimensions idéales "dérivées du carré, que recommandent tous les théoriciens italiens". Le Muet s'attache plus particulièrement à détailler la distribution. Claude Mignot écrit que

9. P. Le Muet. *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes*. Paris 1623; rééd. 1647; rééd. Pandora, 1981.

10. Le chapitre 3 traite de façon spécifique des principes énoncés par les architectes. Nous ne faisons donc ici que les présenter succinctement.

"les bourgeois qui bâtissent se soucient plus de la solidité de leurs murs et de la commodité des distributions que des belles proportions".

Une analyse rapide de plans successifs montre ce qui à l'époque apparaissait nécessaire et suffisant, ainsi que l'accès, par l'ajout d'espaces affectés, à un plus grand confort. L'idée de retrait, d'autonomie, de maîtrise de l'intimité et des lieux par les habitants n'apparaît qu'à la distribution 5. Donc les plus pauvres n'ont pas droit au retrait et à l'autonomie.

- . Le plan du *"plus petit logis"* (Fig. II) comporte une salle, longée par un passage menant à une cour, où se trouvent les *"privés"*, et à un escalier qui monte au second niveau où se trouve une chambre.

- Salle et chambre sont ici des espaces polyvalents. Le fait de placer la chambre à l'étage (plus loin, plus difficile d'accès) peut suggérer qu'elle est moins publique que la salle mais il semble que les visiteurs avaient à cette époque, accès à toute la maison.

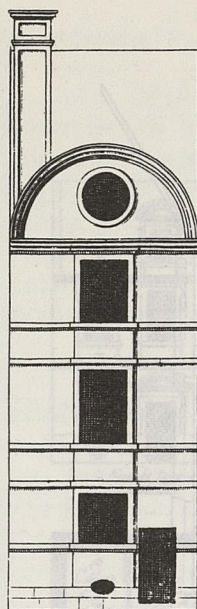
- . Le plan suivant (Fig. III) ajoute deux cabinets, l'un associé à la salle et l'autre à la chambre. Les cabinets sont des petites pièces séparées servant de dépendances intimes à d'autres pièces plus grandes.

- . La cuisine comme pièce séparée apparaît au 3ème plan, ainsi que la garde-robe.

- . Dans la distribution 5 (Fig. IV) :

Au rez-de-chaussée, après un passage couvert, deux entrées desservent l'une, la cuisine, le privé et l'escalier; l'autre, l'escalier et la salle. A la salle sont annexés une cour privée (de plus petite dimension que la première) et un cabinet.

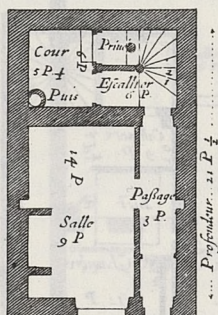
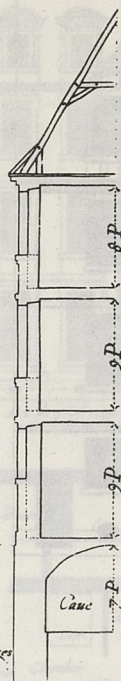
Au second étage, à chaque chambre est associée une garde-robe. Dans la chambre principale le lit de grande dimension indique peut-être une chambre



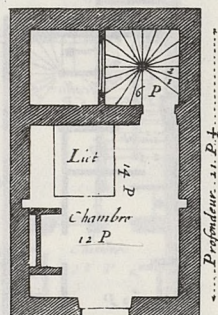
Rex de chauffee de la Rue

1 2 Toises

Propriété.



Plan du premier Estage



Plan du second Estage

Fig. II Le Muet. Distribution de la Ière place.

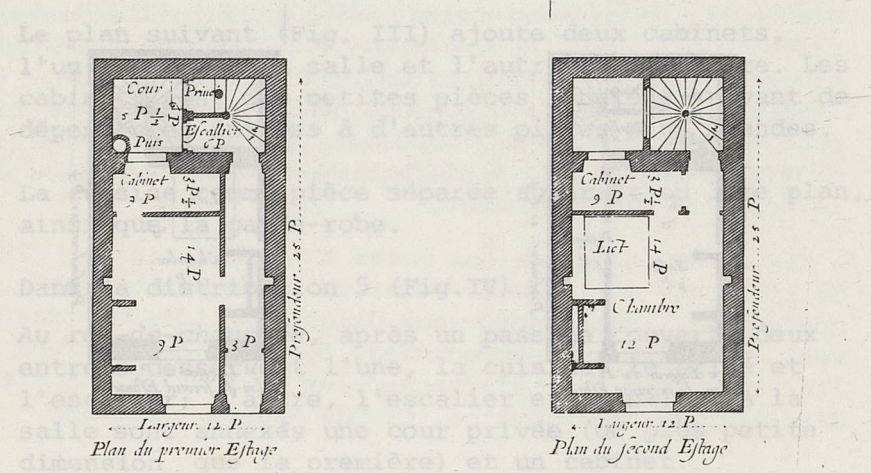
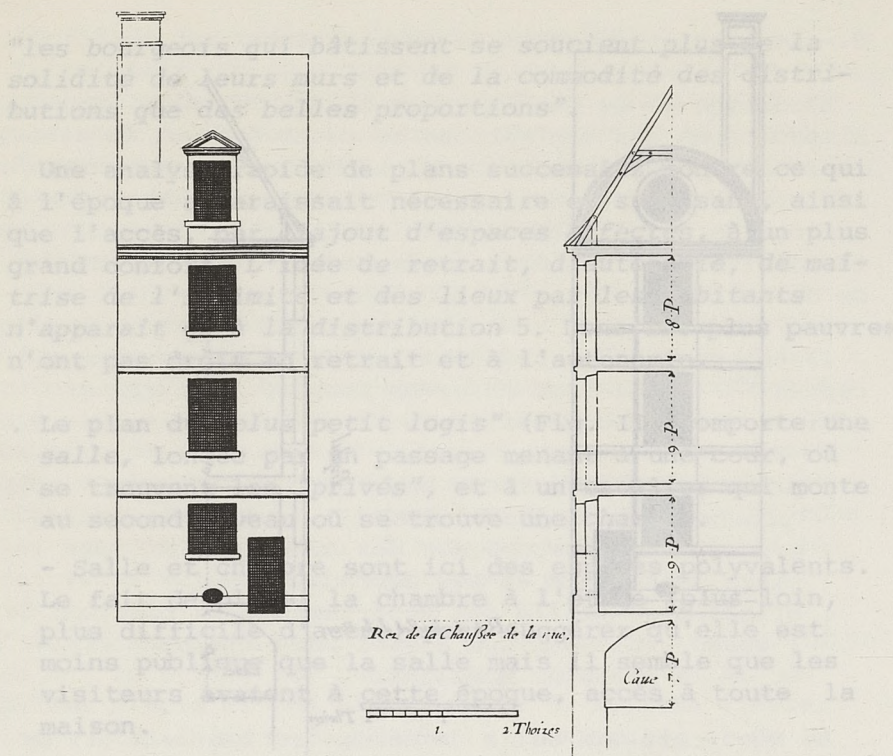
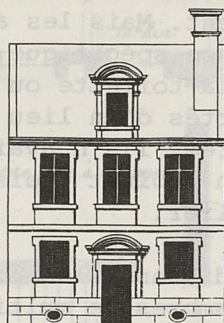
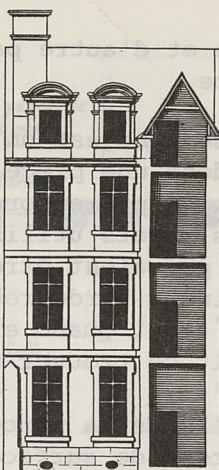


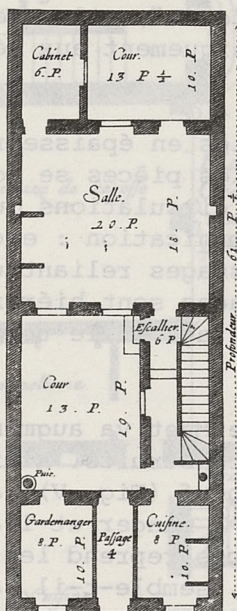
Fig. III - Le Muet. Distribution de la 2^e place.



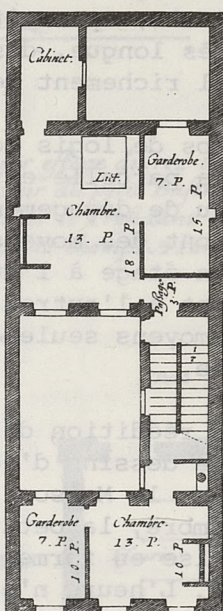
Face du Logis de devant



Face du pñal corps de Logis du côté de la Cour.



Plan du premier étage.



Plan du second étage.

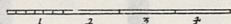


Fig. IV - Le Muet. Distribution de la 5ème place.

conjugale et d'autre part au cabinet s'ajoute la garde-robe.

La garde-robe est un lieu où cacher et se cacher. C'était donc une pièce d'isolement. Mais les ablutions n'y prennent pas encore leur place spécifique. D'ailleurs les objets utilisés pour la toilette ou les déjections pouvaient être transportés d'un lieu à l'autre (cabinet, garde-robe, chambre). Ils n'avaient pas de place fixe. Quand existait un cabinet d'aisances, il pouvait se trouver sur le palier.

. La taille de la parcelle grandissant, les pièces augmentent de surface, les chambres se multiplient. Le vocabulaire reste très restreint salle et cuisine, chambre avec garde-robe et cabinet. Dans les plus grands hôtels, apparaît la "*galerie*", pièce rectangulaire, très longue, destinée uniquement aux réceptions, en général richement décorée.

Les corps de logis sont simples en épaisseur, donc lorsque la parcelle est large les pièces se commandent. Il y a peu de dégagements. Les circulations que propose Le Muet sont des moyens de communication : escaliers reliant un étage à l'autre, passages reliant un corps de bâtiment à l'autre. Les espaces sont hiérarchisés par deux moyens seulement : l'étage et le terme de l'enfilade.

Dans la réédition de 1647, Le Muet va augmenter le recueil de dessins d'édifices construits. Alors dans un exemple, la Maison de M. Tubeuf (Fig. V), apparaît l'antichambre, la petite salle à manger et l'alcôve. Mais la mise en forme des espaces reprend les mêmes principes. L'heure n'était pas, semble-t-il, à l'innovation architecturale systématique des espaces intérieurs...

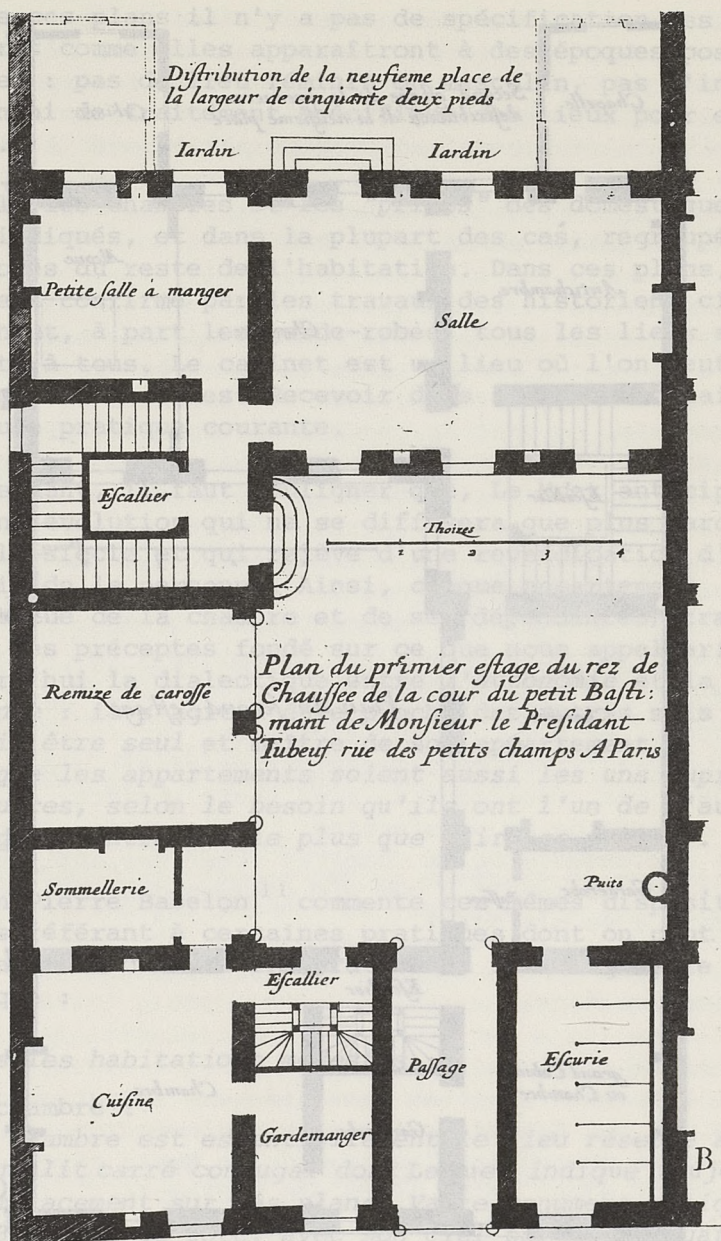


Fig. V - Le Muet. Maison de Monsieur Tubeuf.
1er étage.

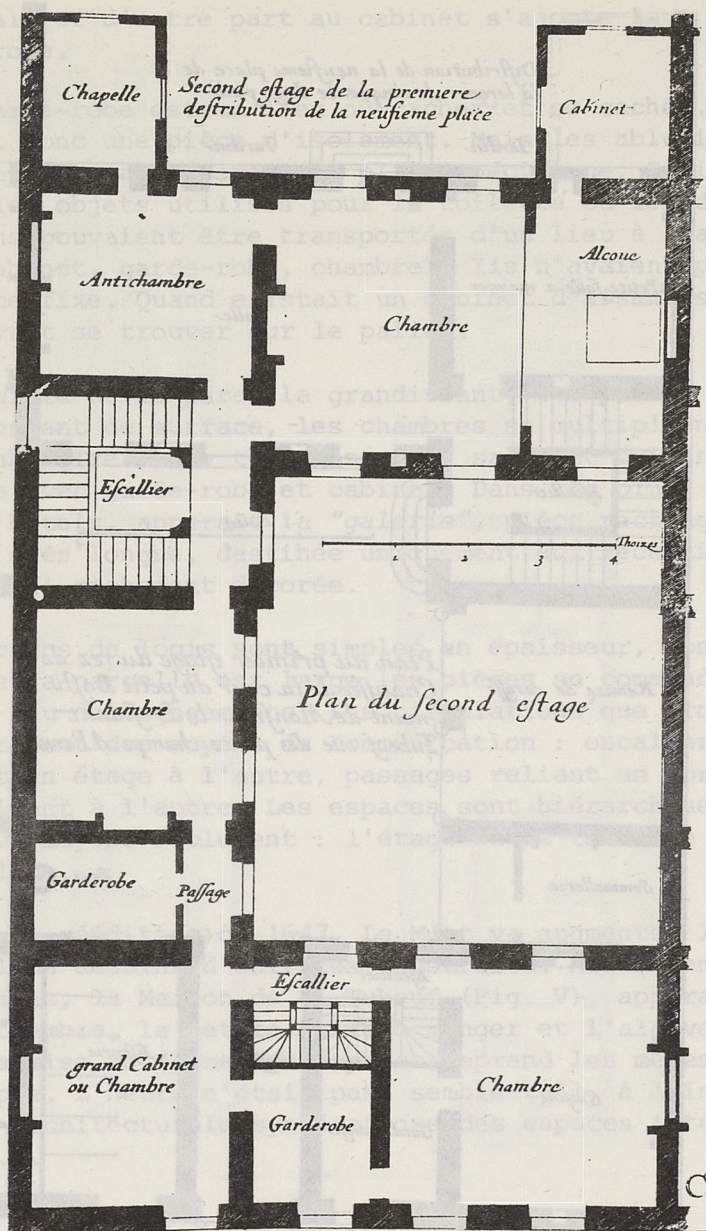


Fig. V - Le Muet. Maison de Monsieur Tubeuf.
2ème étage.

Dans ces plans il n'y a pas de spécification des chambres comme elles apparaîtront à des époques postérieures : pas de lieu féminin ou masculin, pas d'indication ni de traitement spécifique des lieux pour enfants.

Seuls les chambres et les "privés" des domestiques sont indiqués, et dans la plupart des cas, regroupés et isolés du reste de l'habitation. Dans ces plans, et ceci est confirmé par les travaux des historiens cités plus haut, à part les garde-robes, tous les lieux sont ouverts à tous. Le cabinet est un lieu où l'on peut recevoir les intimes. Recevoir dans son lit semblait être une pratique courante.

Cependant, il faut souligner que, Le Muet anticipe sur une évolution qui ne se diffusera que plus tard dans le siècle et qui relève d'une revendication d'autonomie de la personne. Ainsi, chaque appartement (constitué de la chambre et de ses dépendances) traduit un de ses préceptes fondé sur ce que nous appellerions aujourd'hui la dialectique entre l'autonomie et la dépendance : il s'agit d'être proche des autres mais de pouvoir être seul et maître de son appartement :

"... que les appartements soient aussi les uns auprès des autres, selon le besoin qu'ils ont l'un de l'autre et dégagent entre eux le plus que faire se pourra".

Jean-Pierre Babelon¹¹ commente ces mêmes dispositions en les référant à certaines pratiques dont on peut trouver la trace dans la littérature ou l'iconographie de l'époque :

- Dans les habitations modestes :

. La chambre :

"La chambre est essentiellement le lieu réservé au grand lit carré conjugal dont Le Muet indique toujours l'emplacement sur ses plans. Vaste monument cubique de 3 mètres de côté, avec son ciel porté par quatre

11. J.P. Babelon. op. cit., p.111

piliers ou quenouilles, garni de ses pentes, custodes et bonnes-grâces en serge de couleur, il est disposé contre le mur qui fait face à la fenêtre, entre une ruelle large de 1m30 à 2 mètres et la cheminée, celle-ci décentrée par Le Muet par rapport à l'axe de pièce. Cette cheminée, moins grande que celles de la cuisine et de la salle, présente une ouverture de 1m60 de large sur 1,30 de haut."

. Garde-robes et cabinets :

"Garde-robes et cabinets sont des pièces secondaires qui servent d'annexes à la chambre. Les premières, plus vastes que les seconds et chauffées par une cheminée, servent de chambre aux domestiques et aux enfants, et abritent les armoires ou les coffres dans lesquels sont rangés les vêtements et le linge. Les cabinets sont des petits réduits sans feu et parfois sans jour qui servent pour le rangement, mais dans lesquels on peut aussi dresser éventuellement un lit. On les appelle encore bouges.

On est surpris, en parcourant les inventaires après décès, par l'entassement du mobilier dans des pièces souvent exiguës, et en particulier par la juxtaposition des lits. Cet entassement ne gênait alors personne car, même dans la plus haute société, nul ne souffrait de la promiscuité. L'absence de couloirs de dégagements et de chambres réservées aux jeunes enfants obligeait à une vie commune dont nul ne songeait à se plaindre".

- Dans les hôtels :

. L'antichambre :

"L'antichambre est au contraire une invention récente, au nom savant, qui existe seulement dans les grandes demeures; l'ouvrage de Le Muet, réservé au lecteur moyen, n'en offre pas d'exemple¹². C'est

12. J.P. Babelon fait ici vraisemblablement référence à la première édition de 1623 car dans la maison de M. Tubeuf présentée ci-dessus, nous pouvons voir une antichambre. Mais cette disposition fait partie des "augmentations" de la réédition de 1647.

une première salle de réception, généralement carrée, où l'on fait attendre ceux qui vont être reçus dans la chambre, et où l'on reçoit ceux que l'on n'admettra pas plus loin. C'est le saint avant le saint des saints, bien différent du simple vestibule qui n'est, lui, qu'un passage et un dégagement de la cage d'escalier. C'est souvent dans l'antichambre que le maître de maison et sa famille prennent leurs repas, sur une table volante; sinon, ils les prennent dans la salle ou dans la chambre, suivant le nombre de convives. Des habitudes plus sédentaires feront bientôt désigner à cet usage une salle spéciale".

• La chambre et l'alcôve :

"Le visiteur agréé pénètre ensuite dans une pièce qui est encore, et pour longtemps, le lieu d'élection de la réception et de la conversation, la chambre. C'est une vaste pièce carrée, garnie d'un grand lit sur un côté duquel on a ménagé une ruelle, théâtre des caquets de l'accouchée et des assauts de littérature des Précieuses. Petit espace intime idéalement séparé du vaste espace environnant, la ruelle est bientôt détrônée par l'alcôve qui est, en quelque sorte, sa matérialisation. L'usage de l'alcôve ne se répandra qu'à l'extrême fin du règne de Louis XIII".

• Garde-robes et cabinets :

"La chambre se dégage par un ensemble de petites pièces annexes qui servent au rangement, à la toilette, au logement des valets et chambrières : garde-robes et cabinets. Parfois, le cabinet est au contraire une petite pièce intime, à l'extrémité de l'enfilade de l'appartement, une pièce où l'on écrit et où on lit, située souvent d'une façon imprévue, en encorbellement par exemple, avec des vues inattendues et une décoration originale et précieuse".

L'indication d'un appartement de bain est exceptionnelle.

3.- Emergence des changements :

Le début du XVII^e siècle voit donc apparaître à la fois un nouveau type de rapport à soi-même et aux autres ¹³ et un nouveau style de vie : les étrangers, les visiteurs, les domestiques sont mis à l'écart, on tente de les canaliser dans des lieux précis.

Le souci de distribuer les habitations pour donner un cadre à ce nouveau rapport à soi-même et aux autres, va apparaître, tout d'abord dans les hôtels privés, l'habitation populaire subissant peu de changements remarquables.

Selon Robin Evans ¹⁴ du *"partage de la maison en deux domaines (au XVII^e siècle) - le sanctuaire intérieur des pièces habitées, parfois non reliées entre elles, et les espaces de circulation inhabités - ... se dégage une définition indiscutablement moderne de l'intimité (privacy) : elle n'entendait plus résoudre la vieille question de la "commodité" (convenience), mais encourageait peut-être bien à encourager une psychologie naissante où l'individu se sentait pour la première fois, non plus simplement menacé par la présence d'autrui, mais proprement défiguré par ses semblables"*.

Cette nouvelle préoccupation qui vise à organiser l'espace pour ménager l'autonomie en même temps que certaines formes de sociabilité, semble appartenir à des initiatives privées, ponctuelles, reprises plus tard, en France, par des architectes et donc théorisée et divulguée. Ainsi le rôle de la Marquise de Rambouillet est qualifié de révolutionnaire dans plusieurs

13. Il semble que cette période voit le passage dans la pratique des condamnations formulées (ou re-formulées) par le Concile de Trente sur le corps, la nudité, la promiscuité... Se préserver, se cacher devient nécessaire et l'organisation des lieux doit le permettre. Cette question est développée dans la deuxième partie de ce texte.

14. Robin Evans. *Figures, portes, passages*. URBI V. Pierre Mardaga éd. 1982.

traités ou écrits sur l'architecture¹⁵. En fait, elle a travaillé, avec les architectes construisant son hôtel, à donner une traduction spatiale aux changements auxquels, comme beaucoup de ses contemporains, elle aspirait (changements semblables en Angleterre à la même époque).

Tallemant des Réaux¹⁶ attribue à la Marquise de Rambouillet une évolution de l'habitation qui deviendra un modèle pour les architectes : *"C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escalliers à costé, pour avoir une grande suite de chambre (enfilade); à echausser les planchers (les plafonds), et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis à vis les unes des autres. Et cela est si vray que la Reyne-mère, quand elle fit bastir Luxembourg, ordonna aux architectes d'aller voir l'hostel de Rambouillet, et ce soing ne leur fut pas inutile"*.

Elle introduisit dans les plans de son hôtel des principes de distribution intérieure nouveaux, voulant répondre à *"ses goûts de société intime, de vie retirée et commode"*:

- Les pièces disposaient d'une double circulation (par l'enfilade principale mais aussi par un dégagement latéral) les chambres sont ainsi doublées (bâtiment semi-double) et ne prennent jour que d'un seul côté.

Babelon¹⁷ commentant cette évolution en montre les qualités :

"Ce plan a le grand avantage de faciliter par des portes transversales les communications entre les pièces de chaque orientation, et d'éviter ainsi le circuit

15. de La Borde (Comte). Les Hôtels privés du XVIIème siècle, in *Revue générale de l'architecture et des T.P.*, Tome 6, 1845.

G. Davioud. Op. cit., 1881.

Ch. Garnier et A. Ammann. *L'habitation humaine*. Paris Hachette, 1892.

16. Tallemant des Réaux. *Historiettes*, Tome II, pp. 261-262.

Editions Monmerqué, 1865.

17. J.P. Babelon. Op. cit., pp. 191

de traversée unique qui commençait à être ressenti comme une gêne. Ailleurs on utilisait comme dégagement ou comme couloir le palier de l'escalier, la galerie, un balcon en saillie réunissant deux pièces ou même une terrasse."

- Les escaliers se multiplient et se spécifient : l'escalier d'honneur dessert les salons de réception, l'escalier de fond les logements intimes et l'escalier de service les cuisines et les communs destinés aux domestiques.

- La chambre, avec son lit et ses ruelles qui était "le refuge de toute la vie privée" (par vie privée entendez vie avec les familiers), va se démultiplier pour laisser place à l'appartement composé de la chambre à alcôve, espace public où l'on reçoit, et de ses annexes (cabinet, garde-robe et dégagements du service), plus privées.

- Cabinet et garde-robe sont des espaces de retrait différenciés, liés à la chambre et qui permet à celle-ci de rester très publique. Chaque personne occupant une chambre peut maîtriser ainsi les différents degrés d'intimité avec les autres : les lieux existent pour médiatiser ces différences. D'autre part, ils sont le signe d'une recherche de confort, attitude qui émerge à cette époque là.

- La salle va se démultiplier au cours du XVIIIème siècle en salle à manger, salon et galerie. J.P. Babalon en résume les évolutions et les usages :

"La grande salle va disparaître, donnant naissance à trois pièces mieux diversifiées qu'elle ne l'était : la galerie décorée, qui fait la gloire des maisons les plus à la mode, la salle à manger, née de la combinaison de la salle avec l'antichambre, et enfin, au terme d'une plus longue évolution, le salon, né de la combinaison de la salle avec la chambre, qu'il finira par supplanter dans son rôle d'espace réservé à la vie de société". (p.196 du même ouvrage)

L'interpénétration des différentes activités dans des espaces généralement polyvalents devient caduque en tant que modèle de distribution. Il est cependant très présent dans la production banale des habitations de cette époque.

II.

Connaissance des usages et commodité : l'art de la distribution au XVIIIème siècle

Les escaliers se multiplient et se spécifient : l'escalier d'honneur dessert les salons de réception, l'escalier de fond les logements intimes et l'escalier de service les cuisines et les communs destinés aux domestiques.

Cette demande sociale de l'élite conduit désormais les architectes à théoriser leurs réflexions sur la distribution qui devient un "art nouveau". C'est J.F. Blondel¹⁸ architecte du XVIIIème siècle (1705-1774), qui présente la distribution comme le premier objet de l'architecture. La distribution est un art spécifique à l'architecture française. Si l'architecture antique reste la référence en matière de règles de composition et d'ordonnancement extérieurs, c'est à l'architecture contemporaine française que l'on doit les principes de la bonne distribution.

L'architecte Guadet¹⁹, qui fera rééditer au siècle suivant l' *Architecture Française* de J.F. Blondel, souligne dans la préface le rôle de ce théoricien :
"Déjà au XVIIème siècle, l'art des distributions avait fait de grands progrès... Mais ces recherches étaient exceptionnelles, tandis que plus tard elles furent le premier souci de l'architecte".

C'est "à partir de Blondel que l'architecture devient humaine, c'est-à-dire pratique"²⁰.

Si Blondel n'est pas le premier à avoir traité de la distribution, il l'est cependant à avoir abordé l'architecture de ce point de vue en France.

18. J.F. Blondel. *L'Architecture Française*, op. cit., et *Cours d'Architecture*, op. cit.

19. J. Guadet. Préface de *L'Architecture Française*.

20. C'est nous qui soulignons.

- Le "goût moderne" et l'attention portée aux usages :

Blondel énonce des principes de distribution des espaces en rapport avec leurs usages (et non plus l'usage) qui codifient les lieux. Il propose dans l' *Architecture Française* des planches d'hôtels parmi un ensemble de bâtiments "les plus remarquables"; mais il en existait alors "peu qui pussent servir de modèle à la véritable architecture". Aussi les exemples proposés sont assortis de descriptions critiques.

D'autre part, ainsi que le montre Auguste Prost dans son éloge à J.F. Blondel ²¹, cette période, où, d'une part les architectes légifèrent et proposent des normes, est aussi un moment où ils sont très sensibles à l'évolution des idées de leur temps concernant l'art de vivre et la décoration dans leurs intrications avec la distribution : "Si on ne doit jamais dans la décoration des bâtiments, s'écarter du ton élevé de la grande architecture on peut, jusqu'à un certain point dans l'ornementation des appartements, qui touche de si près aux habitudes intimes de la vie, suivre, en quelque sorte comme on le fait pour le costume, le goût du temps où l'on vit".

C'est une position qui fait appel explicitement à un savoir sur la société qui participe au travail de conception architecturale.

La bonne distribution obéit au "goût moderne" :

Ainsi la distribution des hôtels du XVIème siècle - cependant considérés comme de remarquables bâtiments - n'est pas abordée car relative au "goût ancien".

21. A. Prost, J.F. Blondel et son Œuvre, Metz 1860. L'auteur cite ici le "Traité d'Architecture dans le goût moderne ou de la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices", 1737, 1738, 2 Vol., in 4°.

Le plan de l'hôtel Carnavalet (Fig. VI) est reproduit sans légende et n'est pas commenté; ses dispositions ne sont plus celles observées dans les hôtels du XVIIIème siècle. Blondel note dans ses descriptions ces maldresses des temps passés :

- dans ces bâtiments simples en épaisseur, il n'est *"guère possible d'y ménager des garde-robes et des dégagements"* et l'antichambre se trouve alors dans la principale enfilade *"ce qu'il faut éviter"*;
- les pièces sont lieu de circulation et d'égale grandeur; ainsi cette garde-robe est trop grande *"ainsi qu'on la pratiquait il y a 50 ans"*.

L'hôtel de la Vrillière (Fig. VII) du début du XVIIIème, présente au contraire de *"principaux appartements pourvus des commodités relatives à leurs usages"*.

L'art de la distribution est perfectible.

Ainsi le Palais de Bourbon (Fig. VIII) sera reconnu comme remarquable par Blondel qui le qualifie de :

"Premier bâtiment en France où l'on ait imaginé ces genres de commodités qui font tant d'honneur à nos architectes français quoique depuis cet édifice on ait encore poussé plus loin l'art de rendre la distribution commode".

Des historiens citeront plus tard son rôle exemplaire :

- Garnier²² compare son influence sur l'architecture à venir, à celle qu'à eu, en son temps, l'hôtel de Rambouillet.
- Oulmont²³ souligne la diffusion de ce modèle :

"L'intérieur ? C'est au Palais-Bourbon, en 1722, que s'opéra le véritable changement dont ensuite profitèrent, non seulement gentilhommes et grands financiers, mais même des bourgeois; avant on ne connaissait que longues galeries et immenses salons".

22. Ch. Garnier et A. Ammann. *L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892.

23. Ch. Oulmont. *La vie au XVIIIème siècle. La maison*. Paris, Seheur, 1929.

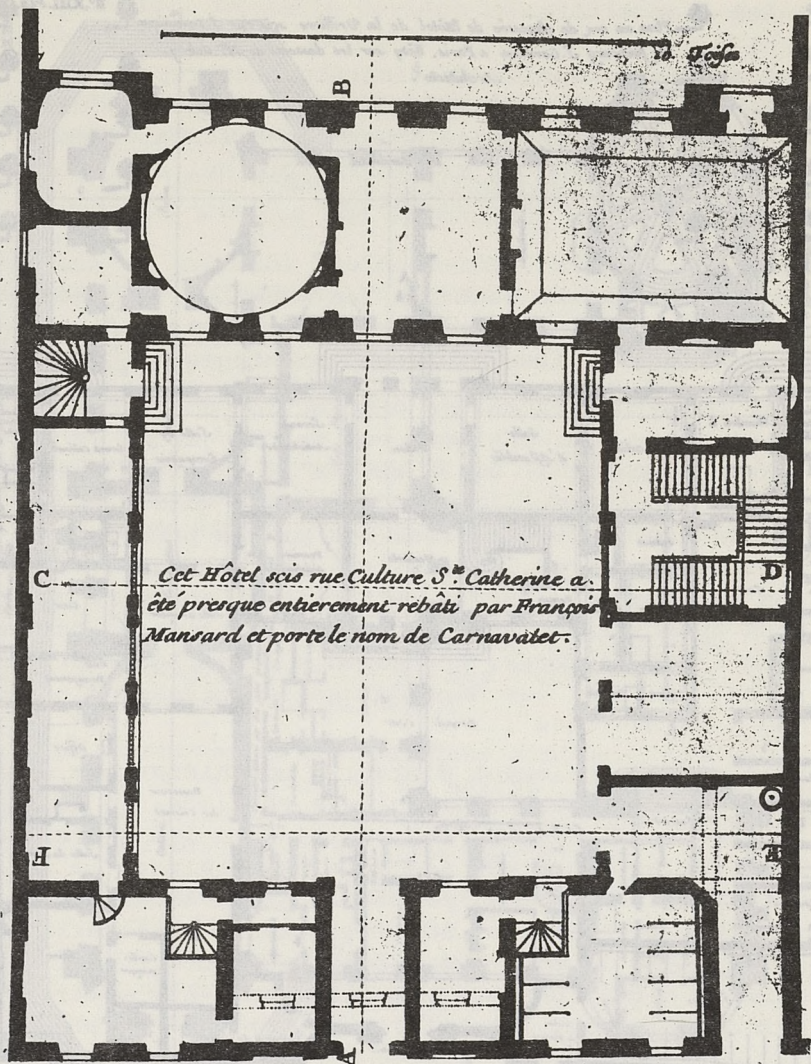


Fig. VI - Le goût ancien selon J.F. Blondel.
Hôtel Carnavalet, recueil de Blondel.
Architectes : A. du Cerceau - J. Bullant.
Début du XVIème siècle.

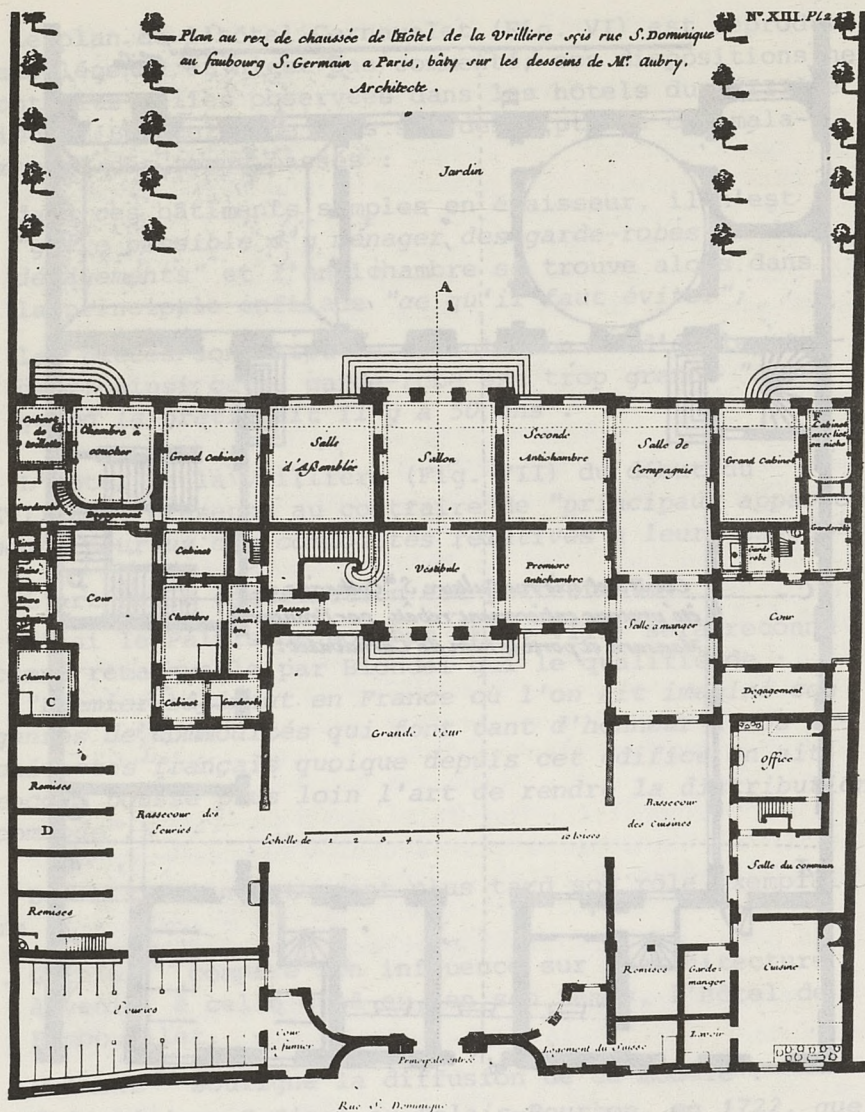


Fig. VII - Ici les "principaux appartements (sont)
pourvus des commodités relatives à leurs usages"
J.F. Blondel. - Hôtel de La Vrillière.
Arch. Aubry, début du XVIII^{ème} siècle.

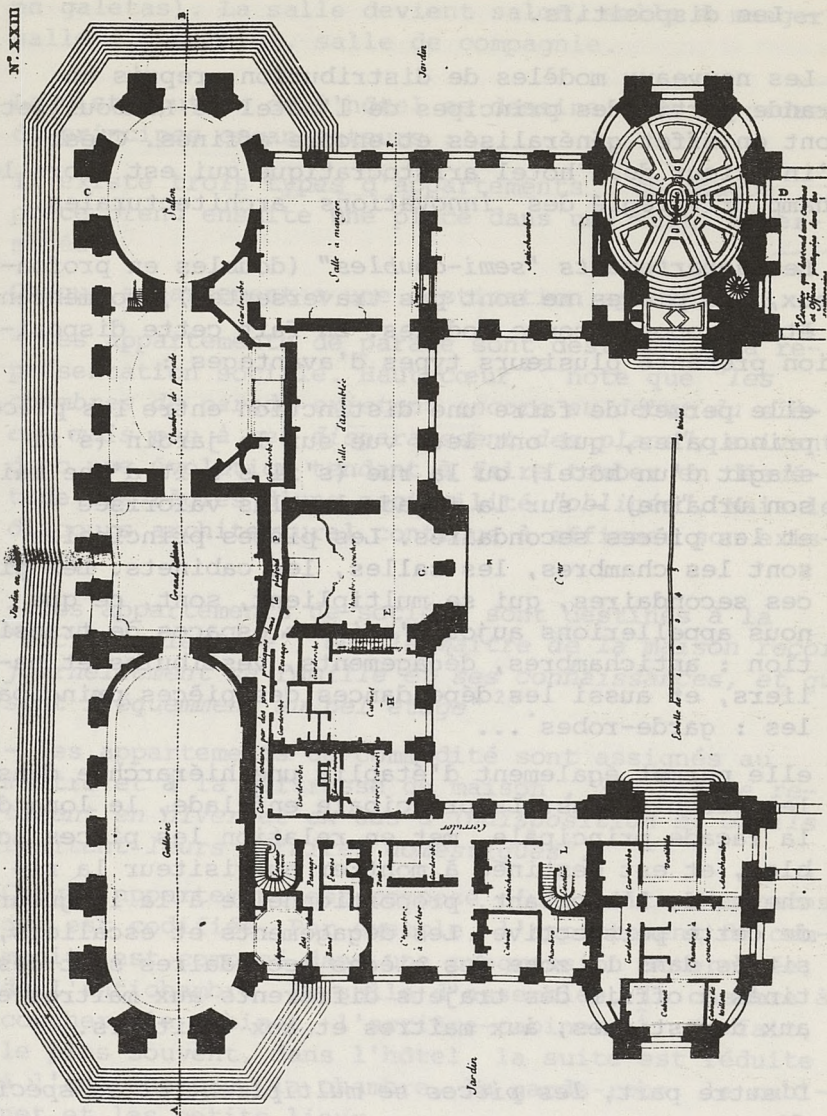


Fig. VIII - "L'art de rendre la distribution commode"
selon J.F. Blondel. Plan du Palais Bourbon.
Arch. Giardini-Lassuranc, 1722.

1 - Les dispositifs.

Les nouveaux modèles de distribution, repris en grande partie des principes de l'hôtel de Rambouillet, sont en effet généralisés et encore affinés. C'est l'intérieur de l'hôtel aristocratique qui est alors le champ privilégié des innovations architecturales.

- Les appartements "semi-doubles" (doubles en profondeur, les pièces ne sont pas traversantes), commencent à être proposés comme modèles. En fait cette disposition présente plusieurs types d'avantages :

- . elle permet de faire une distinction entre les pièces principales, qui ont leur vue sur le jardin (s'il s'agit d'un hôtel) ou la rue (s'il s'agit d'une maison urbaine) - sur la façade la plus valorisée -, et les pièces secondaires. Les pièces principales sont les chambres, les salles, les cabinets. Les pièces secondaires, qui se multiplient, sont, ce que nous appellerions aujourd'hui les espaces de transition : antichambres, dégagements, vestibules et papiers, et aussi les dépendances des pièces principales : garde-robes ...

- . elle permet également d'établir une hiérarchie dans les circulations. La principale enfilade, le long de la façade principale, met en relation les pièces nobles, et est destinée à montrer au visiteur la richesse de l'habitant, proportionnelle à la longueur de cette perspective. Les dégagements et escaliers, situés dans la zone des pièces secondaires sont destinés à offrir des trajets différents aux maîtres et aux domestiques, aux maîtres et aux visiteurs.

- D'autre part, les pièces se multiplient et se spécialisent.

- . Le vocabulaire s'élargit et devient très riche. Blondel distinguera six sortes de chambres (chambre : à coucher, de parade, à alcôve, en estrade, en niche,

en galetas). La salle devient salon, salle à manger, salle d'assemblée, salle de compagnie.

- La distribution de l'hôtel se dessine dans le cadre de principes organisateurs :

Il existe trois types d'appartements²⁴ où chaque pièce prend ensuite une place dans une suite déterminée.

Chaque appartement a une destination spécifiée :

- les appartements de parade sont destinés à la représentation sociale. Hauteœur²⁵ note que *"les chambres de parade existent encore au début du siècle mais peu à peu disparaissent des plans"*, suivant donc une évolution tendant à faire tomber en désuétude les règles d'une sociabilité *"obligée"*. Mais le discours architectural continue à affirmer son existence.

- les appartements de société sont destinés à la *"société élective"*, où *"le maître de la maison reçoit journellement sa famille et ses connaissances, et qui sont fréquemment au bel étage"*²⁶.

- les appartements de commodité sont assignés au maître et à la maîtresse de maison, *"où ils se retirent en hiver et en cas d'indisposition et où ils traitent leurs affaires domestiques"*.

Chaque appartement est composé d'une suite d'espaces qui est codifiée. Par exemple, l'appartement de commodité est composé dans une progression déterminée, de l'antichambre, la salle d'assemblée, la chambre à coucher, le cabinet, l'arrière-cabinet²⁷. En fait, le plus souvent, dans l'hôtel, la suite est réduite à l'antichambre, la chambre, la garde-robe, le cabinet et les petits lieux.

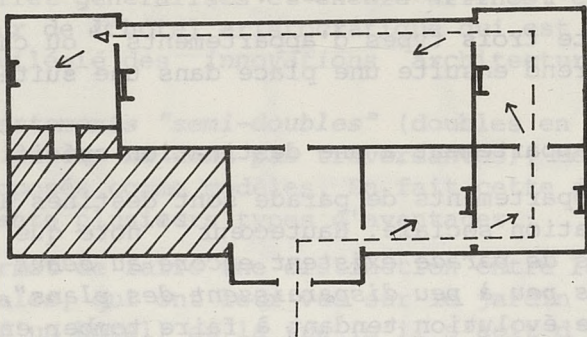
24. Cf. en annexe les définitions qu'en donnent D'Alembert et Diderot.

25. L. Hauteœur, op. cit., tome III.

26. L. Hauteœur, op. cit., tome III.

27. Cette définition de J.F. Blondel montre bien que même la sphère du privé était à ce moment là encore très publique de notre point de vue puisque c'était une intimité où les autres étaient très présents.

D'autre part, les cheminements sont des guides organisant l'intérieur de l'hôtel. P. Saddy²⁸ décrit le parcours réservé à l'hôte.



Parcours du visiteur dans l'Hôtel du XVIIIème siècle
(Hôtel de Clermont , d'après Choisy)

Jusqu'alors dans les traités, et en particulier dans les plans présentés, nous ne trouvions pas d'indication de cheminements (pas de cheminement directif ou préférentiel), ce qui indiquait qu'ils étaient non orientés, non hiérarchisés. A partir du XVIIIème siècle le discours sur la distribution se réfère à un parcours privilégié, un ordonnancement des lieux et des objets, une magnification du regard guidé, une bonne présentation hiérarchisée des espaces, ménageant des surprises et qui s'inscrit aussi dans un code des usages et de la réception.

Pierre Saddy met en évidence le rôle privilégié des cheminées dans ce parcours.

*"De porte en porte, dans ce parcours scénographique, le visiteur doit trouver immédiatement dans son champ visuel l'élément le plus spectaculaire commun à chaque espace, la cheminée. En effet, dans la symétrie-conso-
le, la qualité attractive du feu introduit une hiérarchie qui privilégie la cheminée"*²⁹.

28. P. Saddy. Radiateur et code classique. AMC, n° 32, déc. 1973.

29. P. Saddy. Op. cit.

Désormais la possibilité de dévoyer les conduits de cheminée (Hauteœur ³⁰ en note l'apparition dans l'hôtel de Jars en 1648) va permettre une plus grande souplesse dans les dispositions qui doivent respecter la position centrale de la cheminée sur le mur face au parcours de l'hôte.

Dans les lieux moins publics, la circulation se fait par des dégagements prévus à cet effet. Le corridor horizontal apparaîtra sur les plans, dans un premier temps pour dégager les appartements de commodité. Existe également un système de circulation vertical secondaire par des escaliers dérobés.

On assiste là à une spécification de plus en plus grande qui vise, semble-t-il, à écarter les domestiques et les visiteurs et à protéger de plus en plus la vie privée des occupants.

"On voit combien, écrit Robin Evans ³¹, l'introduction du passage traversier dans l'architecture domestique venait brusquement creuser le fossé entre les rangs supérieurs et inférieurs de la société par le maintien d'un accès direct en enchaînement pour le cercle de famille privilégié ³² et l'assignation corrélatrice de la domesticité à une portion de territoire toujours adjacent mais n'empiétant jamais sur la maison proprement dite..."

Il devenait en effet nécessaire à ces aristocrates habitant les hôtels proposés en modèle, de pouvoir se différencier strictement des domestiques qui partageaient leur vie intime. Ainsi N. Elias écrit-il dans la *Société de Cour* : "la disposition des locaux qui prévoit pour chaque chambre une ou plusieurs antichambres, est donc l'expression de ce voisinage spatial doublé d'une grande distance sociale, de ce contact intime allant de pair avec une séparation rigoureuse des deux couches sociales" ³³.

30. L. Hauteœur, op. cit., tome II.

31. R. Evans. Op. cit.

32. C'est nous qui soulignons.

33. N. Elias. *La société de cour*. Paris, Calmann-Lévy, 1974.

- L'intimité naissante de la *chambre* est consacrée grâce à la présence des *espaces de retrait* qui lui sont annexés.

- Le *cabinet* devient une pièce d'appartement, alors qu'auparavant il pouvait être limité par une simple tenture et il "*prend alors sa véritable individualité en s'imposant comme l'indispensable asile des conversations, des réunions et de l'étude*"^{3 4}

- La *garde-robe* (où est indiqué un lit d'un domestique) semble être aussi le lieu de la toilette intime. Il semble en fait qu'il y ait distinction entre deux types de toilette dans l'aristocratie : la "*toilette intime*" est solitaire, dans un lieu de retrait souvent sombre (et cela est volontaire), ces pratiques corporelles semblant nécessiter à cette époque l'isolement et l'ombre - tandis que la "*toilette*" est publique. Elle est même, alors, un moyen de marquer son rang. Ensuite elle sera liée plutôt à un dispositif de séduction où la sensualité (les cheveux, les parfums...) sera évoquée dans un jeu subtil du montré et du caché. Lorsque, dans les demeures les plus riches, la *baignoire* est indiquée, elle se situe dans un appartement de bains, autonome par rapport aux autres appartements composant l'habitation; il est composé d'une suite de pièces : pièce de bains, étuve, pièce de repos^{3 5}. Le bain semble donc n'être pas seulement une pratique d'hygiène, de toilette mais aussi un plaisir corporel, plaisir qui semble plutôt réservé aux femmes. C'est aussi une prescription médicale. Dans l'ensemble, à cette époque là, c'est une pratique peu courante.

-Le XVIIIème siècle est marqué par la création d'*espaces exclusivement féminins* :
• en relation avec le rôle social des femmes, la *chambre de parade* est le lieu où la "*dame de maison*" reçoit les visites de cérémonies^{3 6}.

34. L. Murard, P. Zylbermann. Buanderies de la chair. Ragile, Tome III, 1979.

35. A. Franklin. La vie privée d'autrefois, Paris, Plon, 1887-1902.

36. Blondel. Architecture Française, op. cit.

- un peu plus tard apparaît le boudoir, lieu d'intimité où la maîtresse de maison se retire. Le boudoir est défini comme "une pièce intime féminine, fermée et sombre, attenante à la chambre à coucher et au cabinet de toilette, très bien décorée".

Philippe Ariès³⁷ souligne la transformation au XVIII^e siècle des mentalités, des usages et des espaces :

"On vivait jadis en public et en représentation, et tout se faisait oralement, par conversation. Désormais, on sépare mieux la vie mondaine, la vie professionnelle et la vie privée : à chacune sera affecté un local approprié, la chambre, le cabinet, le salon..."

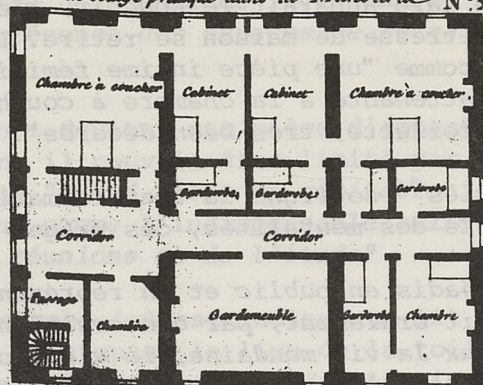
"Dès le XVIII^e siècle, la famille commence à prendre ses distances à l'égard de la société, à la refouler au-delà d'une zone de vie privée toujours plus étendue. L'organisation de la maison répond à ce souci nouveau de défense contre le monde. C'est déjà la maison moderne qui assure de l'indépendance aux pièces en les ouvrant sur un couloir d'accès. Si elles communiquent entre elles, on n'est plus obligé de les traverser toutes pour passer de l'une à l'autre. On a dit que le confort date de cette époque; il est né en même temps que l'intimité, la discrétion, l'isolement, il en est l'une des manifestations. Il n'y a plus de lits n'importe où. Les lits sont réservés à la chambre à coucher, équipée de chaque côté de l'alcôve, de placards et de réduits où apparaît un outillage nouveau de toilette et d'hygiène".

"Cette spécialisation des pièces de l'habitat, dans la bourgeoisie et la noblesse d'abord, est certainement un des plus grands changements de la vie quotidienne. Il répond à un besoin nouveau d'isolement. Dans ces intérieurs plus fermés, les serviteurs ne quittent plus les lieux écartés qui leur sont assignés"³⁸.

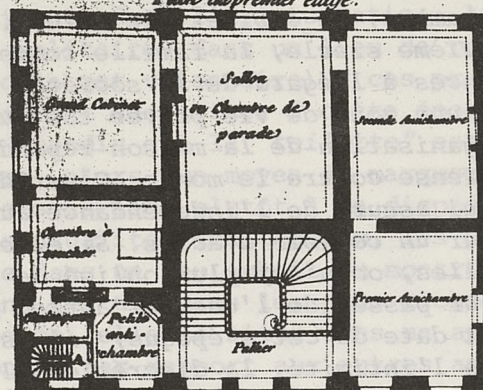
37. Ph. Ariès. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Plon, 1960.

38. Ph. Ariès. Op. cit.

Plan de l'étage pratique dans la Mansarde N° xxx x III. Pl. 2.



Plan du premier étage.



Plan de l'étage souterrain.

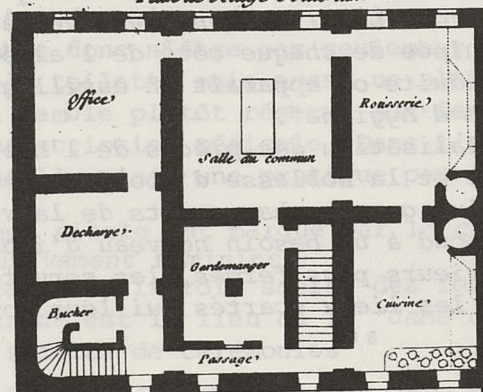


Fig. IX - Hôtel de Choiseuil - 1723.
Architecte Gaulier.
Plan reproduit par J.F. Blondel.

La vie de société intime est donc privilégiée (mise à l'écart des étrangers) mais aussi l'autonomie et la reconnaissance de l'individu adulte dans l'aristocratie et la bourgeoisie.

Dans les traités les usages apparaissent comme fondant les choix distributifs.

L'apparat, l'expression de l'étiquette, contraintes sociales du XVIII^e siècle, sont les guides principaux des choix architecturaux de l'hôtel aristocratique. J.F. Blondel décrit très longuement les appartements de parade.

Pourtant la quête d'une certaine intimité émergeant à cette époque³⁹ transparaît dans les discours architecturaux. L'intimité des maîtres est en effet, présentée dans les traités comme une variable guidant les choix. La protection par rapport aux domestiques et aux visiteurs est soulignée. J.F. Blondel note que le maître s'entretient avec sa famille dans ses petits appartements, première indication dans un traité d'architecture de la reconnaissance de la famille et d'un lieu assigné.

Préserver une vie individuelle n'est pas encore une règle des traités du début de ce siècle : l'isolement n'est demandé que pour l'activité du maître qui prend place dans les lieux de l'habitation. Mais le souci de retraite sera souligné très expressément dans l'ouvrage du Camus de Mézières en 1780. Le repli sur soi, le repos, la tranquillité nécessitent l'attribution d'une pièce. La salle de bains doit aussi, pour cet architecte, exprimer la sensualité et la délicatesse liées au plaisir, à la retraite de la toilette.

Tous les écrits soulignent cependant, l'isolement nécessaire aux déjections.

39. Cf. Seconde partie de ce rapport.

La nécessité de rapprocher les appartements de l'homme et de la femme - jusqu'alors situés le plus souvent symétriquement dans l'hôtel aristocratique⁴⁰ - disposition non-prescrite dans les traités - apparaît dans certains textes d'architectes de la fin du XVIIIème siècle .

*"Lorsque dans le même étage un corps de logis renferme plusieurs appartements qui ont entre eux des rapports, tels, par exemple, que l'appartement du mari et celui de la femme, il faut que le tout soit disposé de façon que le vestibule et même le salon soient communs à ces divers appartements"*⁴¹.

Le Camus de Mézières leur attribue des pièces spécifiques à leur sexe : le maître de maison doit pouvoir s'isoler de la vue et du bruit dans son cabinet; tandis que la "volupté", la "retraite", la "sérénité", qui sont, pour cet architecte, les penchants de la femme, trouvent à s'exprimer dans son boudoir.

Il n'y a pas de parole sur les enfants dans les cours de D'Aviler et ceux de Blondel. Le Camus de Mézières en parle au même titre que les domestiques. L'insistance est toujours présente sur la mise à l'écart des domestiques. Ils ne doivent jamais paraître dans la principale enfilade. J.F. Blondel recommande ainsi de ne jamais placer sur cette perspective, les antichambres, dans lesquelles les domestiques sont présents alors de façon ostentatoire. Les pièces de service (cuisines et dépendances) sont mises à l'écart du principal corps de logis, afin d'éloigner bruit, vue et odeurs diverses, des maîtres de maison. Quand ils sont présents au service des maîtres dans les autres parties de l'hôtel, ils doivent rester invisibles; à cet effet, de nombreux dégagements sont prévus spécifiquement pour le service domestique.

40. Cf. l'analyse que propose N. Elias à ce sujet dans *La société de cour*.

41. J.N.L. Durand. Op. cit.

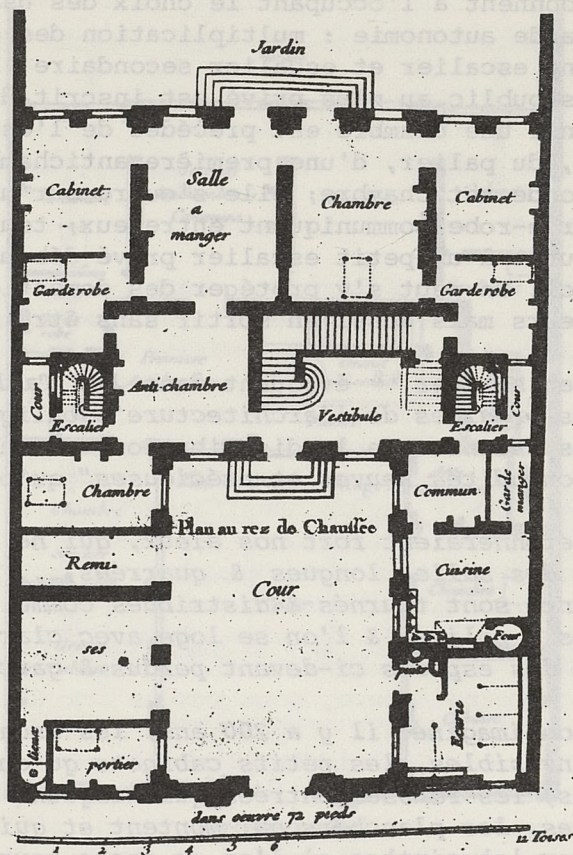


Fig.X - Jombert. Distribution 33 . Plan du rez-de-chaussée.
Retraite, isolement, spécification, médiations.

2.- Analyse de plans exemplaires.

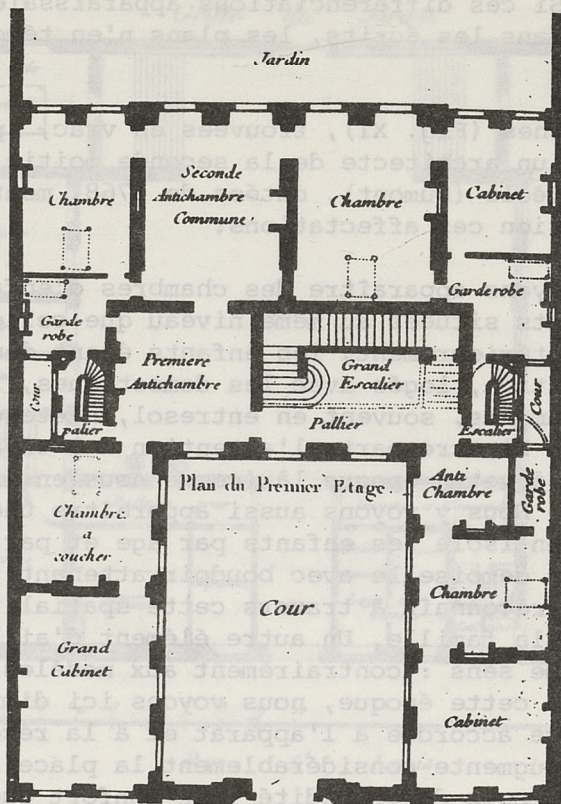
Cette distribution (Fig. X) est remarquable par les *gradations d'espace* qui, se regroupant autour de la chambre, donnent à l'occupant le choix des usages ainsi qu'une grande autonomie : multiplication des antichambres, grand escalier et escalier secondaire. Le passage du plus public au plus privé est inscrit dans l'espace : ainsi une chambre est précédée de l'escalier principal, du palier, d'une première antichambre, et d'une seconde antichambre; elle s'ouvre sur un cabinet et une garde-robe communiquant entre eux; toute cette suite aboutit à un petit escalier privé débouchant sur un entresol. On peut s'y protéger des domestiques et des visiteurs mais aussi en sortir sans être vu.

Sébastien Mercier ⁴² évoquant dans *Les Tableaux de Paris* "les prodiges de l'architecture" souligne les ressources infinies de la distribution des intérieurs et les "commodités neuves et précieuses" qu'on y trouve :

"Elles étonneraient fort nos aïeux, qui ne savaient que bâtir des salles longues & quarrées,... Nos petits appartements sont tournés & distribués comme des coquilles rondes & polies, & l'on se loge avec clarté & agrément dans des espaces ci-devant perdus & gauchement obscurs.

Aurait-on imaginé il y a 200 ans, les escaliers dérobés & invisibles, les petits cabinets qu'on ne soupçonne pas, les fausses entrées qui masquent les sorties vraies, les planchers qui montent et qui descendent, & ces labyrinthes où l'on se cache pour se livrer à ses goûts en trompant l'œil curieux des domestiques ? Issue cachée (s'ouvrant dans la garde-robe d'une maison voisine), à tous les regards, excepté à ceux des intéressés, mais propre à favoriser les mystères de l'amour, & quelquefois ceux de la politique ?".

42. L.S. Mercier. *Les tableaux de Paris*. Nouvelle édition, Amsterdam, 1783, 12 Vol. in vol II, p. 108.



dans oeuvre 12 Toit

Fig. X - Jombert. Distribution 33. Plan du 1er étage
Retraite, isolement, spécification, médiations.

Les traités étudiés ne nous permettaient pas de connaître précisément l'affectation des chambres, la place des enfants, la destination précise des cabinets, ainsi que les lieux destinés à la réception en été et en hiver. Si ces différenciations apparaissaient, pour certaines, dans les écrits, les plans n'en témoignaient pas.

Des planches (Fig. XI), trouvées en vrac, (par Jean Castex), d'un architecte de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle (Dumont), datées de 1768, montrent avec précision ces affectations.

Nous y voyons apparaître des chambres d'enfants et d'adolescents situées au même niveau que celles des parents. Antérieurement, les enfants étant dans ce type d'habitation, logés avec les domestiques, les plans de ces logements, souvent en entresol, n'étaient pas reproduits. D'autre part, l'attention à l'enfance se transforme à cette époque là (comme nous en traiterons plus loin). Nous y voyons aussi apparaître une dissociation : on isole les enfants par âge et par sexe (chambre de demoiselle avec boudoir attenant). Mais, surtout on reconnaît à travers cette spatialité leur place dans la famille. Un autre élément d'ailleurs va dans le même sens : contrairement aux modèles courants d'hôtels de cette époque, nous voyons ici diminuer l'importance accordée à l'apparat et à la réception, tandis qu'augmente considérablement la place accordée aux appartements de commodité : le confort quotidien est mis en scène dans chaque appartement ainsi que la liaison entre chambre d'adultes et chambre d'enfants, ce qui semble impliquer un rapprochement à la fois spatial et affectif. A travers ce plan, se dessine l'existence d'un lieu plus centré sur la famille.

A la garde-robe, qui désignait un espace pluri-fonctionnel (lieu de la toilette, lieu des déjections, coucher des domestiques) se substituent des espaces différenciés : cabinet de toilette, lieu d'aisance, chambre de domestiques. Le rapprochement des lieux

d'absence de la chambre à coucher, son assignation à un espace affecté est désormais possible grâce aux progrès techniques :

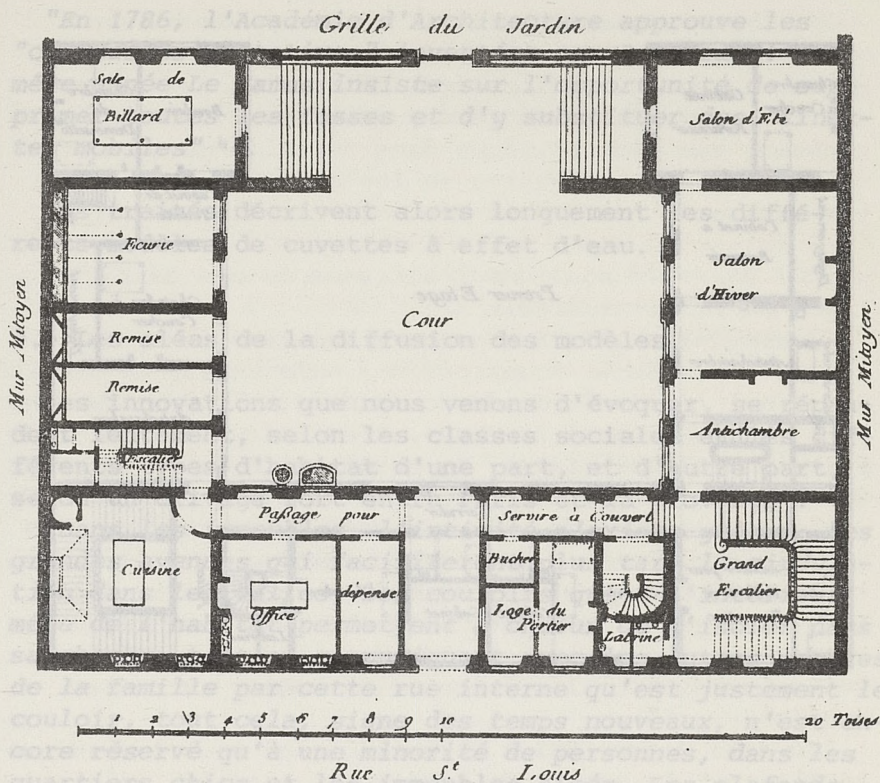
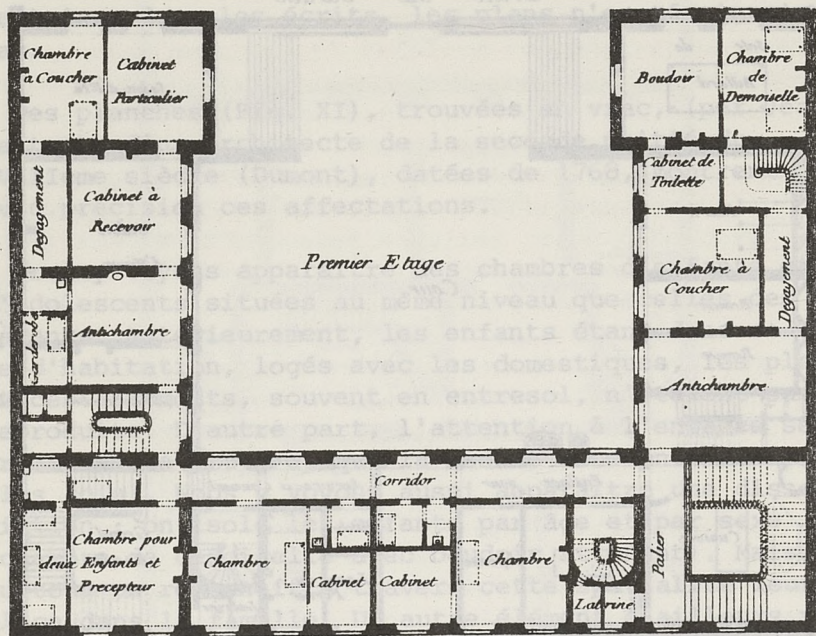


Fig. XI - Nouveau projet de Distribution sur l'Emplacement entier d'un Terrain situé près le Parc au Cerf à Versailles .
Architecte Dumont, 1768
Plan du Rez-de-chaussée.

Les traités étudiés ne nous permettaient pas de connaître précisément l'affectation des chambres, la place des enfants, la destination précise des cabinets, ainsi que les lieux destinés à la réception en été et en hiver. Si ces différenciations apparaissaient, pour



dans le même sens ? C'est à dire que les enfants
disposés de cette époque, nous voyons ici chaque
l'importance accordée à l'appartenance et à la réception,
tandis que l'importance de la place accordée
aux appartements de commodité : la confort qu'on
est mis en scène dans chaque appartement ainsi que la
liaison entre chambre d'adultes et chambre d'enfants,
ce qui semble impliquer un rapprochement à la fois
spatial et affectif. A travers ce plan, se dessine
l'existence d'un lieu plus centré sur la famille.

Fig.XI - Nouveau projet de Distribution sur l'Emplacement entier d'un Terrain situé près le Parc au Cerf à Versailles .
Architecte Dumont , 1768
Plan du 1er étage.

d'aisance de la chambre à coucher, son assignation à un espace affecté est désormais possible grâce aux progrès techniques :

"En 1786, l'Académie d'Architecture approuve les "commodités portatives" inventées par P. Giraud. La même année Le Camus insiste sur l'opportunité de supprimer toutes les fosses et d'y substituer des "tinettes mobiles" ⁴³.

Les traités décrivent alors longuement les différents modèles de cuvettes à effet d'eau.

3.- Les aléas de la diffusion des modèles.

Les innovations que nous venons d'évoquer, se répandent lentement, selon les classes sociales et les différents types d'habitat d'une part, et d'autre part, selon un clivage fort entre Paris et la province :

"Dans les immeubles, l'intimité n'existe guère : les grandes avenues qui faciliteront plus tard la circulation dans les villes, les couloirs qui à l'intérieur même de l'habitat permettent à chacun de s'isoler dans sa chambre tout en communiquant avec les autres membres de la famille par cette rue interne qu'est justement le couloir, tout cela, signe des temps nouveaux, n'est encore réservé qu'à une minorité de personnes, dans les quartiers chics et les immeubles aisés. Les plafonds s'y abaissent pour faciliter le chauffage. Les fenêtres s'allongent pour distribuer plus abondamment la lumière. Au XVIII^{ème} siècle, on assiste, parmi les groupes les moins démunis, à une spécialisation des pièces des appartements, en fonction de la privatisation de l'existence; la sphère du privé, de l'intérieur, se sépare de celle du sociable. Des antichambres, cabinets, couloirs isolent les chambres du reste de l'appartement et de la famille. Le salon, zone de sociabilité par excellence, fait une carrière triomphale

43. P. Saddy. Le cycle des immondices in XVIII^{ème} siècle, n° 9, Le sain et le malsain, éd. Garnier Frères, 1977.

dans le monde des lettres parisiennes, mais cette apparition reste encore modérée dans la réalité des provinces" ⁴⁴.

Ces objets caractéristiques d'un sens de l'espace que sont les passages et les escaliers impliquant un maintien, une gestuelle signifiants dans une culture des façons de faire choisies, sont aussi des signes classant que l'on retrouve dans certains groupes sociaux, alors que d'autres ne les connaissent pas ou pas encore.

J.C. Perrot ⁴⁵ souligne l'alliance de ces deux évolutions au XVIII^e siècle :

"Toute l'attention se portera sur la disposition de l'escalier dans la construction; mais aussi, me semble-t-il, sur l'apparition des corridors : le nom, dans son sens moderne, comme la chose, s'emploient surtout depuis le XVIII^e siècle. La promiscuité ou l'isolement des habitants dépendent en effet de l'arrangement de ces deux éléments de communication verticale et horizontale et la montée de l'individualisme chez les notables s'accompagne dans la maison de la multiplication de passages qui détachent les uns des autres, les appartements jusqu'ici grevés de servitudes et au sein des appartements, les pièces elles-mêmes autrefois emboîtées..."

"Au-delà de ces môles chronologiques que l'urbanisme révèle pour le profit de l'histoire sociale, celui-ci nous apprend aussi combien l'expérience des citadins pouvait différer d'un groupe à l'autre. Tandis que au XVIII^e siècle la vie des notables transplantés dans les aires neuves s'ouvre à l'espace, aux commodités de la vie, aux prescriptions des hygiénistes et perd ses amarres avec le passé, celle des classes populaires persiste à s'écouler dans les vieux moules de pierre du XVI^e et du XVII^e où se répètent les lois biologiques anciennes (contagion, mortalité) les gestes

44. G. Duby. Histoire de la France urbaine. T. III : La ville classique, Paris, Ed. du Seuil, 1981, p. 451.

45. J.C. Perrot. Rapports sociaux et villes..., op. cit.

quotidiens (la quête de l'eau au puits, la cuisine dans les cours et les boutiques, l'élevage de la volaille et des lapins dans les chambres) et le même réseau humain (promiscuité des maisons, intimité de la rue). Voici deux manières opposées d'éprouver non seulement l'espace urbain mais surtout le temps historique : par leurs ajouts successifs, les villes ne sont que du temps pétrifié. D'où leur éminent témoignage en histoire sociale."

"Dans les maisons récentes du XVIIIème on observe, luxe suprême, l'eau courante à l'étage (au moyen de réservoirs situés sous les combles), les bains à l'anglaise, ainsi à l'hôtel de l'intendance de Caen. Les maisons plus communes ont au moins de la lumière en abondance : le verre à vitre est le seul matériau de construction dont le prix soit resté stable de Louis XIV à la Révolution".

Tout le jeu entre évolution des mœurs, des mentalités et dispositifs soutenant ces évolutions, se résume ici, ainsi que les décalages toujours présents entre émergence d'un nouveau comportement et des nouvelles organisations des lieux, et diffusion de ces modèles spatiaux et mentaux.

III.

Le début du XIX^{ème} siècle : reproduction et transposition

L'intérêt pour la distribution intérieure des habitations est toujours présent mais ne fait pas l'objet d'un discours de la part des architectes. La bibliographie de cette époque comporte principalement des recueils de planches de bâtiments existants, considérés comme de *bons modèles*, et pouvant être utilisés comme *point de départ* pour la conception d'autres édifices de même type. Ils sont en général parisiens.

Ils s'attardent plus particulièrement à reproduire des plans d'habitations à loyer, genre architectural qui prend de l'ampleur; ces habitations sont conçues à partir de *besoins généraux* et non plus à partir du programme d'une famille particulière comme pour les hôtels privés. Les architectes vont donc être d'autant plus impliqués dans la mise en forme de la distribution intérieure : ils vont devoir faire appel à leurs propres valeurs et conceptions de la vie quotidienne et des mentalités.

De nombreux changements interviennent de divers ordres.

• Le type de modèle d'habitation n'est plus le même.

Au XVIII^{ème} siècle les traités ou recueils étaient principalement constitués de plans d'hôtels particuliers renvoyant à un commanditaire particulier (en général aristocrate). Au XIX^{ème} siècle les recueils proposent des plans d'habitation d'immeubles à loyer destinés à la bourgeoisie, élaborés à l'origine de façon analogue aux modèles antérieurs mais adaptés à l'immeuble (surface réduite, organisation horizontale à un seul niveau).

La reproduction des modèles ne peut pas être à l'identique dans un espace objectivement plus réduit,

mais elle sera plutôt de l'ordre de l'interprétation, de la transposition.

. Le modèle d'habitation individuelle est transposée dans l'habitat collectif.

. D'autre part, le propriétaire n'est pas l'occupant.

. L'occupant n'est pas connu de l'architecte.

Les modèles de distribution des recueils suivent les codes élaborés au XVIII^e siècle. Ces distributions vont donc être banalisées, reproduites et constituer le cadre de la vie quotidienne des couches nouvelles de la France bourgeoise alors qu'elles ont été élaborées par et pour les élites.

Adeline Daumard ⁴⁶ proposant quelques cas types illustrant les conditions de vie de la bourgeoisie au début du XIX^e siècle, souligne qu'elles sont liées à la nature du logement et à l'importance de la domesticité. Le tableau qu'elle nous propose (p. 72) comme qualifiant la vie des riches bourgeois se situe dans un cadre matériel tout à fait proche des modèles d'habitation antérieurs, élaborés au XVIII^e siècle :

"Quant au style de vie qui était l'apanage de la richesse, l'inventaire après le décès d'un agent de change, en 1821, en donne un aperçu : domestiques en grand nombre et aux compétences bien diversifiées, cocher, valet de pied, deux valets de chambre, celui de monsieur, celui de madame, femme de chambre des filles aînées, gouvernante et nourrice pour les enfants, cuisinière et garçon de cuisine, sans compter l'institutrice des jeunes filles (le fils aîné était au lycée et n'avait pas de précepteur). L'affectation des pièces ajoutait à ce luxe. Une antichambre et un vestibule isolaient les pièces destinées à la réception et à la vie commune de la famille, salle à manger, grand et petit salons; les différents membres de la famille possédaient leurs appartements privés, avec, à proxi-

46. A. Daumard. *Les bourgeois de Paris au XIX^e siècle*. Paris, Flammarion, 1970.

mité, les chambres des domestiques attachés à leur personne : un boudoir et une chambre pour la maîtresse de maison, une salle d'étude et une chambre pour les deux filles aînées, sans parler des cabinets de toilette".

Si l'on retrouve dans les plans, les principes et les dispositions présents dans les hôtels du XVIIIème siècle, on peut aussi y lire les principes traduits par de nouvelles structures spatiales, signes de changement dans les usages et les mœurs.

Il semble que le début du XIXème siècle soit un moment de transition en ce qui concerne les mentalités, les modes de vie et les dispositions spatiales. En effet au cours d'une même période, vont coexister des propositions spatiales et donc des plans d'habitation (des dispositions) très divers. Le rythme des changements semble se précipiter.

On trouve dans les ouvrages de Calliat (architecte)⁴⁷ et de Normand (éditeur)⁴⁸, ces différences : des dispositions perdurent, liées à une perception de la vie quotidienne et des relations telles qu'elles étaient conçues à l'époque antérieure, en même temps que d'autres dispositions émergent, qui donnent leur matérialité à des changements dans les modes relationnels.

La maison du Boulevard Beaumarchais (Fig. XII), de l'architecte Bailly, illustre l'importance de la liaison salon - chambre à coucher, pièces ouvertes les unes sur les autres, prenant jour sur la façade principale sur rue (le bruit n'était pas alors une variable déterminante). La liaison salon - salle à manger n'est pas de mise à cette époque. La salle à manger n'est pas une pièce principale. Dans les habitations plus modestes elle servira d'antichambre, de desserte des autres pièces.

47. V. Calliat. *Parallèle des maisons de Paris construites depuis 1830 jusqu'à nos jours*. Paris, Bance éd., 1857.

48. Normand (Ainé) . *Paris moderne ou choix des maisons contruites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs*. Paris, 1843.

Légende des figures suivantes :

- . Escaliers & vestibule **e**
- . Antichambre **a**
- . Salle à manger **m**
- . Salon **s**
- . Boudoir **b**
- . Chambre à coucher **ch**
- . Chambre **ch'**
- . Cuisine **cu**
- . Passages **p**
- . Cabinet de toilette **t**
- . Anglaises **l**
- . Cour **c**

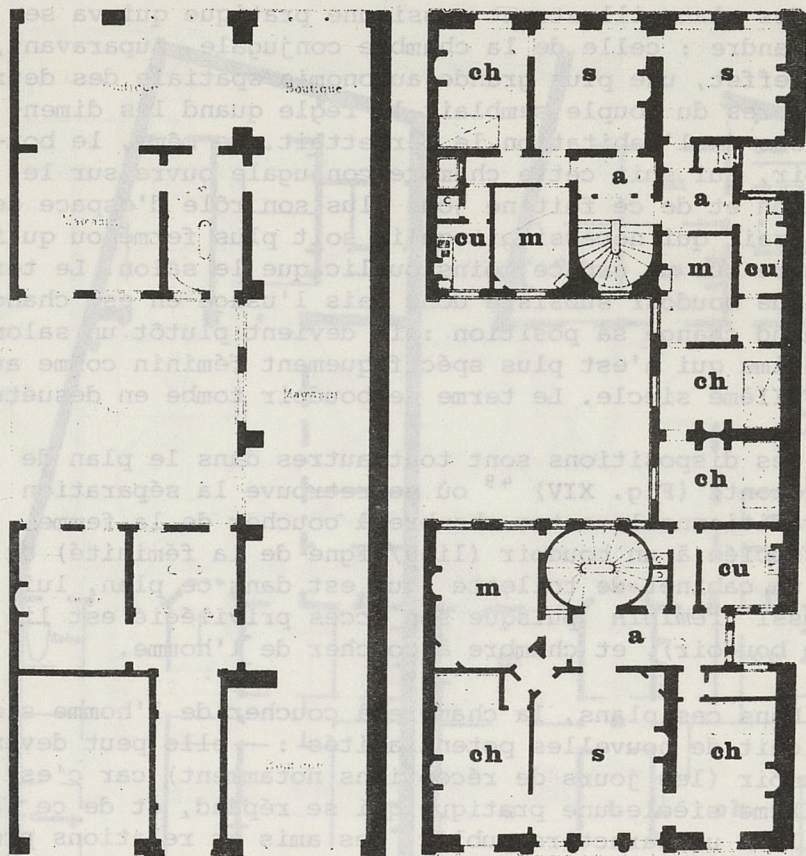


Fig. XII - Maison du Boulevard Beaumarchais
 Architecte : Bailly.
 Recueil de Calliat.

Par contre, sur les plans de la "*maison rue de Berlin*" de Viollet-le-Duc (Fig. XIII), le salon et la salle à manger sont liés. Cependant la salle à manger reste côté cour .

Ces plans illustrent aussi une pratique qui va se répandre : celle de la chambre conjugale. Auparavant, en effet, une plus grande autonomie spatiale des deux membres du couple semblait la règle quand les dimensions de l'habitation le permettait. De même, le boudoir, qui suit cette chambre conjugale ouvre sur le salon et de ce fait ne joue plus son rôle d'espace de retrait qui nécessitait qu'il soit plus fermé ou qu'il ouvre sur un espace moins public que le salon. Le terme de boudoir subsiste donc mais l'usage en est changé quand change sa position : il devient plutôt un salon intime qui n'est plus spécifiquement féminin comme au XVIIIème siècle. Le terme de boudoir tombe en désuétude.

Ces dispositions sont tout autres dans le plan de Visconti (Fig. XIV) ⁴⁹ où se retrouve la séparation traditionnelle entre chambre à coucher de la femme, associée à un boudoir (lieu/signe de la féminité) et à un cabinet de toilette (qui est dans ce plan, lui aussi *féminin* puisque son accès privilégié est lié au boudoir), et chambre à coucher de l'homme.

Dans ces plans, la chambre à coucher de l'homme s'enrichit de nouvelles potentialités : - elle peut devenir fumoir (les jours de réceptions notamment) car c'est au XIXème siècle une pratique qui se répand, et de ce fait elle a un caractère public. Les amis et relations professionnelles y sont reçus.

La distinction espace de service/espace de réception et espace des domestiques/espace des maîtres est respectée. Elle organise la distribution.

49. Normand (Ainé) . Op. cit.

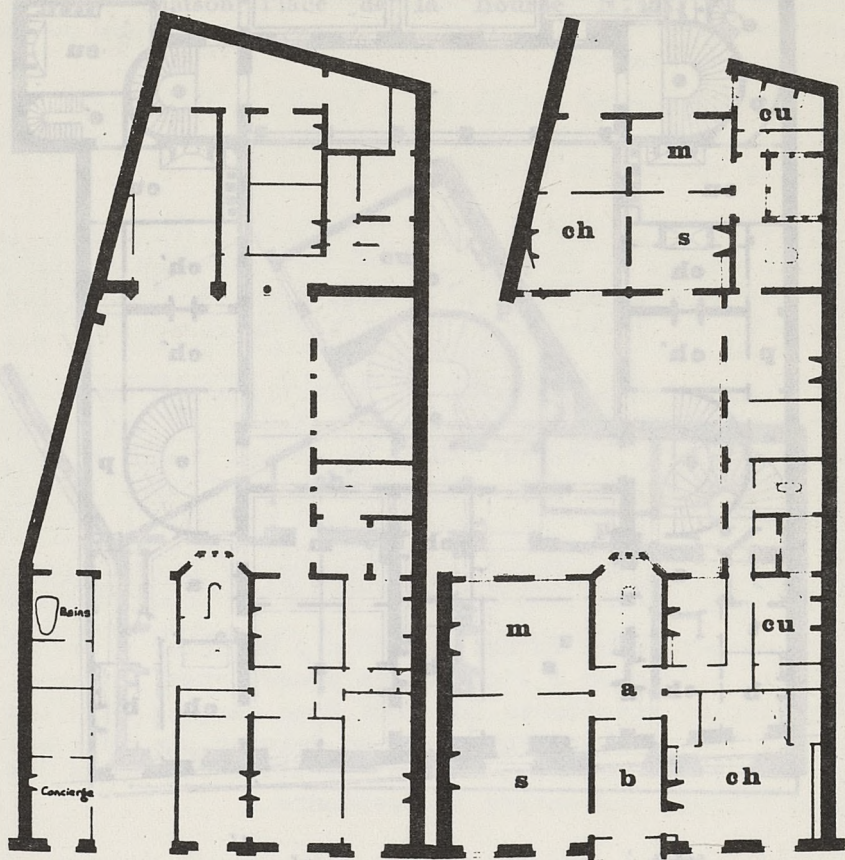
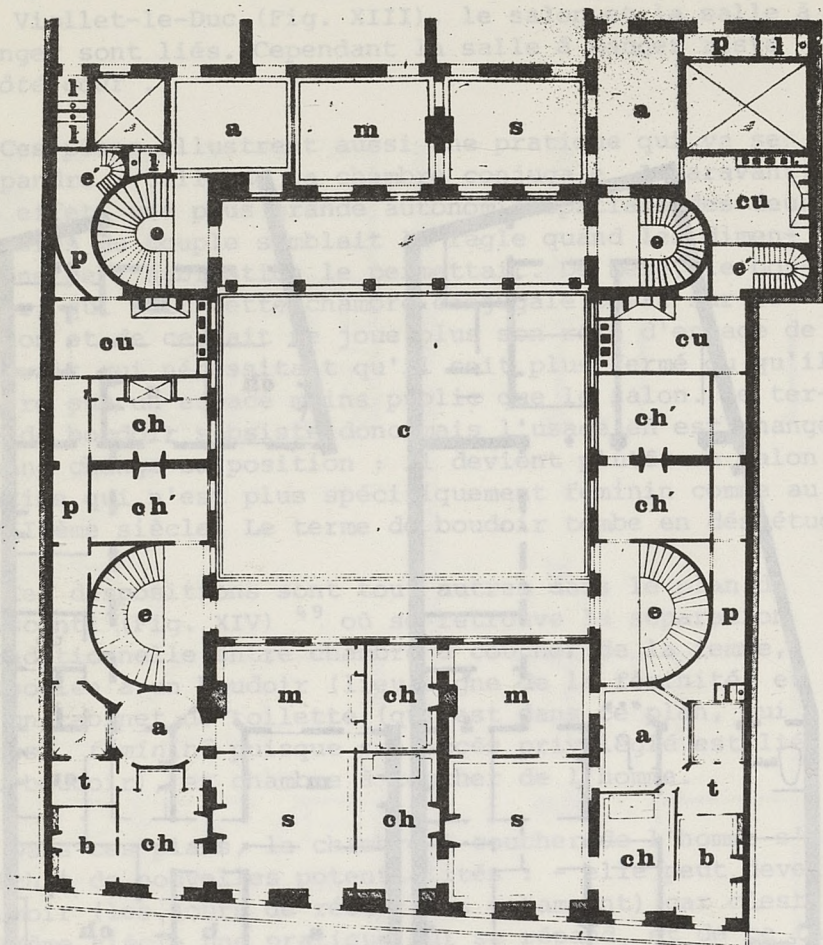


Fig. XIII - Maison Rue de Berlin.

Viollet-le-Duc, Architecte.

Recueil de Calliat.



Echelle de 1/50

Fig. XIV - Normand Aîné. *Paris moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs. Paris, 1843.* Architecte Visconti 1835.

Maison Place de la Bourse N° 10.

Plan du Premier Etage.

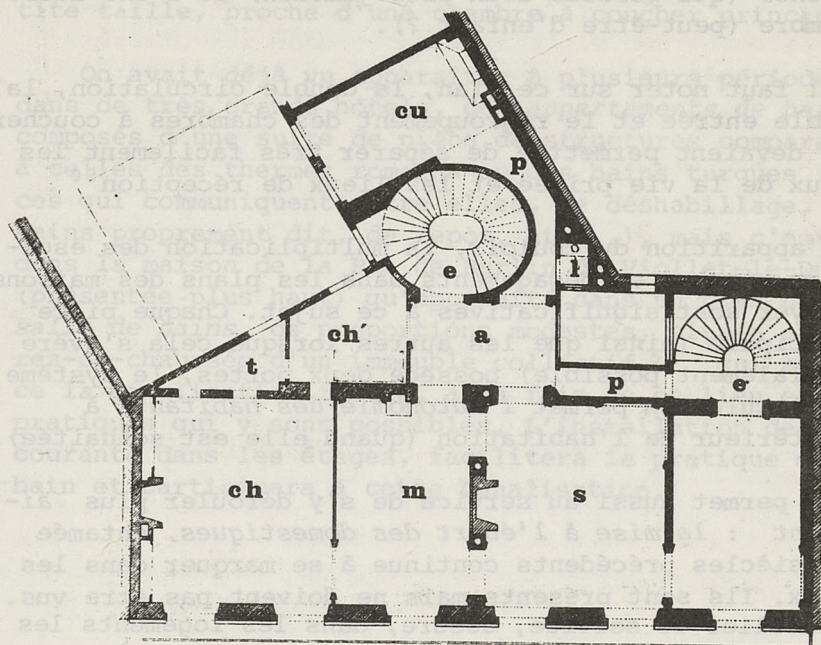


Fig. XV - Normand Ainé. *Paris moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs. Paris 1843. Architecte : Pellechet 1834.*

Dans le même recueil, le plan de la maison de la Place de la Bourse (Fig. XV) construite par Pellechet en 1834, propose une distribution originale pour l'époque, de deux points de vue.

. Le salon et la salle à manger se suivent et sont largement ouverts l'un sur l'autre (on sait quel avenir aura cette liaison).

. Le cabinet de toilette est commun à la chambre à coucher (qui possède deux lits jumeaux) et à une autre chambre (peut-être d'enfant ?).

Il faut noter sur ce plan, la double circulation, la double entrée et le regroupement des chambres à coucher qui devaient permettre de séparer très facilement les lieux de la vie privée et les lieux de réception⁵⁰.

L'apparition du couloir, la multiplication des escaliers, issues et dégagements dans les plans des maisons à loyer sont significatives à ce sujet. Chaque pièce principale (ainsi que les autres lorsque cela s'avère spatialement possible) possède deux portes, le système de circulation permet *l'autonomie des habitants* à l'intérieur de l'habitation (quand elle est souhaitée).

Il permet aussi au service de s'y dérouler plus aisément : *la mise à l'écart des domestiques*, entamée aux siècles précédents continue à se marquer dans les lieux. Ils sont présents mais ne doivent pas être vus. L'escalier de service, assure, dans les logements les plus riches, une entrée indépendante.

La cuisine reste située dans la partie la plus éloignée de l'habitation. La distance ou la liaison entre la cuisine et la salle à manger n'est toujours

50. Adeline Daumard décrivant le style de vie d'un ancien commerçant parisien retiré des affaires nous donne des indications précises sur les différentes sociabilités et leur lieu : l'existence dans la chambre à coucher "*d'un meuble de chambre à coucher*", c'est-à-dire un canapé avec les fauteuils et chaises assortis, "*ce qui permettait de recevoir des intimes*". (C'est nous qui soulignons)
in *Les bourgeois de Paris au XIXème siècle*, op. cit., p. 70.

pas déterminante dans les choix d'affectation. Elle se rapproche cependant de la salle à manger dans les logements modestes (car les domestiques en sont absents).

Les chambres de domestiques sont exclues des appartements et sont en général regroupées dans les combles et au rez-de-chaussée.

La chambre d'enfant comme pièce spécifique va apparaître dans la terminologie des plans : pièce de petite taille, proche d'une chambre à coucher principale.

On avait déjà vu apparaître à plusieurs périodes, dans de très grands hôtels, des *appartements de bains*, composés d'une suite de pièce de structures comparables à celles des thermes romains ou des bains turques (pièces qui communiquent entre elles, de déshabillage, de bains proprement dit, de repos, etc...), mais c'est dans la maison de la Rue de Berlin de Viollet-le-Duc (présentée plus haut) qu'apparaît, dans un plan une *salle de bains*, de proportions modestes, située au rez-de-chaussée d'un immeuble collectif ⁵¹, qui annonce la banalisation future, à la fois de ce lieu et des pratiques qui y sont possibles. L'installation de l'eau courante dans les étages, facilitera la pratique du bain et participera à cette banalisation.

51. Etait-elle utilisée par les différentes familles habitant l'immeuble ? Sa situation, près de la loge du concierge, au rez de chaussée, alors que les appartements se trouvent aux étages supérieurs, le laisse supposer.

IV.

Transformation et émergence d'un modèle : la seconde moitié du XIXème siècle

1 - Interrogations et positions des architectes .

La fin du XIXème siècle confirme les changements pressentis au début de ce siècle dans les nouvelles dispositions des plans mais aussi dans les discours des architectes. Depuis un siècle l'intérêt pour la distribution intérieure de l'habitation, traduit par l'existence d'écrits à ce propos, semblait moindre. Par contre, en cette fin de siècle, les écrits sur la distribution intérieure de l'habitation sont nombreux dans les traités, cours et histoires de l'habitation⁵².

Ce qui apparaît dans ces discours, c'est que la distribution intérieure de l'habitation se réfère tout d'abord à l'usage : l'habitation est une *bonne habitation* lorsque la clarté de lecture résulte d'une concordance entre mœurs et usages, et dispositions architecturales. L'architecte, conseil et guide, grâce à son "*goût*", sa "*logique*", et son "*bon sens*", doit se conformer aux mœurs.

Aux "*besoins nouveaux*" de l'époque, l'architecte doit répondre par l'invention de solutions spatiales. Les

52. C. Daly. *L'architecture privée au XIXème siècle sous Napoléon III*. Paris, E. Morel et Cie, 1864.

Recueils des planches accompagné d'une introduction où sont énoncés quelques principes généraux sur la distribution.

Davioud, op. cit.

C. Garnier et A. Ammann, op. cit.

J. Guadet. *Eléments et théorie de l'architecture*. Librairie de la construction moderne, Paris, 1902.

D. Ramée. *L'architecture et la construction pratiques, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire bâtir*. Paris, Firmin Didot et Cie, 1885.

L. Reynaud. *Traité d'Architecture*. Paris, Dunod, 1863.

Viollet-le-Duc. *Entretiens sur l'Architecture*. Paris, Morel, 1863-72.

besoins sont "complicqués", "multipliés" d'après Viollet-le-Duc. Usages nouveaux, mobilier moderne, exigences d'hygiène (air, eau, lumière, chaleur) sont les "besoins nouveaux" de confort et de bien-être.

Les architectes (Guadet, Ramée, Viollet-le-Duc) proposent des solutions, des prescriptions, des règles assorties d'exemples de dispositions spatiales, exercice-application d'un système.

Dans ces traités, les exemples présentés d'édifices construits sont toujours des riches demeures (châteaux, hôtels particuliers) même lorsque le discours se rapporte à l'appartement des habitations collectives. En effet, alors que, dans les faits, la maison à loyer semble devenue une réalité, elle est bien souvent dépréciée et dénigrée dans les écrits : le mélange des populations qu'elle suggère, n'est pas supposé préserver l'esprit de famille comme le ferait la maison individuelle.

En effet l'insistance commune à tous ces écrits porte sur la séparation de la partie privée de l'habitation (lieu de l'intimité, de la vie de famille) de la partie publique (réservée à la réception, à la représentation) et bien sûr des pièces de service (comme au siècle précédent). Pour les architectes, l'habitation est avant tout l'habitation de famille, mais cette position, pourtant mise en avant, reste ambiguë car, dans les discours et sur les plans le rôle de réception de l'habitation est souligné et guide les choix.

2.- Analyse d'un plan exemplaire.

Le tome 2 du recueil de Daly ⁵³ montre encore quelques plans de maisons à loyer distribués comme au début du XIXème siècle. Les pièces se commandent, en particulier la salle à manger (ouvrant sur la cour intérieure), dessert les chambres à coucher. Mais le plan du 77, Boulevard de Sébastopol (Architecte Mesnard) (Fig.XVI), du recueil de Daly nous montre une distribution qui deviendra exemplaire. L'appartement est organisé de façon à regrouper les chambres (partie privée de l'habitation) et par là, à effectuer une séparation avec les pièces de réception (salon, salle à manger, chambre principale : partie publique de l'habitation).

. *L'autonomie de chaque partie de l'habitation est assurée par les couloirs, les dégagements, les deux escaliers (principal et de service).*

. *Les chambres sont maintenant regroupées sur la façade arrière du bâtiment (moindre lumière, retrait par rapport à la rue, au bruit, à la vie sociale). Elles se multiplient, rendant compte de la présence des enfants dans l'appartement. Les cabinets de toilette ont leur accès par les chambres dont ils dépendent. Dans les appartements de "première classe", chaque chambre dispose de cette annexe; leur nombre diminue en même temps que diminue la classe de l'appartement, jusqu'à devenir nul. Adeline Daumard ⁵⁴ montre que le début et la fin du XIXème siècle se différencient, du point de vue de la distribution des appartements destinés aux classes possédantes, par la diminution de ces annexes :*

"(A partir de 1860) Dans les constructions neuves élevées sur les grandes avenues nouvellement tracées, les appartements destinés à la classe riche étaient grands. Ils comportaient des pièces nombreuses, spacieuses, avec les dépendances utiles pour rendre la vie agréable. Pourtant, dans les maisons de rapport du

53. C. Daly. Op. cit.

54. A. Daumard. *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXème siècle*. Paris, éd. Cujas, 1965, pp. 205-206.

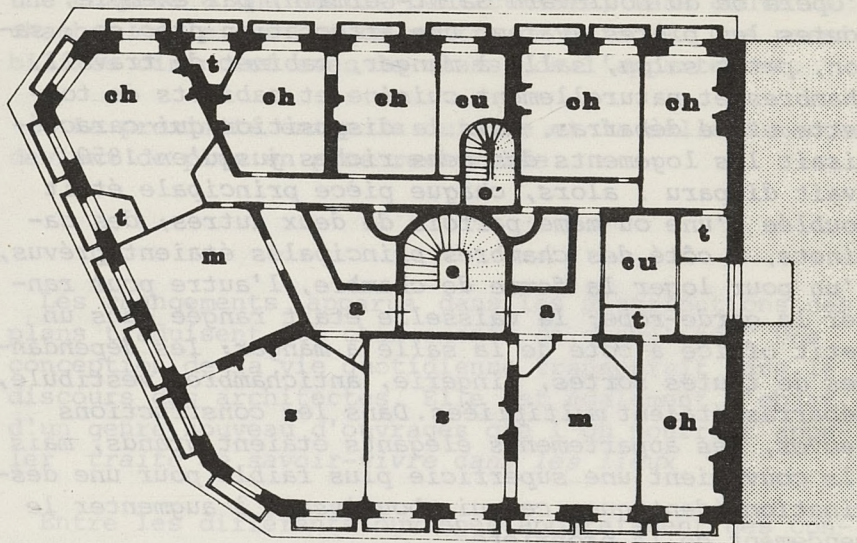


Fig. XVI - n° 77 Boulevard de Sébastopol.

Architecte : P. Mesnard.

moins et sans envisager le cas des hôtels particuliers, il y avait beaucoup moins d'espace perdu que dans les résidences plus anciennes, partagées également par appartements. Dans les cours, le nombre relativement réduit des remises et des écuries permettait d'étendre les parties habitées ou louées à des commerçants. Sur-tout les dispositions intérieures étaient mieux étudiées. Même dans les plus grands appartements de l'avenue de l'Opéra ou du boulevard Saint-Germain, par exemple, toutes les pièces avaient une affectation précise : salon, petit salon, salle à manger, cabinet de travail, chambres et naturellement cuisine et cabinets de toilette et de débarras. Mais la disposition qui caractérisait les logements des gens riches jusqu'en 1850, avait disparu : alors, chaque pièce principale était doublée d'une ou même parfois de deux autres; des cabinets, à côté des chambres principales étaient prévus, l'un pour loger la femme de chambre, l'autre pour ranger la garde-robe; la vaisselle était rangée dans un petit office à côté de la salle à manger; les dépendances de toutes sortes, lingerie, antichambre, vestibule, débarras étaient multipliées. Dans les constructions neuves, les appartements élégants étaient grands, mais ils couvraient une superficie plus faible pour une destination identique, ce qui aboutissait à augmenter le rendement de la propriété."

. Le salon et la salle à manger sont maintenant ouverts directement l'un sur l'autre, alignés le long de la façade principale sur la rue. Le salon n'existe pas dans les logements les plus modestes⁵⁵. Une des chambres reste cependant ouverte, ici sur la salle à manger (quelquefois sur le salon) mais elle possède alors une autre issue pour assurer l'indépendance de son occupant.

. Toutes les pièces ont en effet (dans la mesure des possibilités spatiales) une double desserte : par un

55. "Avec un salon, on sort décidément des classes inférieures, on s'élève à la bourgeoisie". (Garnier et Ammann - op. cit.).

système de circulation central au logement (couloirs et dégagements) et par un système de circulation périphérique le long des façades (mise en communication directe des pièces).

. Les accès à l'appartement sont multipliés : pour les domestiques, escalier de service ou double entrée, pour les maîtres, double entrée (quelquefois en effet, une chambre à une sortie particulière, sans doute la chambre ou le cabinet du maître de maison). Ces possibilités diminuent avec la classe de l'appartement.

. La proximité entre la cuisine et la salle à manger devient de plus en plus recherchée.

Les changements apparus dans les distributions des plans traduisent les changements de mentalités. Une conception de la vie quotidienne transparait dans le discours des architectes. Elle est également l'objet d'un genre nouveau d'ouvrages que l'on pourrait appeler *traité de savoir-vivre dans les lieux* ⁵⁶.

Entre les différents ouvrages apparaissent des contradictions quant à l'affectation des pièces, renvoyant à différentes représentations des mentalités. Les architectes appartiennent à la bourgeoisie, les traités de savoir-vivre et habiter s'adressent à un public plus large : différence de condition sociale, rôles des individus différents ? époque de transition dans les mentalités où les décalages dans les manières de vivre sont très importants ? D'autres affirmations sur la

56. E. Cardon. *L'art au foyer domestique*. Paris, Librairie Renouard, 1884.
J.B. Fonssagrives. *La Maison. Etude d'hygiène et de bien-être domestique*. Paris, Delagrave, 1871.

Ris-Paquot. *L'art de bâtir, meubler et entretenir sa maison ou manière de surveiller et d'être soi-même architecte entrepreneur ouvrier*. Paris, H. Laurens, s.d. (après 1874).

vie quotidienne font par contre l'objet d'un consensus. L'importance de la vie familiale, le développement de l'esprit de famille sont mis en avant unanimement. Cela s'exprime dans les plans par la séparation entre la partie privée et la partie publique de l'habitation. Les architectes se font les promoteurs d'un certain style de vie. En effet, les traités, ouvrages de recommandation, proposent la maison particulière, idéale pour la vie de famille. Elle est capable, elle, de respecter la personnalité de l'individu et de permettre "l'amour du foyer". Ce style d'habitation, de plus est choisi pour toutes les classes sociales à travers leur différent type d'habitation : hôtel, maison bourgeoise, maison "ordinaire", maison ouvrière.

Cependant, la sociabilité n'est pas comprise partout de la même façon. L'utilisation du salon et de la salle à manger est différente selon les auteurs. Pour Guadet, le salon est pensé uniquement comme lieu de réception, donc lieu public, et n'est pas utilisé par la famille comme lieu de détente "c'est à l'étranger, à l'hôte qu'il faut penser d'abord". Guadet s'interrogera néanmoins sur les pièces à privilégier d'après leur orientation : salon - salle à manger ou chambre : on sent ici l'émergence de l'importance de la vie familiale. Mais ce sera pourtant encore la vie publique, mondaine qui guidera les choix des architectes.

Par contre, Cardon et Fonssagrives⁵⁷ verront dans le salon le lieu privilégié de rencontre de la famille : "... puisqu'on a un salon, il faut l'habiter, et ne pas faire comme certaines familles qui ne l'ouvrent que pour y introduire, à intervalles éloignés, la banalité officieuse ou le parlage vide. Une pièce est nécessaire où l'on se réunit en famille, où l'on cause, où l'on

57. E. Cardon. *L'art au foyer domestique*, op. cit.

Abbé J.B. Fonssagrives. *La Maison. Etude d'hygiène et de bien-être domestique*, op. cit.

lit..."⁵⁸. Dans les grandes demeures, on trouvera salon - salle à manger d'apparat, et, salon - salle à manger de famille.

L'affectation de la *chambre principale* est, elle aussi, sujette à des différences. Elle est liée à différentes conceptions du rôle de la femme. Pour Davioud, Guadet, la chambre principale est celle de la femme, affectée de deux rôles contradictoires : elle doit pouvoir s'ouvrir sur le salon et en même temps être un lieu de retraite secrète. Cette ambiguïté souligne le passage transitoire entre la chambre de la femme, lieu public avant le XIX^{ème} siècle et qui deviendra après, lieu complètement privé.

Effectivement pour Cardon *"Dans l'usage habituel et dans les convenances les plus strictes, la chambre de Madame est un lieu sacré où nul ne pénètre et qui reste fermée même les jours de grande réception"*.

La *chambre conjugale* ne semble pas encore être tout à fait entrée dans les mœurs (sinon lorsque la présence d'une seule chambre à coucher le rend nécessaire). Son rapport au travail décide de l'usage de la *chambre de l'homme*. Le cabinet de travail comme pièce spécifique est généralement supprimé. *"A moins que la profession ou les occupations n'obligent Monsieur à avoir un cabinet pour recevoir, c'est sa chambre qui s'ouvre aux relations d'affaires professionnelles ou privées; c'est chez lui aussi le plus souvent que... les invités se réfugient pour fumer.... C'est ordinairement la chambre qui est en communication directe avec le salon qu'on choisit pour la chambre de Monsieur"*⁵⁹. Ici donc l'homme dispose de la chambre principale. Ailleurs il disposera de la chambre qui possède une issue directe sur l'extérieur pour lui assurer l'indépendance des allées et venues⁶⁰.

58. On verra, à propos du logement ouvrier, l'insistance portée sur la salle commune, lieu de réunion de la famille qui serait propre à perpétuer son esprit, d'après architectes et philanthropes.

59. E. Cardon. Op. cit.

60. Sujet développé à propos des plans du début du XIX^{ème} siècle.

Les *chambres des enfants* apparaissent désormais systématiquement dans les plans. Les architectes ne font que de très courtes allusions à leur présence. "... pas plus qu'on ne se choque aujourd'hui du babil des enfants qui jouent dans une pièce voisine" : Viollet-le-Duc signifie par cette bribe de phrase que l'idée est nouvelle. Les jeunes enfants dorment désormais à proximité des parents qui exercent sur eux leur surveillance.

*"Une chambre dans le voisinage de la leur enlève à une surveillance occulte ce qu'elle aurait de vexatoire si elle était plus apparente et lui laisse ce qu'elle a d'efficace"*⁶¹.

Lorsqu'ils seront plus âgés, le père prendra en charge l'éducation du jeune homme et la mère celle de la jeune fille. Ils disposent alors de chambres séparées et dans la mesure du possible d'une chambre individuelle.

Le rôle des parents comme éducateurs apparaît un peu dans les propos des architectes (principe encore nouveau dans la bourgeoisie), plus nettement dans les traités de *savoir-habiter*.

Le *cabinet de toilette*, la salle de bains, font partie intégrante du programme de l'habitation. Mais c'est le rapport *féminité* - salle de bains qui est souligné dans les écrits. Le beau et le luxe, l'auto-érotisme seraient d'abord féminins à cette époque. C'est le lieu de l'intimité de la femme, le lieu où elle se prépare pour séduire. La référence première est l'hygiène. Mais le cabinet de toilette est toujours un lieu retiré.

De même le *cabinet d'aisances* ne doit pas donner sur l'antichambre. Tout ce qui concerne le corps ne supporte pas le regard d'un étranger. Les années 1870 voient la mise au point et la diffusion du siphon des cuvettes

61. Fonssagrives. Op. cit.

d'aisance résolvant le problème des odeurs. Il n'est donc plus justifié de le reléguer au fond de l'appartement.

L'individu est autonome dans ces appartements. Sans que l'insistance soit réellement portée sur le souci de préserver l'intimité de chacun, le système complexe de circulation et les bribes de discours des architectes le laissent supposer : *"indépendance des allées et venues"*, *"sortir et rentrer sans attirer l'attention"*, *"discretion des entrées et sorties"*, *"ménager la liberté et l'isolement facultatif des divers membres de la famille"*.

Par contre, ce qui est nettement explicite, c'est la volonté de préserver l'intimité familiale. Ainsi la communication entre les chambres est présentée comme garante de cette intimité familiale.

Les domestiques sont toujours éloignés, mis à l'écart. *"C'est par une série de barrières matérielles que le maître peut se soustraire aux visées et empiètements des inférieurs"* ⁶². Ils doivent être efficaces sans se faire remarquer, être discrets, mais sous la surveillance des maîtres. La cuisine est encore éloignée du sein de l'appartement. Mais le nombre des domestiques diminuant, on trouvera dans les recommandations de certains architectes et de moralistes, et dans quelques plans, la cuisine à proximité de la salle à manger, ce qui est une nouveauté.

Les étrangers pénètrent le moins possible dans l'habitation. L'antichambre est là pour réguler les rapports avec les visiteurs (Daly dans l'ouvrage cité développera une grande partie de son discours sur l'antichambre, *"foyer de distribution"*). Le cabinet de travail est proche de l'entrée, les chambres au fond de l'appartement.

62. Viollet-le-Duc. *Entretiens sur l'Architecture*, op. cit.

"On ne fait plus montre de son logis et les gens de bon goût ne le laissent pas visiter au premier venu" (Davioud).

Avec l'invention de l'ascenseur le rapport étage noble (en bas) et étages dévalorisés en haut, va s'inverser puisque le logement le plus noble est le plus haut.

D'autre part, le mélange social banal avant 1850 dans un même immeuble disparaît :

"La ségrégation sociale à l'intérieur des maisons de Paris se faisait sentir bien avant Haussmann, mais les constructions neuves accentuèrent ce caractère dans la mesure où des appartements identiques se superposèrent du haut en bas de l'édifice : pour loger dans la même maison, les locataires devaient désormais avoir sinon les mêmes ressources, du moins les mêmes possibilités de dépense" ⁶³.

L'ameublement est peu important jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Ce sont plutôt les murs qui sont décorés de lambris et les cheminées et les miroirs qui sont bien sûr fixes et qui signifient l'usage de la pièce. Les autres meubles se déplacent d'une pièce à l'autre et selon les moments. Selon l'expression de Henri Bresler *"le meuble devient immeuble et se fixe"*.

Anne-Martin Fugier dans *La bourgeoise* ⁶⁴ décrit cette évolution mais surtout précise les éléments de mobilier que l'on trouve banalement dans la bourgeoisie au XIXème siècle ainsi que les styles décoratifs préférés. Nous la citons largement car son texte résume bien l'évolution des pratiques :

"Au XIXème siècle, l'appartement est compartimenté, chaque pièce et chaque meuble ont une destination bien

63. Adeline Daumard. *Maisons de Paris*, op. cit., p. 207.

64. Ed. Grasset et Fasquelle, 1983, pp. 159-160.

définie. C'est sous Louis XV que se transforme l'occupation de l'espace intérieur. Un espace privé - petits salons, boudoirs - se dessine à côté de l'espace public - grands salons et galeries - réservé à l'apparat. Jusque-là les pièces et les meubles n'ont pas eu d'emploi spécifique. Dans les comédies de Molière, par exemple, on dresse les tables sur des tréteaux au moment des repas. On serre dans les coffres aussi bien les vêtements que la vaisselle. La salle à manger comme pièce destinée aux repas date de 1750 environ. Dans le dernier quart du XVIIIème siècle, on crée un mobilier de salle à manger (en particulier la desserte, petite table sur laquelle on pose les plats et la vaisselle, appelée "servante" ou "serviteur muet").

Avec Louis-Philippe apparaissent trois éléments importants de l'ameublement bourgeois : l'armoire à glace, le tabouret de piano, le fauteuil à roulettes. On fabrique des meubles en série et les composantes du mobilier deviennent fixes pour chaque pièce. Dans la chambre à coucher, le lit conjugal, l'armoire à glace, la table de nuit, la commode. Dans la salle à manger, le buffet à corps unique surmonté d'un gradin à éta-gères, et la suspension, que Barbey d'Aurevilly nomme avec humour l' "araignée de Damoclès". Dans le salon, enfin, fermé sauf aux heures de réception, des sièges recouverts de velours frappé ou de reps rouge à rayures, un fauteuil Voltaire rembourré, à haut dossier sinueux cambré à hauteur des reins, une chauffeuse capitonnée, un piano droit avec son tabouret à vis et une pendule sous globe. Des débauches de draperies évoquées par Mme de Girardin : "Les cheminées ont des housses de velours avec des franges d'or, les fauteuils ont des manchettes de dentelles, les lambris sont cachés sous des étoffes merveilleuses, brochées, brodées, lamées... Les rideaux sont fabuleusement beaux; on les met doubles, triples, et l'on en met partout".

Le Second Empire voit le triomphe du capiton. L'ossature de bois des meubles disparaît totalement, même le chevet des lits. Les sièges à la mode sont le fauteuil crapaud capitonné de satin et le pouf. Des pompons, des galons, des glands, à profusion, et jusque sur la

main courante des rampes d'escalier. Pour les meubles, on copie tous les styles et on les mélange. Ainsi, dans un appartement, chaque pièce peut-elle avoir son siècle : du Louis XVI dans la chambre à coucher, du gothique ou Renaissance dans la salle à manger, du Louis XIV dans le grand salon, du Louis XV ou XVI dans le petit. L'ameublement devient, jusqu'en 1900, une sorte de pot-pourri.

Les numéros d'une revue mensuelle, la *Décoration intérieure*, qui paraît de 1893 à 1895, donnent une idée du capharnaüm qui règne dans les maisons. Aux salles à manger gothiques et aux chambres à coucher Louis XVI se mêlent les éléments les plus exotiques : lit japonais, salle de jeu assyrienne, billard mauresque, salle de bains orientale. De son côté, Henri de Noussanne, littérateur intéressé par l'art, décrit la "maison rêvée". Pêle-mêle fou des époques et des civilisations. La maison d'architecture romaine, avec atrium, est meublée dans le style Louis XIV, pour la commodité, dit l'auteur, et ornée de japonaiseries. Au cœur de cette demeure, il disposerait d'une "retraite" qu'il diviserait en deux : dans le coin profane, il recréerait l'Egypte, à l'aide d'un sphinx en granit et d'un palmier, dans le coin religieux, il mettrait des stalles, un Christ, etc...! La demeure rêvée est un condensé de l'univers et du passé.

Le style "nouille", en 1900, essaie de réagir contre les mélanges de styles, cherche à désencombrer et à donner une unité. Mais il n'aura aucun succès auprès des petits-bourgeois, qui se raccrochent au buffet Henri II et à l'armoire à glace. En revanche, les bibelots copiés ou inspirés de Guimard, Gallé ou Majorelle, ont été fabriqués en grande série et vendus à bas prix. On les trouve sur les buffets Henri II, en décoration...".

Chapitre III

Les principes énoncés par les architectes.

I.

Les qualités de la distribution

Dans la tradition vitruvienne, les théoriciens de l'architecture du XVIème au XVIIIème siècle, ont qualifié les édifices au regard de la beauté, la solidité, l'utilité; cette terminologie et les acceptions se modifient avec les époques et les auteurs.

A la distribution, s'attache, de façon privilégiée au XVIIème siècle, la qualité de *commodité*, qui précise ou remplace le terme *utilité*.

Ce terme n'est pas nouveau dans la théorie de l'Architecture; il était employé au siècle précédent, mais plutôt au sens de convenance de la proportion, beauté, ainsi que l'a analysé W. Szambien . Désormais son acception se spécifie : *commodité* devient pratiquement synonyme d'aisance.

Ainsi les distributions proposées par Le Muet ² répondent à des préceptes généraux énoncés dans la présentation de l'ouvrage, principes "*qu'il faut observer pour ce qui regarde l'aisance et la commodité*".

Briseux ³ présente la *commodité* dans l'habitation, comme la qualité nouvelle de la distribution, là où autrefois n'était requis que le "*nécessaire*".

1. W. Szambien. *Reflet de la connaissance. Etudes sur la théorie et la terminologie de l'architecture à l'âge classique*. Paris, IERAU, 1983.
2. P. Le Muet. Op. cit.
3. Ch.E. Briseux. Op. cit.

La commodité est la traduction de ce que nous appellerions aujourd'hui le confort domestique⁴, nouvelle exigence dans l'habitation. Désormais l'intérieur de la maison ne se réfère plus seulement à l'état du propriétaire. C'est la convenance qui désigne *"plus spécifiquement, l'accord entre les moyens et les dispositifs architecturaux déployés et le statut social du commanditaire"*⁵.

Jombert⁶, utilise cette différenciation de la terminologie pour désigner ces deux qualités de la distribution qui coexistent au XVIIIème siècle.

La distribution doit obéir à des principes de convenance qui demandent que *"l'ordonnance de l'édifice soit analogue à l'état de celui qui le fait élever"*, et à des principes de commodité et de beauté qui font que *"la disposition des pièces soit faite tellement à propos que chacune se trouve placée et dégagée suivant l'usage auquel est elle propre"*.

La commodité qualifiera la distribution dans cette acception jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.

Cependant l'importance relative accordée à ces principes dans la conception de l'habitation, dépend de la destination sociale, du type d'édifice concerné.

Norbert Elias⁷, à partir des articles de l'*Encyclopédie*⁸ analyse cette situation :

"Les renseignements que l'Encyclopédie nous fournit sur le caractère des maisons destinées aux différents ordres et groupes sociaux sont très révélateurs à cet égard. Elle fixe d'abord les principes devant présider à la construction des maisons pour les couches inférieures, les couches professionnelles : "La symétrie, la solidité, la commodité et l'économie". Que ces prin-

4. C'est seulement au XIXème siècle que ce terme est employé dans les traités.

5. Définition donnée par W. Szambien, op. cit.

6. Ch.A. Jombert. Op. cit.

7. N. Elias. Op. cit., p. 36.

8. Diderot et D'Alembert. Op. cit.

cipes expriment une discrimination de rang et d'état ne nous semble pas évident, car les qualités exigées pour les maisons des petits artisans et commerçants sont celles-là mêmes que de nos jours un vaste mouvement exige de chaque construction. Le fait qu'elles constituaient, à cette époque, les critères des maisons destinées aux couches inférieures, que surtout l'"économie" y figure en bonne place, n'est pas moins caractéristique de l'évolution de l'habitation que la constatation - confirmée par un grand nombre d'observations - que l'"économie", c'est-à-dire la rentabilité et l'emploi modéré des matériaux, ne jouait aucun rôle dans l'architecture des couches dominantes de cour. Il n'en est nulle part question.

Les couches sociales inférieures n'ont pas besoin de "représenter", elles n'ont pas d'obligations de classe. L'aspect de leurs habitations est déterminé par des traits qui ne font pas nécessairement défaut aux autres, mais qui disparaissent souvent derrière des fonctions de représentation et de prestige. Des valeurs utilitaires telles que le confort et la solidité s'affichent crûment dans les couches professionnelles. Le souci de l'économie frappe déjà dans l'apparence extérieure des demeures."

W. Szambien suggère que la commodité se fait ensuite "absorber par le confort, le réconfortant et le confortable"⁹.

Effectivement au XIX^{ème} siècle, le terme de commodité ne semble plus être à l'ordre du jour. La tentative d'établir des données maîtrisables génératrices des dispositifs spatiaux explique peut-être cet abandon du terme : la commodité par sa subjectivité, tombe en désuétude dans une volonté d'objectivation, de rationalisation.

Les traités continueront cependant à employer l'adjectif commode pour qualifier une disposition. Par exemple, ils prescrivent des dispositifs "commodes et intimes", susceptibles d'assurer l'indépendance de l'habitation.

9. W. Szambien. Op. cit.

Quant au principe de convenance, il n'est plus énoncé en tant que tel. Pourtant Viollet-le-Duc¹⁰ bannira le "paraître". L'habitation doit être en rapport avec les "fortunes". Reynaud liera également les différences existant entre les intérieurs des habitations aux impératifs économiques des clients.

*"Le niveau tend à s'établir, sinon dans les fortunes, du moins dans les usages et les ambitions; et les appartements de la modeste bourgeoisie veulent reproduire, sur une petite échelle, ceux des familles opulentes. Ils n'admettent de différence que dans le nombre et les dimensions des pièces, ainsi que dans la richesse de l'ornementation"*¹¹

Pourtant le rang, la position sociale de l'habitant sont des références architecturales constantes - même si elles restent implicites - dans les choix de distribution (l'attribution du salon réservé à la bourgeoisie est un signe classant, par exemple).

II.

La référence aux usages

La commodité est ce qui qualifie la transcription de pratiques en dispositifs spatiaux. Cette attention à des usages est parfois annoncée dans les textes, mais, reste pour nous peu précise; quand les usages sont décrits ils sont rarement situés socialement.

Le Muet¹² donnera des principes généraux régulant les choix spatiaux :

- principe de relation entre les appartements qui doivent être tout à la fois proches mais indépendants.
- principe de composition des appartements, une pièce principale et ses dépendances.
- principe de taille des appartements en fonction de

10. Viollet-le-Duc. Op. cit., 17^e entretien sur l'Architecture privée.

11. L. Reynaud. *Traité d'architecture*, op. cit., p. 521.
Chap. Maisons de ville.

12. P. Le Muet. Op. cit.

l'usage ("du service à quoi vous l'aurez destiné") et de la place du mobilier, le grand lit carré de la chambre étant toujours dessiné.

La seule indication traduisible à partir de ces principes est, dans un souci d'indépendance des espaces, de concevoir des dégagements aux pièces principales et d'éviter les pièces commandées. Les autres préceptes sont liés à des pratiques non décrites dans le texte, ce qui ne permet pas d'imaginer des réponses spatiales. Si la référence aux usages existe, elle n'est pas explicite.

Savot¹³ dans son discours, donnera des dimensions de pièces : pour cela il fera parfois référence à la place du mobilier qui est déterminée par certaines pratiques. Par exemple, il décrira la chambre en fonction de la place du lit et de l'usage de recevoir couché. Les corrections apportées par F. Blondel à cet ouvrage, notent les changements dans les pratiques. Par exemple, il nous apprend que désormais les domestiques ne dorment plus près de leur maître, ce qui transforme la disposition des lieux.

En fait dans les traités du XVII^e siècle, les références à des pratiques sont peu nombreuses et pas systématiques. Les usages sont surtout notés lorsqu'ils sont nouveaux, lorsqu'ils ont changé.

D'une part, l'indépendance des chambres, réponse à une quête plus grande de l'autonomie de l'individu, et d'autre part, la mise à l'écart des pièces de service, réponse à l'établissement de barrières avec les domestiques, sont les deux grands principes sur lesquels porte l'insistance des architectes - celle-ci atteste de l'existence d'un changement -.

Au-delà d'une simple lecture de plan, l'hôtel proposé par Daviler¹⁴ (Fig. XVII) donne des indications, sur les usages dans les lieux, par un système de coda-

13. L. Savot. Op. cit.

14. A.C. Daviler. Op. cit.

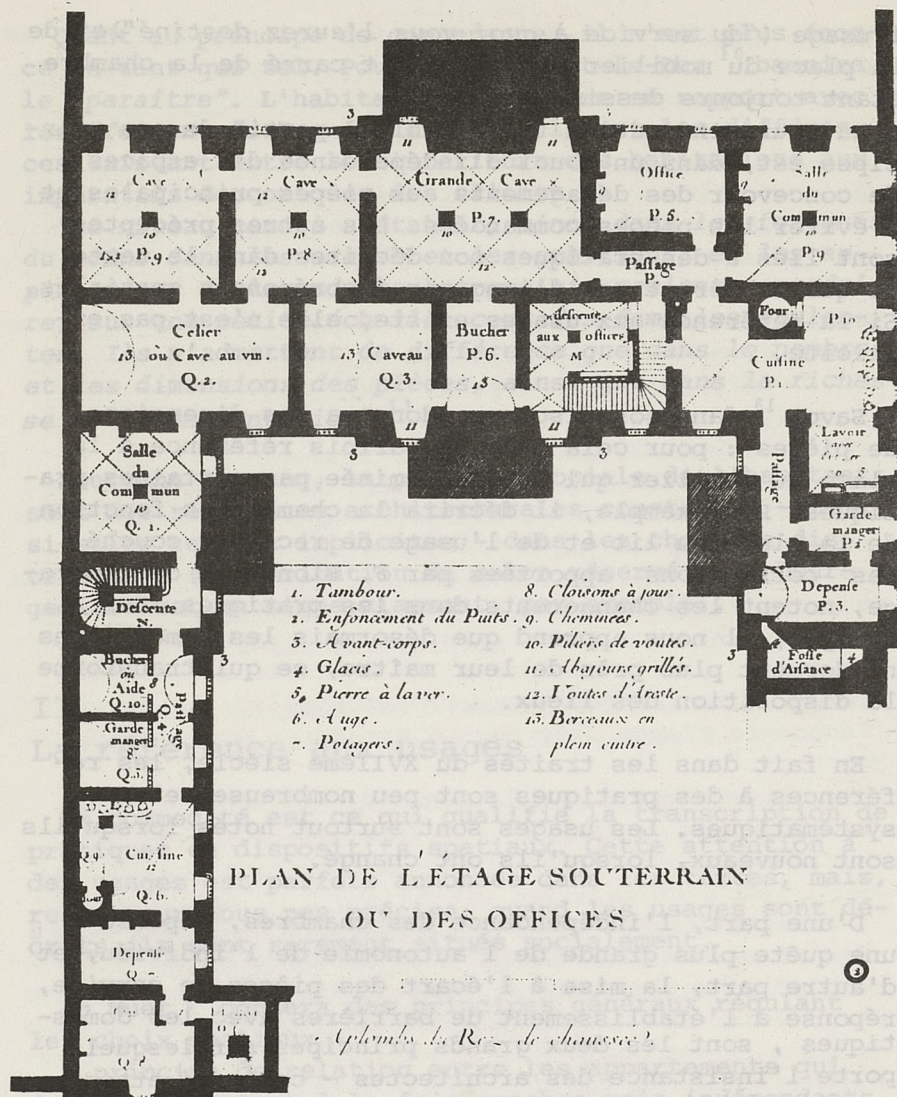


Fig. XVII - Daviler. Plan de l'étage souterrain d'un hotel idéal , 1691.

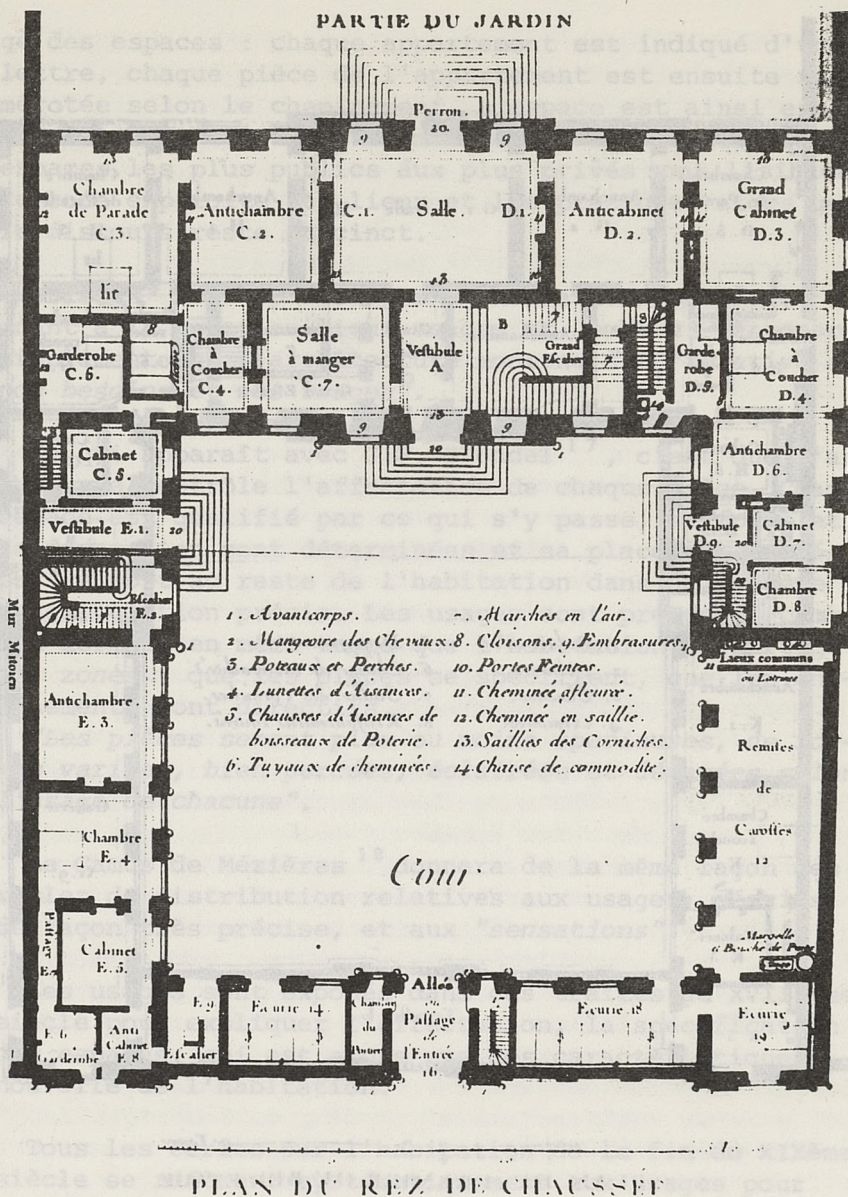
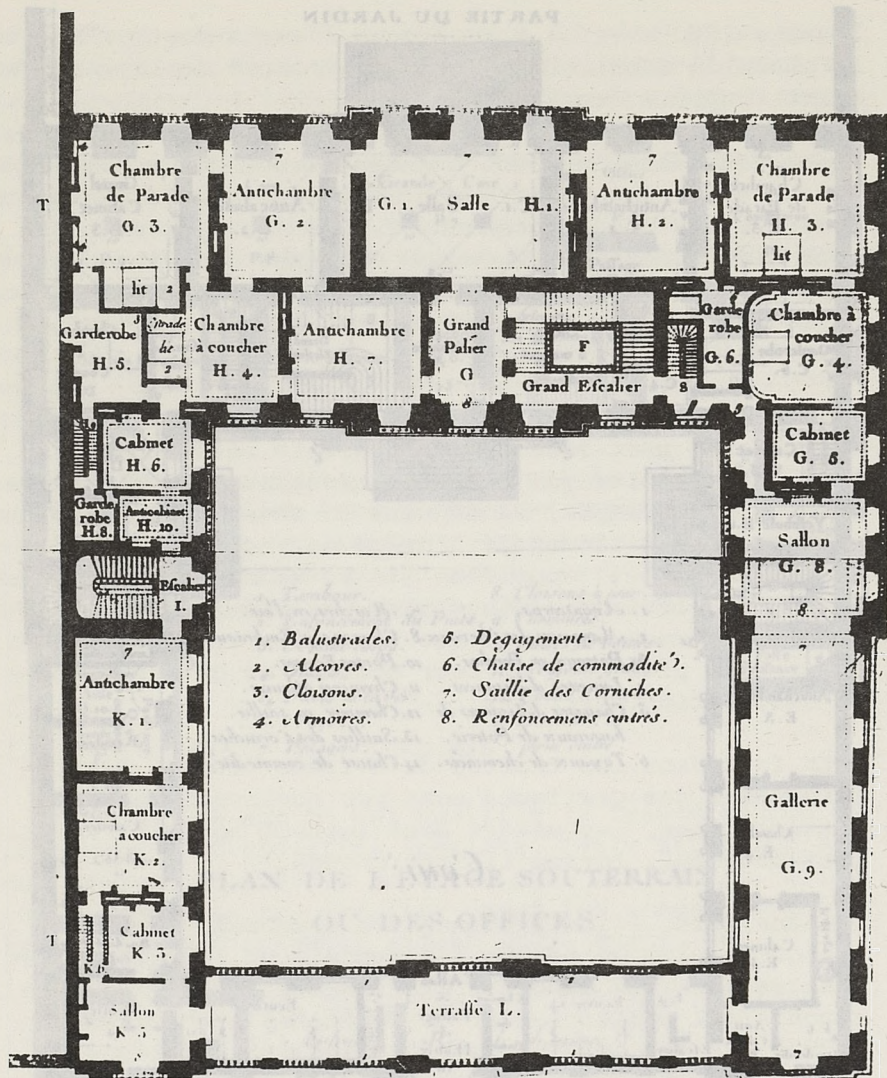


Fig.XVII - Daviler. Plan du rez-de-chaussée d'un hôtel idéal, 1691.



PLAN DU PREMIER OU BEL ETAGE

Fig. XVII- Daviler . Plan du 1er étage d'un hôtel idéal, 1691

ge des espaces : chaque appartement est indiqué d'une lettre, chaque pièce de l'appartement est ensuite numérotée selon le cheminement. L'espace est ainsi entièrement contrôlé et les cheminements, la progression des espaces les plus publics aux plus privés sont lisibles. Ce code explicite les lieux et les pratiques alors que le discours reste succinct.

Briseux¹⁵ ne donnera pas d'indications précises quant à la relation lieux-usages et Jombert¹⁶ énoncera simplement que l'architecture moderne est *"relative à nos besoins et nos usages"*.

Ce qui apparaît avec J.F. Blondel¹⁷, c'est que l'architecte contrôle l'affectation de chaque pièce. Chaque espace est qualifié par ce qui s'y passe, sa forme et sa décoration sont déterminées et sa place est située par rapport au reste de l'habitation dans un système de circulation précis. Les usages sont présentés comme des normes, en même temps que l'habitation se partage en zones, que les pièces se spécifient, que les cheminements sont directs.

"Les pièces seront plus ou moins spacieuses, de formes variées, bien percées, éclairées et dégagées selon l'usage de chacune".

Le Camus de Mézières¹⁸ donnera de la même façon des règles de distribution relatives aux usages, décrits de façon très précise, et aux *"sensations"*.

Les usages sont exposés dans ces traités du XVIIIème siècle pour expliquer l'affectation, la spécification des espaces, qui est alors une des caractéristiques nouvelles de l'habitation.

Tous les écrits sur l'habitation de la fin du XIXème siècle se réfèrent systématiquement aux usages pour

15. Ch.E. Briseux. Op. cit.

16. Ch.A. Jombert. Op. cit.

17. J.F. Blondel. Op. cit.

18. N. Le Camus de Mézières. Op. cit.

décrire les lieux. Les choix spatiaux sont fondés sur l'établissement d'un programme de l'habitation. Ce programme est présenté comme la résultante d'"impératifs", de "nécessités", des "traditions", des "habitudes", des "mœurs", des "usages", des "fonctions", des "besoins", du "goût ambiant" pour reprendre la terminologie assez riche des textes.¹⁹

Chaque espace est décrit par ses pratiques, son mobilier et sa décoration qui déterminent sa position au sein de la maison, ses dégagements, ses dimensions, ses conditions d'éclairage, de chauffage et de ventilation.

"Que l'architecte mette donc le local en harmonie avec la fonction, telle que l'a créée le développement moral et intellectuel de l'humanité"²⁰.

Ce programme de l'habitation est théorique. En pratique le dessin de l'habitation n'en est pas déduit directement puisque les architectes devront se résoudre à des sacrifices (le moins possible, mais judicieusement choisis) pour proposer une réponse spatiale cohérente. L'architecte procède à ces renoncements avec goût, raison, logique, bon sens et expérience. Mais surtout il ne doit pas tomber dans les exigences de la "mode". Cette crainte des architectes vis-à-vis de la mode, présentée comme éphémère, changeante, confirme la volonté de se fonder sur des variables sûres. Une des représentations privilégiées des architectes (ainsi que leur espoir) est déjà comme aujourd'hui, d'arriver à isoler des variables maîtrisables qui additionnées devraient aboutir à la bonne architecture. L'exposé théorique est le lieu de l'idéal : il veut être l'énoncé complet, objectivé de tous les usages. En ce sens la distribution devient une "science". Ramée parlera de "science architecturale" et décrira comme "qualités indispensables aux projets de construction" des dispositifs permettant des pratiques. Pour aboutir à la vraie architecture, il s'agit d'être vrai, selon le programme. C'est ce qu'affirme Viollet-le-Duc :

19. La bibliographie en a été donnée au chapitre I.

20. L. Reynaud. Op. cit., p. 526.

"En architecture, il y a, si je puis m'exprimer ainsi, deux façons nécessaires d'être vrai. Il faut être vrai selon le programme, vrai selon les procédés de construction".

C'est aussi en terme de vérité, qu'est énoncé le principe directeur - annoncé comme tel - des choix spatiaux de l'habitation : préserver l'intimité; le lieu de la vie de famille, de la vie intérieure, du bien-être, du confort est la véritable habitation.

Aux besoins modernes, compliqués et multipliés, répond "l'organisme très complexe d'une habitation de notre temps"²¹.

La référence aux usages est donc présentée comme l'une des bases fondatrices, génératrices de l'espace de l'habitation. Elle est largement décrite, explicitée par les architectes qui tentent ainsi de la maîtriser. C'est en cela que l'on peut dire que les écrits architecturaux de cette période sont de véritables traités de savoir-vivre dans les lieux. Ils présentent comme normes, comme modèles les usages qu'ils décrivent.

Les architectes constituent ces références aux usages de la vie quotidienne dans l'habitation en un savoir de l'"Architecture privée"²². Mais ces principes sont confrontés à leur intégration dans une discipline constituée d'autres parties : l'exposé de la théorie architecturale juxtapose plusieurs types de discours donnant des recommandations quant à la technique constructive, des règles quant à leur beauté... Cette forme d'exposé ne met pas en évidence les rapports dialectiques existant entre les principes des différentes branches. Elle donne à penser que la forme est déduite linéairement de la globalité des préceptes énoncés par la théorie. Les architectes voudraient avoir une plus grande maîtrise de la forme architecturale, en pensant

21. Viollet-le-Duc. Op. cit., p. 294.

22. Pour reprendre une terminologie du XIXème siècle, l'"Architecture privée" désigne celle destinée aux particuliers, donc l'architecture de l'habitation.

pouvoir la générer à partir de principes théoriques de plus en plus nombreux et fins. C'est la non-reconnaissance de l'autonomie de la forme.

Les questions soulevées par le rapport des différentes branches de l'Architecture ne sont pas pour cela évincées du discours architectural. Les règles d'usage, que les architectes revendiquent à partir du XVIIIème siècle comme une partie de leur savoir, bousculent des principes déjà établis, préexistants.

Ainsi Patte, architecte, déplore en 1769 que l'attention aux techniques constructives ait été moins stricte.

"L'art de la distribution, qui s'est perfectionné depuis 40 ans en France, a nui, plus qu'on ne pense, à la solidité des bâtiments, en occasionnant quantités de formes dont on tourmente la plupart des plans, sous prétexte de rendre les appartements plus commodes. Il en est résulté une multitude de porte-à-faux qui varient quelquefois à chaque étage, tellement qu'à peine peut-on deviner comment l'un peut subsister au-dessus de l'autre, tant tout y est dénaturé" ²³.

On peut également lire dans ces phrases une critique sous-jacente à l'utilisation de "porte-à-faux", de "formes tourmentées"; ces éléments architecturaux ne répondaient pas au code esthétique alors en vigueur. L'art de la distribution aurait nui aux principes classiques de l'Art. C'est l'une des questions que nous poserons dans le paragraphe suivant.

Les analyses succinctes qui suivent tentent d'aborder à partir du discours théorique :

- d'une part, la dialectique des règles d'usage et des lois esthétiques qui étaient codifiées dans un système cohérent rigide ²⁴ ;

- d'autre part, les limites de la connaissance des usages que l'architecte reconnaît à l'habitant, et donc les limites du savoir architectural quant à cette partie.

23. Patte cité par Hauteceœur, op. cit. Tome III : Première moitié du XVIIIème siècle. Le style Louis XV.

24. L'analyse des plans au regard du discours sur les lois esthétiques permettrait d'apprécier la réalité de l'impact des règles d'usage.

Ce ne sont que deux vues partielles d'un ensemble plus important de questions, mais à travers lesquelles on peut tenter d'apprécier le rôle que se donne l'architecte, la spécificité de son travail dans la conception de l'habitation.

III.

Code esthétique et règles d'usage

Nous avons vu qu'avant le XVII^e siècle l'architecture devait exprimer l'état du propriétaire. La composition des espaces intérieurs était régie par des règles d'ordonnancement : principes géométriques, lois de proportion... ayant peu de rapport avec des règles d'usages.

C'est au XVIII^e siècle, avec la distribution annoncée comme un art nouveau, que le rapport entre esthétique et usage va préoccuper les architectes.

Les règles d'usage imposent en effet, des dispositions spatiales qui ne sont pas toujours compatibles avec le code classique; elles bousculent les principes de composition du plan déjà établis.

Cela suppose qu'à cette époque, époque de changement, de transition, l'architecture doit, elle aussi, changer; mais certaines résistances se font jour. L'incompatibilité qui semble exister, et qui est présentée comme telle dans les écrits d'architectes, entre art et usage, est résolue de diverses façons.

Dans la définition de la distribution que donne J.F. Blondel, coexistent des principes esthétiques et des règles d'usage. Il peut en être ainsi dans un discours théorique. La perfection de la distribution provient en effet pour lui, de l'arrangement naturel des pièces, de la noblesse, grandeur et proportion relativement à l'esprit de convenance, et permet aux appartements

d'être mieux percés et, à la symétrie d'être observée avec plus de régularité.

Le conflit se révèle plutôt dans la mise en forme spatiale, où tous les préceptes doivent se matérialiser : des concessions, des renoncements en résultent.

Lorsque Daviler²⁵ propose son *plan-type* d'hôtel, il prévient avoir préféré "la symmetrie & la magnificence à une distribution plus ménagée".

"mais j'ay cru que dans ce Dessein je devois proposer un exemple où la beauté de l'Architecture l'emportait sur l'oeconomie d'un père de famille qui distribue plutôt sa place suivant les usages qui luy conviennent, que selon les règles de la belle Décoration".

Ce sont les "règles de l'Art" : la symétrie dans le plan, dans la décoration des pièces (place de la cheminée au milieu du panneau...), la façade qui sont les principaux guides de mise en forme de l'habitation.

J.F. Blondel²⁶ dans ses *Cours d'architecture*, propose deux plans de palais, l'un où il sacrifie à l'Art (Fig. XVIII), l'autre où il sacrifie au commode (Fig. XIX). Il décrit cependant le second de façon plus précise. L'architecte est un homme de l'Art avant tout. Les architectes ont donc à faire des choix : il semble qu'ils avouent alors être de leur dessein d'appliquer plus strictement les règles du code esthétique.

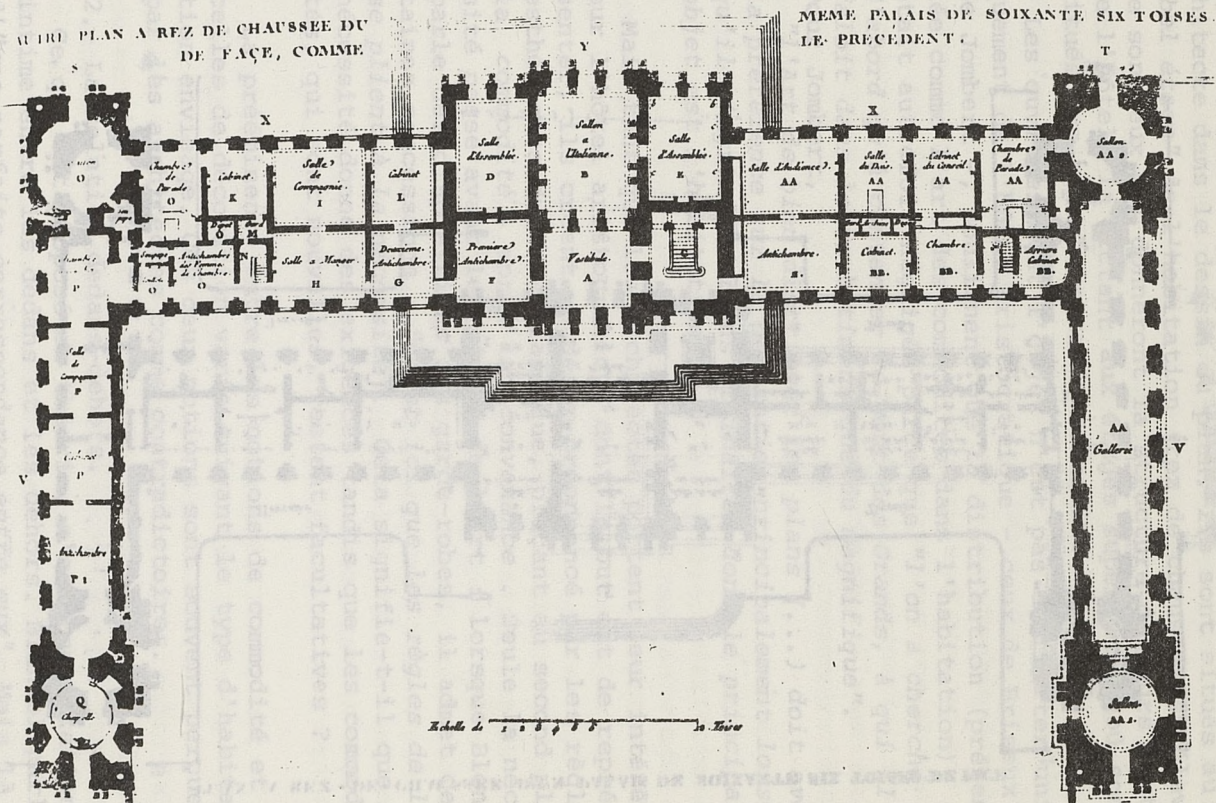
1.- L'apparat

Effectivement l'apparat reste ce que doit exprimer avant tout l'hôtel et il fait plutôt référence au décor, à la magnificence des lieux : il s'agit de montrer. Il n'y a donc pas ici de référence directe à des usages liés au confort domestique. L'application de règles esthétiques reste facile. Les appartements de parade sont dessinés selon un plan symétrique et alignés sur la principale enfilade, qui est le premier tracé de l'ar-

25. A.C. Daviler. Op. cit.

26. J.F. Blondel. Op. cit.

Fig. XVIII - Plan du palais imaginé par Blondel où il sacrifie à l'Art.



PLAN A REZ-DE-CHAUSSEE D'UN PALAIS DE SOIXANTE SIX TOISES DE FACE.

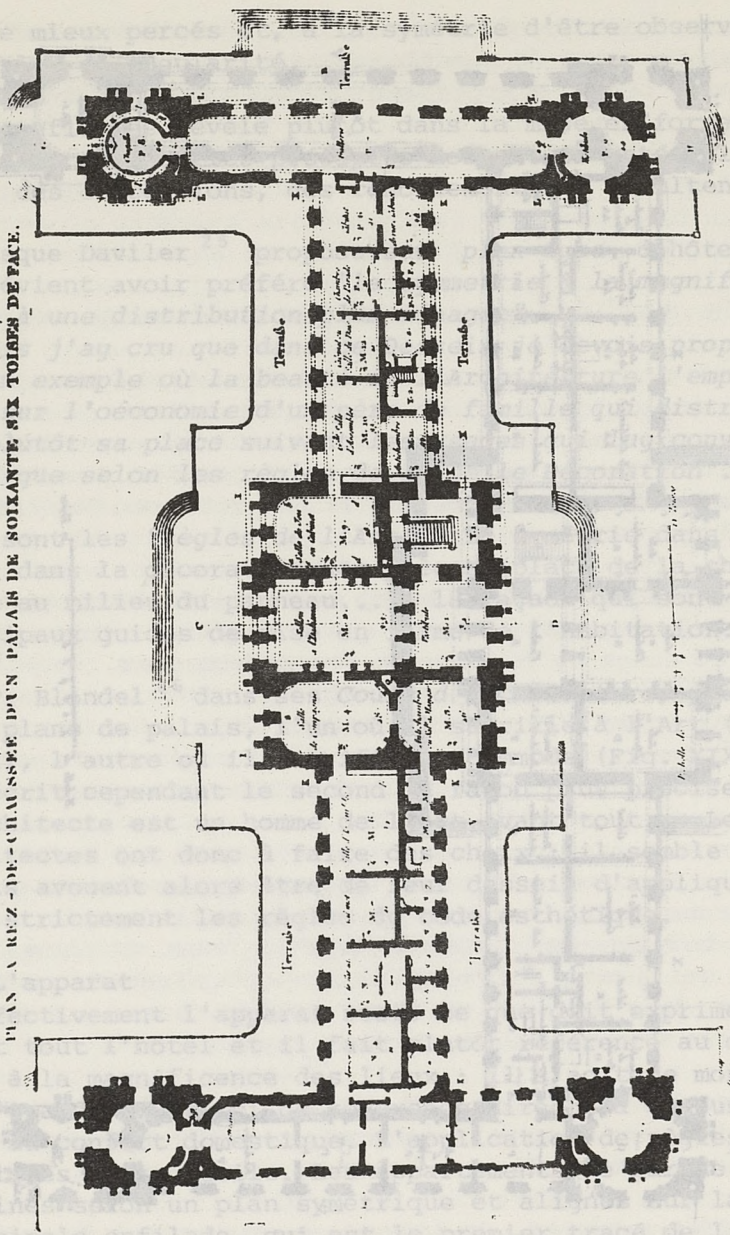


Fig. XIX - Plan d'un palais imaginé par Blondel où il sacrifie au commode.

chitecte dans le dessin du plan. Ils sont situés au "bel étage" de l'habitation (rez de chaussée surélevé) : ce sont eux qui donneront la structure des murs porteurs de l'hôtel, la dictant aux étages supérieurs, où sont situés les appartements de commodité.

Les ouvrages dont l'objet n'est pas de traiter uniquement de l'hôtel aristocratique - ceux de Briseux et de Jombert -, soulignent que la distribution (présentée comme l'art des commodités dans l'habitation) était autrefois négligée parce que *"l'on a cherché d'abord qu'à contenter le goût des Grands, à qui il ne falloit dans leurs bâtimens que du magnifique"*. Pour Jombert,

"l'Art de bien distribuer les plans (...) doit avoir la préférence sur la décoration principalement lorsqu'il s'agit de maisons ordinaires dont le principal objet est l'habitation".

Mais tant que les architectes portent leur intérêt sur l'hôtel aristocratique dont le but est de représenter, ils créent un décor ordonnancé par les règles esthétiques du code classique, plaçant au second plan la commodité, après la convenance. Seule la nécessité passe avant les règles de l'Art : lorsque Blondel parle des dispositions des garde-robes, il admet certaines concessions : *"C'est ici que les règles de l'Art se plient à la nécessité"*. Cela signifie-t-il que la nécessité donne des exigences tandis que les commodités, qui sont nouvelles, restent facultatives ?

La prééminence entre les notions de commodité et celles de décoration varie suivant le type d'habitation envisagé. Ces deux notions sont souvent perçues par les architectes comme contradictoires.

2.- La relation dedans-dehors.

Ce qui est proposé en théorie, c'est une relation intime entre les dedans et les dehors. Blondel parle d'*"une parfaite correspondance entre eux"*. Mais là encore la théorie expose des principes que la pratique, elle, ne peut appliquer sans concessions. C'est le

conflit qui est exprimé lorsqu'il propose deux exemples d'hôtels. Il s'agit pour l'architecte de trouver la juste position intermédiaire :

- qui ne présente pas "l'inconvénient de la plupart des architectes du dernier siècle qui, pour avoir négligé les commodités qui rendent aujourd'hui nos habitations si intéressantes, n'ont guère produit que de belles façades".

- qui ne soit pas au contraire, celle du "plus grand nombre de nos contemporains, (qui) il y a 30 ans, ne s'étant attachés qu'à la distribution proprement dite, et aux embellissements des dedans ont si souvent défiguré l'ordonnance des dehors".

Mais devant la difficulté à exprimer cette relation intime dans la mise en forme du bâtiment, les architectes du XVIIIème siècle annoncent préférer ne pas nuire aux dehors et sacrifier aux dedans :

"Il faut quelquefois, dans un grand Edifice, savoir sacrifier l'intérieur à l'extérieur"²⁷.

L'architecte doit s'attacher avant tout à dessiner une façade ostentatoire.

Tant que les dedans et les dehors étaient régis par les règles d'un même code, la compatibilité à trouver entre les deux était logique. L'application des règles de commodité aux dedans gêne l'application des lois classiques de composition de la façade.

A la fin du XVIIIème siècle, Le Camus de Mézières, propose pour réaliser cette intimité entre les dedans et les dehors, que la façade soit l'expression de la distribution intérieure.

"En effet, ce sont les dehors qui doivent d'abord nous fixer & nous attacher; ils doivent nous indiquer ce que peuvent être les dedans & à quels usages ils sont destinés (...): les dedans et les dehors doivent avoir la relation la plus intime"²⁸.

27. J.F. Blondel. Op. cit.

28. N. Le Camus de Mézières. Op. cit.

Durand édictera des principes proches :

*"Sans doute que la grandeur, la magnificence, la variété, l'effet et le caractère que l'on remarque dans les édifices, sont autant de beauté, autant de causes de plaisir que nous éprouvons à leur aspect. Mais qu'est-il besoin de courir après si l'on dispose un édifice d'une manière convenable à l'usage auquel on le destine. C'est donc de la disposition seule que doit s'occuper un architecte"*²⁹.

Pourtant les maisons proposées par Dubut³⁰ dans *L'Architecture civile* expriment combien la symétrie pouvait être alors un guide très fort de composition architecturale.

Le problème posé aux architectes du XVIIIème siècle, qui était l'introduction de nouvelles règles - liées à la distribution - dans un système cohérent déjà existant, n'est plus le même à la fin du XIXème siècle. La distribution est alors une partie reconnue de l'architecture dont les règles évoluent avec les usages. Ce qui apparaît à ce moment, c'est l'énoncé de *nouvelles règles de l'Art*, qui tendent à remplacer le code classique. Celui-ci perdure néanmoins à travers les écrits et les dessins des architectes. C'est une période de transition, qui abandonne un système pour adopter d'autres valeurs esthétiques. Et le rapport que celles-ci vont entretenir avec les règles d'usage subit par là-même, des changements.

3.- Perdurance du code classique.

Dans la plupart des écrits de cette période, les règles d'usage constituent le programme de l'habitation. Mais à ce programme s'ajoute pour l'architecte, le soin de rendre certaines pièces *"aimables et artistiques"*.

"La théorie ne peut guère vous parler que de dispositions, de relations de voisinage, de nécessités, d'hygiène. Ne croyez pas pourtant que l'architecte ait tout fait lorsqu'il a satisfait à toutes ces théories.

29. J.N.L. Durand. Op. cit.

30. Dubut. *Architecture civile. Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres*. Paris, J.M. Eberhart, 1803.

Il lui reste à rendre la chambre aimable et artistique"³¹.

La prescription des enfilades subsiste pour les pièces de réception, présentée non seulement comme une facilité pour la circulation des invités, mais aussi produisant le "meilleur effet"³², "réjouissant l'œil"³³. Le salon, pièce de luxe et de représentation, est conçu à partir d'un programme artistique par excellence, "mais toujours avec le souci de la commodité de disposition" s'empresse d'ajouter Guadet. La décoration est décrite avec soin, l'architecte a là un grand rôle. Pour chaque lieu, coexistent donc un programme de "convenances particulières et de besoins spéciaux" et un programme artistique. Si la pièce est une pièce de réception, le programme artistique a alors plus de force; si elle est une chambre ou une autre pièce consacrée à la vie intime, c'est le premier programme qui prévaut. Mais c'est une coexistence, une répartition qui sont annoncées et non plus un conflit qui naît, comme au siècle précédent, de ces deux types de règles.

Pourtant la réception semblait un guide privilégié dans les choix des architectes³⁴ : les programmes artistiques seraient-ils des références plus fortes ? Les architectes s'attacheraient-ils plus à une expression esthétique dont le lieu privilégié est l'espace de représentation, l'intérêt porté aux dispositions architecturales requises pour la vie privée étant moindre ? Peut-être y aurait-il là une hypothèse de réponse au paradoxe soulevé plus haut : les architectes se font les promoteurs de la vie de famille, mais la réception est le guide premier.

Le dilemme règles esthétiques - règles d'usage n'est plus exposé de façon explicite, ainsi qu'il avait pu l'être au siècle précédent, mais il transparait néan-

31. J. Guadet. Op. cit.

32. L. Reynaud. Op. cit.

33. Ch. Garnier et A. Ammann. Op. cit.

34. cf. le précédent chapitre et en particulier le paragraphe :

Interrogations et positions des architectes (XIX^{ème} siècle)

moins au travers des écrits. Si les pratiques sociales sont décrites comme dans de véritables manuels de savoir-vivre, il n'en est pas moins vrai que, dans la distribution du plan, la motivation d'ordre esthétique domine.

D'autre part, dans ces traités, le rapport intérieur-extérieur de l'habitation n'est pas abordé spécifiquement. Guadet traitera des façades dans un chapitre particulier; il abordera leur composition, leur ordonnance, parlera de nécessaires aller-retour entre plan et façade, mais il reste dans le système classique : la façade comme décor architectural.

4.- Emergence de nouvelles références artistiques.

Emerge en cette fin du XIX^{ème} siècle, une nouvelle théorie de l'Art, étudiée ici à partir du discours de Viollet-le-Duc, dans laquelle les règles d'usage se veulent prépondérantes dans les choix de distribution. Il ne doit pas y avoir de concessions faites à des règles esthétiques.

La symétrie, lorsque la distribution seulement permet cette disposition, peut être choisie - elle présente, en effet, une certaine *"satisfaction pour l'esprit et les yeux"* - mais il ne faut lui faire que peu de sacrifice par rapport à la commodité, pour Ramée, ou même aucun, pour Viollet-le-Duc.

Les formes sont générées par les besoins pour Viollet-le-Duc. Ainsi la symétrie des ordonnances des édifices des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles était la réponse à la simplicité de la distribution demandée alors et à la grandeur des plans des hôtels. Alors que les besoins de cette fin du XIX^{ème} siècle sont devenus *"compliqués"*, la distribution ne peut plus prétendre garder les dispositions régies par le code classique, qui forçaient à *"torturer les plans"*.

"Il ne faut que peu sacrifier à l'œil de la commodité et des convenances intérieures. On habite une

maison à l'intérieur et non à l'extérieur"³⁵.

La distribution prend une importance privilégiée, puisque c'est elle que doit exprimer l'apparence de l'habitation. L'extérieur est le reflet de l'intérieur de l'habitation :

*"L'art consiste précisément, en architecture, à savoir revêtir tout objet d'une forme appropriée à cet objet, non point à faire une boîte monumentale pour chercher, après coup, comment on pourra disposer les objets dans cette boîte"*³⁶.

Viollet-le-Duc fait référence pour cela, à d'autres éléments architecturaux de la façade, appartenant à la tradition artistique du Moyen Age. Ce qu'il présente comme une liberté, n'est-ce pas simplement le déplacement de la jouissance artistique vers d'autres effets ? Si les règles esthétiques veulent donner l'impression d'être fondues dans celles de la distribution, d'être détachées d'un code rigide, elles restent, néanmoins, présentes.

*"L'architecture est un art avec ses propres traditions et pas une science, de telle sorte que son intérêt pour l'imagerie est au moins aussi vitale que le solutionnement de problèmes pratiques"*³⁷.

IV.

L'architecte et l'habitant

Pour proposer une distribution, l'architecte devra s'intéresser à la vie quotidienne de l'habitant, avoir un regard sur cet autre. Quels rapports entretient alors cet homme de l'Art avec cet habitant ? Quel savoir lui emprunte-t-il, quel savoir lui impose-t-il ?

35. D. Ramée. Op. cit.

36. Viollet-le-Duc. Op. cit., p. 274.

37. D. Watkin. Op. cit.

1.- Bâtir pour toutes sortes de personnes.

Le Muet propose des modèles de maisons "pour toutes sortes de personnes". C'est pour la première fois l'affirmation que l'architecture concerne toutes sortes de personnes. Cependant, la conception de maisons urbaines collectives exclut un rapport direct à l'habitant. Il s'adresse à des propriétaires, des entrepreneurs... à qui il propose des modèles. L'architecte détient donc la capacité à organiser, à maîtriser l'espace grâce à son savoir, son pouvoir de spatialiser des valeurs et une certaine conception de la vie quotidienne.

L'ouvrage de Briseux, repris par Jombert, ne donne pas de modèles, mais critique des réalisations de maisons urbaines : l'architecte a un savoir sur la distribution, sur les usages, qui lui est spécifique.

"Cela vient sans doute qu'on a pas daigné s'occuper des maisons destinées pour les particuliers. Ceux-ci de leur côté, satisfaits du seul nécessaire, abandonnaient alors la conduite de leurs bâtiments à de simples ouvriers, auxquels ils s'en rapportaient entièrement malgré le peu de connaissance que ces praticiens avaient de la théorie de l'Architecture"³⁸.

"Mais aujourd'hui on est bien plus difficile (...) et c'est alors qu'on souhaiterait être Architecte, pour faire bâtir selon les idées que l'on a conçues"³⁹.

L'architecte met au service de "toutes sortes de personnes" ce savoir spécifique d'organiser les lieux de l'habitation, selon les règles de la commodité.

2.- Convaincre le Propriétaire.

Au cours de la conception de l'hôtel aristocratique, l'architecte se situait comme un homme de l'Art tandis que le client lui énonçait ses usages. C'est la démarche de Daviler qui suit les règles de la "belle décoration" dans son hôtel idéal, alors qu'il reconnaît au "père de famille" le rôle de distribuer "plutôt sa

38. Ch.E. Briseux. Op. cit.

39. Ch.A. Jombert. Op. cit.

place suivant les usages qui lui conviennent" ⁴⁰. Le rapport architecte-client, qui est un rapport direct dans la conception de l'hôtel, assigne à chacun un rôle bien défini et délimité. A partir des idées du propriétaire, il est de "l'habileté de l'architecte de composer un tout commode et agréable" ⁴⁰.

L'introduction de la distribution, comme savoir propre à l'Architecture avec des règles liées aux usages, va modifier cette répartition des rôles. L'architecte s'approprie une partie du rôle qu'il reconnaissait avant comme étant de la capacité du client.

"Certains regardent comme superflus les préceptes qui concernent la distribution des édifices et s'imaginent qu'on n'en peut donner de certains. Cette belle disposition se trouve rarement quand les personnes qui font bâtir se contentent de leur propre lumière" ⁴¹.

Le rapport avec le client, tend à devenir un rapport de pouvoir, lié à un savoir. L'architecte, selon J.F. Blondel, doit :

"conférer avec le Propriétaire, entrer avec lui dans les discussions de l'Art, les lui faire sentir et le convaincre".

Le convaincre sur les raisons de l'Art, avec un grand A, c'est faire admettre avant tout, l'expression de règles esthétiques formelles qui constituent, à cette époque, le savoir spécifique et premier de l'architecte ⁴².

L'art de la distribution est encore d'une moindre influence. Pourtant le dessin d'hôtels-types, exercices de style dans les traités, suggère qu'il existe, pour les architectes, une forme idéale théorique, forme que l'on ne retrouve jamais dans les édifices construits bien sûr.

40. A.C. Daviler. Op. cit.

41. J.F. Blondel. Op. cit.

42. Hypothèse que l'on a tenté de démontrer au paragraphe précédent

Le rôle de l'architecte par rapport à un client, personne physique, n'est plus clairement défini : il existe une certaine ambiguïté entre le rôle que voudrait se donner l'architecte dans la conception de l'hôtel et celui qu'il est amené à jouer réellement.

3.- Un client écouté mais à éduquer.

Les traités du XIX^{ème} siècle laissent floue et ambiguë la place de l'habitant dans le processus de conception de l'habitation. Peut-être y a-t-il là la trace d'une certaine ambivalence :

- d'une part, les théoriciens décrivent les usages comme des normes : ils constituent un savoir qui se veut spécifiquement architectural.

- d'autre part, en préconisant la construction de maisons particulières, ils sont confrontés à un rapport direct avec le client.

Les architectes prennent, à cet égard, des positions timides et individuelles.

Vitry, dans sa *Théorie de la disposition des bâtiments*⁴³, tente de vulgariser ce savoir d'architecte sur la distribution en le transmettant à un public très large. Cet ouvrage est "utile aux Architectes, aux Ingénieurs, aux Entrepreneurs et principalement aux personnes qui veulent diriger elles-mêmes leurs ouvriers". L'habitant peut se passer d'un architecte pour concevoir sa maison, mais ses conseils lui seront utiles. Par contre si Vitry ne traite pas des Palais et des Hôtels, c'est qu'ils "exigent une connaissance approfondie de l'art qui sont conséquemment l'apanage exclusif des architectes". Sa position est nuancée : si le savoir sur l'Art est spécifiquement celui de l'architecte, le savoir sur la distribution ne l'est pas.

Davioud propose une description sommaire de la maison et propose les choix de l'habitant comme bases de la conception.

43. U. Vitry. Op. cit.

"L'hôtel est exécuté pour les besoins d'une famille; l'architecte a donc pour devoir de s'enquérir avec le plus grand soin des habitudes de vie et des nécessités particulières" ⁴⁴.

Il ne dégage donc pas de type, puisque les maisons sont régies par le "principe de la liberté". "Chacun veut se loger comme il l'entend" ⁴⁴.

Reynaud et Garnier, au contraire, ne font aucune référence à des exigences particulières. Ils énoncent un programme modulé selon les classes sociales mais où le futur habitant n'a pas de place.

D'autres positions sont plus nuancées.

Pour Viollet-le-Duc, c'est le client qui élabore son programme et l'architecte intervient comme "un conseil et un guide pour l'empêcher de tomber dans des écarts préjudiciables à ses propres intérêts" ⁴⁵.

Ramée énonce des règles de commodité et de convenance à respecter, le programme s'établissant alors avec le client.

Ces deux architectes vont néanmoins proposer des projets, illustrations, mais surtout modèles de maisons dans lesquels, bien sûr, ils sont les seuls intervenants.

Le programme que décrit Guadet est prescriptif, mais il reste théorique : le client fera les choix, les "sacrifices" auxquels n'a pu se résoudre l'architecte.

En théorie, l'intervention de l'habitant est très peu envisagée. Les traités présentés comme des manuels de savoir-vivre dans les lieux suggèrent que ce sont les architectes, au contraire, qui vont lui apprendre à habiter par les dispositifs qu'ils auront conçus. Les architectes se proposent comme organisateurs de la vie privée et tentent de la normaliser par des lieux-modèles, élaborés théoriquement.

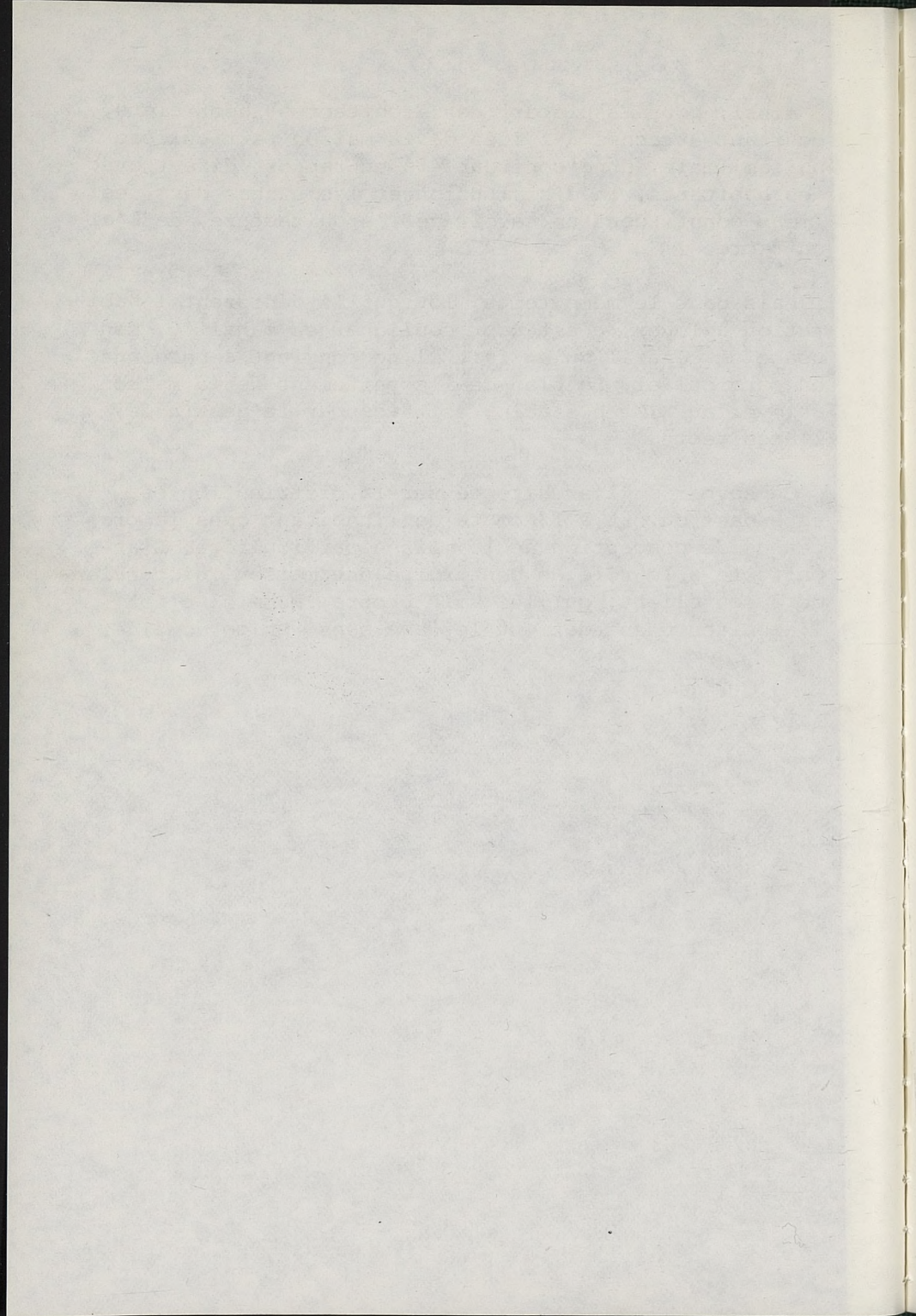
44. G. Davioud. Op. cit., p. 112, p. 106.

45. Viollet-le-Duc. Op. cit., p. 301.

Ainsi, pour la plupart des architectes théoriciens, pourtant attachés à l'idée de la maison particulière unifamiliale, donc confrontés à un rapport direct avec des habitants, la distribution et les usages dans les lieux constituent un savoir de l'architecture, de l'architecte.

Mais dans le même temps, lorsqu'ils dénigrent l'habitation à loyer, c'est pour souligner sa banalité, son usage si général qu'en fait il ne convient à personne en particulier. Le plan de l'appartement de la maison à loyer au XIXème siècle, est figé par le dessin de l'architecte.

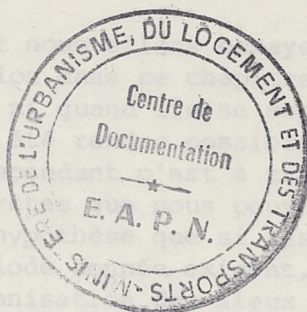
Ce savoir de l'architecte sur la distribution est cependant ouvert à l'écoute de l'habitant dans le processus de conception de la maison particulière. L'architecte a le rôle de construire une maison qui convienne à son client, qui lui soit propre, même si c'est l'architecte qui détient le "*bon sens*" en ce domaine.



Deuxième partie.
Evolution des mentalités et
des sensibilités.
Leur rôle dans la conception
de l'habitation.

I.
Le rapport à soi-même et aux autres
dans l'habitation

Les comportements dont nous cherchons de tracer l'émergence et l'évolution ne sont pas apparus brutalement, ni soutenus, ou qu'ils ont été influencés par des dispositifs spatiaux. Ces comportements se trouvent dans les traces matérielles conçues par les hommes, en partant de l'habitat d'une société à une période donnée, et choisissant, plutôt qu'une autre (qu'ils soient théoriciens de l'architecture ou simple habitant) le sens en est peut-être à chercher dans l'évolution de leurs usages, de leurs mentalités, de leurs sensibilités. Si par exemple, la

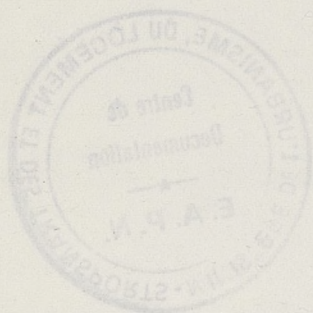


Robert Elias dans sa société de cour justifie cette voie d'approche qui lie espace et organisation sociale :

"Toutes les unités et formes d'intégration sociale ne sont pas en même temps des unités d'habitat et de résidence. Mais elles sont toutes reconnaissables à certains types d'organisation de l'espace. Elles sont toujours des unités d'humains ayant des rapports entre eux, liés les uns aux autres par un réseau d'interdépendances. S'il est vrai que le genre ou le type de ces rapports ne saurait s'exprimer d'une manière essentielle et exhaustive par des catégories spatiales, ces dernières ont toujours aussi une signification précise. Car à toute "réunion" d'êtres humains répond une certaine organisation de l'espace leur permettant de se retrouver sinon dans leur totalité du moins par unités partielles. C'est pourquoi le reflet d'une unité sociale dans l'espace, le type de son organisation spatiale, représentent d'une manière concrète, au sens le plus strict du terme, des particularités, envisagées sous cet angle, l'habitation des hommes de cour nous donne une idée saine et claire de certaines relations sociales caractéristiques de la société de cour."

Op. cit., p. 19.

Deuxième partie.
Evolution des mentalités et
des sensibilités.
Leur rôle dans la conception
de l'habitation.



Evolution des mentalités et des sensibilités.

Leur rôle dans la conception de l'habitation.

I.

Le rapport à soi-même et aux autres dans l'habitation

Les comportements dont nous allons essayer de tracer l'émergence et l'évolution dans ce chapitre ne sont pas apparus brutalement ni quand ils se sont trouvés soutenus, ou qu'ils ont été rendus possibles, par des dispositifs spatiaux. Cependant c'est à travers des traces matérielles concrètes que nous pouvons les étudier¹ en partant de l'hypothèse que si les membres d'une société, à une période donnée, exigent, choisissent, préfèrent une organisation des lieux plutôt qu'une autre (qu'ils soient théoriciens de l'architecture ou simple habitant) le sens en est peut-être à chercher dans l'évolution de leurs usages, de leurs mentalités, de leurs sensibilités. Si par exemple, la

1. Norbert Elias dans *La société de cour* justifie cette voie d'approche qui lie espace et organisation sociale :

"Toutes les unités et formes d'intégration sociale ne sont pas en même temps des unités d'habitat et de résidence. Mais elles sont toutes reconnaissables à certains types d'organisation de l'espace. Elles sont toujours des unités d'humains ayant des rapports entre eux, liés les uns aux autres par un réseau d'interdépendances. S'il est vrai que le genre ou le type de ces rapports ne saurait s'exprimer d'une manière essentielle et exhaustive par des catégories spatiales, ces dernières ont toujours aussi une signification précise. Car à toute "réunion" d'êtres humains répond une certaine organisation de l'espace leur permettant de se retrouver sinon dans leur totalité du moins par unités partielles. C'est pourquoi le reflet d'une unité sociale dans l'espace, le type de son organisation spatiale, représentent d'une manière concrète, au sens le plus strict du terme, ses particularités. Envisagée sous cet angle, l'habitation des hommes de cour nous donne une idée sûre et claire de certaines relations sociales caractéristiques de la société de cour."

Op. cit. p. 19.

fin du XIX^{ème} siècle ne supporte plus l'existence de quatre portes dans une même pièce alors que c'était pour le XVI^{ème} siècle la définition même d'une *pièce commode* c'est peut-être dans l'étude de l'évolution de la maîtrise du rapport aux autres que peut se trouver la réponse.

1.- Etre ensemble ou l'isolement impossible.

Dans l'habitation aristocratique ou dans l'immeuble à loyer, au moins jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, nous avons vu une organisation des lieux où la dissociation entre l'espace où l'on se tient et celui par lequel on passe n'existe pas. La vie quotidienne de chacun dans la même habitation, se déroule donc sous le regard de tous, une promiscuité de tous les instants est la règle. De plus, un même lieu peut être habitation et lieu professionnel. Le groupe domestique peut être composé des membres d'une même famille, de domestiques et d'employés qui semblent partager largement la même vie quotidienne : le couvert et le lit. Ainsi dans les demeures les plus humbles une même *salle* va servir de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher pour tous les membres de la maisonnée. Dans les demeures aristocratiques les pièces se commandent et impliquent donc que pour se rendre par exemple de l'aile droite à l'aile gauche du corps de logis principal il va falloir traverser au moins trois pièces, ce que les domestiques assurant le service doivent faire journallement². L'étude des plans est donc confirmée par

2. Fernand Braudel souligne que le "luxe du XVII^{ème} siècle ignore mille commodités, à commencer par celle du chauffage. Il ignore plus encore l'intimité. Louis XIV lui-même, à Versailles, pour aller rendre visite à Madame de Montespan, devait obligatoirement traverser la chambre de Mademoiselle de La Vallière, la précédente favorite. De même, dans un hôtel parisien du XVII^{ème} siècle, au premier étage qui est l'étage noble, réservé aux maîtres de maison, toutes les pièces, antichambres, salons, galeries, chambres à coucher, parfois mal différenciées, sont en enfilade. Il faut que chacun les traverse, y compris les domestiques dans leurs tâches ordinaires, pour atteindre l'escalier". (p.269). *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XV^{ème} - XVIII^{ème} siècle. Les structures du quotidien.* Tome 1. Paris. Armand Colin, 1979.

l'approche historique et Philippe Ariès³ précise le style d'inter-relations banal de l'époque :

"...en fait , jusqu'à la fin du XVIIème siècle , personne n'était seul⁴ . La densité sociale interdisait l'isolement et on vantait comme des performances rares ceux qui avaient réussi à s'enfermer dans un "poêle" ou une "étude" assez longtemps : relations entre pairs, relations entre personnes de même condition mais dépendant les unes des autres, relations entre maîtres et serviteurs, ces relations de tous les jours ou de toutes les heures, ne laissaient jamais l'homme seul...".

La vie privée c'est donc surtout la vie avec les familiers. S'isoler n'est pas banal⁵. On peut se demander si le souhaiter est légitime ou si cela est perçu comme une revendication originale (toujours marginale).

Cette promiscuité, cependant, est assortie de toutes sortes d'interdits défensifs. Ainsi, partager la même couche est possible car d'une part, l'interdit de toucher les corps est très fort, rappelé sans cesse par le clergé, et que d'autre part, l'inceste, l'adultère domestique sont punis de mort. Les domestiques, toujours présents sont à peine perçus par les aristocrates comme ayant une âme. Ils sont donc susceptibles d'assister à toutes sortes d'actes intimes⁶.

3. Philippe Ariès. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Plon, 1960.

4. C'est nous qui soulignons.

5. J.L. Flandrin, évoquant les grandes maisons nobles ou bourgeoises du XVIIème siècle écrit : "...On y dormait, on y mangeait et on y séjournait dans le va et vient des domestiques, des enfants et des visiteurs, les serviteurs ne se gênant pas plus que les enfants pour intervenir dans la conversation des maîtres et de leurs amis, si l'on en croit les *Caquets de l'Accouchée* ou les *Comédies de Molière*. La nuit, les domestiques dormaient à proximité de leur maître, souvent dans la même chambre, prêts à répondre à leur appel. A toute heure l'intimité était inconnue". (p. 92) *Familles - parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. Paris, Hachette, 1976.

6. De nombreux auteurs, notamment le Docteur Cabanès, N. Elias et J.L. Flandrin, reprennent l'exemple de la Marquise du Chatelet qui se montrant nue devant son valet, lui reproche de ne pas l'arroser convenablement d'eau chaude. Son trouble ne la touche pas, car pour elle c'est à peine un homme. (*Mémoires sur Voltaire*, par Longchamp, secrétaire de Voltaire et Wagnière. Tome II).

Comme nous l'avons souligné au précédent chapitre il ne faut pas voir là une étape primitive de l'habitation qui ensuite se développerait en fonction de l'évolution de la *pensée architecturale*. C'est au contraire, de notre point de vue un dispositif spatial adapté au style d'interaction des individus dans cette société à cette époque et à la conception même de la personne toute entière, définie par son statut au sein de son groupe social. Comme le note aussi Robin Evans ⁷ :

"Les historiens de l'architecture domestique se donnent sans doute de trop grandes facilités à jeter les yeux en arrière, et à voir dans la matrice de pièces intercommunicantes une étape primitive, une esquisse grossière ne demandant qu'à évoluer vers une plus grande différenciation; car ce n'était pas par défaut de principes que l'on se souciait peu d'ordonner les diverses parties de la bâtisse en unités fonctionnelles indépendantes, comme de discriminer entre "lieux de desserte" et "lieux desservis". Ce n'était pas là le fruit du hasard, mais une règle."

2.- Pouvoir être seul.

Les premières évolutions de l'habitation qui l'ont réellement transformée : couloir, doublement des circulations, spécification de la chambre et de ses dépendances... sont toutes liées à la fois à la nécessité de dissocier des pratiques et de choisir d'être seul ou en compagnie. Les dispositifs décrits au chapitre précédent visent en effet à rendre possible la maîtrise par les maîtres de maison de leurs rapports avec les autres par des spécifications des pièces, par des sas, par des cheminements doublés... De même, dans l'immeuble à loyer l'organisation verticale des locations ou des occupations, banales au XV et XVIème siècles, va peu à peu être remplacée par une organisation horizontale qui évitera de devoir passer chez le voisin pour arriver chez soi.

7. R. Evans. *Figures, portes, passages*, op. cit.

S'isoler de ses voisins ou s'isoler des membres de sa famille ou de ses domestiques peut paraître, à notre époque, renvoyer à des niveaux d'intimités très différents, voire peu comparables. Il faut donc préciser un peu mieux comment l'intimité était conçue alors, car des usages et des pratiques qui nous paraissent aujourd'hui nécessiter la solitude n'ont pas toujours été perçus ainsi. Ce sont donc ici les notions de pudeur, d'intimité qui sont centrales et les historiens des mentalités, notamment Ph. Ariès et J.L. Flandrin, ont montré qu'elles avaient évolué : *"Lorsque Philippe Ariès met l'accent sur la vie en "représentation" qui était celle de tous ces grands"* écrit J.L. Flandrin ⁸ *c'est pour l'opposer à un besoin d'intimité dont on n'a pas de preuve qu'il ait existé avant le XVIIIème siècle, ou à une pudeur qu'on pourrait dire névrotique si elle n'était devenue aux XVIII et XIXème siècles une norme sociale".*

Le Concile de Trente (1545-1563) qui a rappelé aux chrétiens la notion de péché et a donc prohibé la nudité, qu'elle soit montrée aux autres ou à soi-même semble avoir considérablement joué sur la vie quotidienne. Il semble qu'au début du XVIIème siècle ces condamnations soient passées dans la pratique. En effet, les prêtres ont eu alors comme tâche de démontrer, (aux femmes en particulier) les pièges des tentations dues à la promiscuité : on évite de se montrer nu, on protège les enfants de la fréquentation des domestiques et, pour mieux y parvenir, avoir des portes à fermer, avoir des lieux d'isolement, ou réserver des lieux aux domestiques, devient nécessaire.

J.L. Flandrin ⁹ fait l'hypothèse que la façon de peser sur la vie domestique de cette morale de la contre-

8. J.L. Flandrin. *Familles*, op. cit. p. 93.

9. J.L. Flandrin. op. cit., p. 93.

réforme va entraîner par contre-coup une recherche de l'intimité, d'un lieu de l'intimité où l'on serait plus libre : "Le goût de l'intimité semble avoir été d'abord une réaction des libertins contre la sévérité de cette morale. Il paraît naître à la fin du règne de Louis XIV, lorsqu'elle est devenue étouffante, et manifeste la volonté de vivre librement dans une société extrêmement sensible au scandale".

De leur côté, Jean-Paul Aron et Robert Kempf¹⁰ soulignent un changement : au début du XVIII^e siècle ce n'est plus la peur du péché qui retient mais bien plutôt les convenances : "*plus question de salut, seulement des convenances...*". La morale religieuse est remplacée par le contrôle social.

Il semble d'autre part que ce moment d'émergence d'une revendication de liberté vis à vis des autres se situe dans une période où la tolérance au mélange des statuts et des rangs diminue. La division entre classes est rigide, les contacts entre groupes sociaux inégaux peu recherchés et on ne voit pas d'un bon œil (comme ce sera le cas au XVIII^e siècle), la promotion individuelle due au mérite, à l'intelligence, etc... Les signes classants sont extrêmement importants et la maison est le plus important de ces signes. Si, en effet, il n'existe pas, comme par exemple au Japon à la même époque, de lois somptuaires qui définissent strictement la correspondance entre statut et rang du propriétaire et modèle d'habitations (qui codifie les ornementations de la porte d'entrée, les règles de la distribution, etc...) il existe des attendus implici-

10. J.P. Aron, Kempf R. *Le pénis et la démoralisation de l'Occident.* Paris, "Figures", Grasset, 1978 (p. 12).

tes qui semblent avoir autant de force que ces lois ¹¹. Un prince se doit d'habiter comme un prince et son hôtel doit traduire *spatialement* son rang et le *droit* qu'il détient d'être servi et libre de ses mouvements, de son indépendance : la division en corps de bâtiment principal (où se trouvent les espaces de réception et les appartements privés donnant sur les jardins d'agrément) et en bâtiments secondaires (en général des ailes situées du côté de la rue où se trouvent les services et les logements des domestiques) est bien un ordonnancement hiérarchisé, qualifié, qui donne d'emblée à voir le statut du propriétaire. Ne pas avoir le spectacle des coulisses de la maison est aussi une exigence qui classe l'aristocrate. Pouvoir être seul c'est aussi, en faisant partie d'une *maisonnée* nombreuse, rester à distance de l'organisation du quotidien. Cela fait partie des privilèges et participe au fait de vivre luxueusement. Ne pas voir les domestiques est donc une règle et on trouve dans l'*Encyclopédie* ¹² à la définition du terme basse-cour (cour secondaire entourée des communs, des logements des domestiques, etc...) cette recommandation : "Les basses-cours doivent avoir des entrées de dégagement par les dehors, pour que le service de leurs bâtiments se puisse faire commodément et sans être aperçu des apparte-

11. On trouve dans L'*Encyclopédie* de D'Alembert et Diderot des définitions explicites de la hiérarchie des habitations, ce sont même des prescriptions voire des interdictions. Ainsi à propos des "maisons particulières" des riches bourgeois trouve-t-on cette phrase péremptoire : (ces maisons) "doivent avoir un caractère qui ne tienne ni de la beauté des hôtels ni de la simplicité des maisons ordinaires. Les ordres d'architecture ne doivent jamais entrer pour rien dans leurs décorations, malgré l'opulence de ceux qui les font élever".

Il apparaît clairement dans cette phrase qu'il ne faut pas confondre les possibilités financières du propriétaire et son statut, son rang. Être riche ne suffit pas, comme à notre époque, pour se payer les attributs de la classe à laquelle l'on voudrait appartenir (Cf. les travaux de P. Bourdieu, en particulier "La distinction". Paris, Ed. de Minuit, 1979, et dans la même ligne l'analyse de G. Liénard et E. Servais : *Espace habité et ethos de classe*. Communication à la Troisième Conférence Internationale de Psychologie de l'Espace Construit. Strasbourg 1976.)

12. D'Alembert et Diderot. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neuchâtel, 1765.

ments des maîtres et de la cour principale". Cette dernière phrase soulignée par Norbert Elias¹³ lui fait écrire le commentaire suivant, dans une note (bas de p. 23) de la *Société de cour* : "Tandis que dans toutes les couches et formes sociales où la maîtresse de maison exerce en même temps la fonction de ménagère, où les maîtres entendent assurer eux-mêmes, sous une forme ou sous une autre, la surveillance du personnel, les offices et locaux de service sont disposés de telle manière que leur contrôle soit facilité, on note ici une séparation relativement stricte entre les locaux de service, notamment les cuisines, et les appartements des maîtres, séparation qui indique que ceux-ci ne tiennent pas à entrer en contact avec ce qui se passe derrière les décors. La dame de cour n'est pas une maîtresse de maison ! L'éloignement de la cuisine hors de son cercle d'influence nous en fournit la meilleure preuve".

Nous voyons donc ici clairement la mise en place d'un dispositif spatial visant à faciliter ou à interdire des types de relations particulières entre individus d'une même communauté.

La multiplication des sas que sont les antichambres des riches demeures, dans la seconde moitié du XVII^e siècle et le début du XVIII^e montre bien cette nécessité d'être seul mais en marquant des degrés qui permettent à la fois de se protéger des autres et de marquer son rang, c'est-à-dire de s'en protéger de façon hiérarchisée. Ainsi la première antichambre où se trouvent les domestiques en livrée ne possède pas de cheminée. Ces domestiques trient en quelque sorte les visiteurs qui accèdent à des antichambres plus ou moins luxueuses et plus ou moins proches des appartements de parade, selon leur rang, les plus luxueuses étant, bien entendu, réservées aux visiteurs au-dessus du

13. N. Elias. op. cit. p. 23.

commun, les visiteurs de même rang ou d'un rang supérieur étant reçus dans la chambre ou dans les salons faisant suite à l'antichambre.

Il semble bien alors que *pouvoir être seul* a fait longtemps partie des privilèges aristocratiques, de même que paradoxalement le fait d'être *entouré d'une nombreuse domesticité*. C'est l'organisation spatiale, et en particulier le cheminement double, les antichambres, les pièces associées à la chambre, qui a permis que ces exigences contradictoires soient respectées.

A la même époque dans les demeures plus modestes, la promiscuité restait grande, la salle était multifonctionnelle, les pièces souvent communicantes. Les plus pauvres étaient dans une situation de survie qui excluait toute transformation. Ce n'est qu'au XVIII^{ème} siècle que des évolutions apparaissent, liées à une situation économique plus favorable. F. Braudel le souligne à propos du mobilier : *"Leur mobilier ce n'est rien, ou presque rien, du moins avant le XVIII^{ème} siècle où un luxe élémentaire commence à se diffuser (les chaises, alors qu'on se contentait jusque là de bancs, les matelas de laine, les lits de plumes), où se répandent, dans certaines régions les meubles paysans d'apparat, peints ou patiemment sculptés. Mais, c'est une exception. Les inventaires après décès, documents de vérité, le disent cent fois pour une"*¹⁴.

Donc, dans cette catégorie sociale avant le XVIII^{ème} siècle peu de différenciation des pièces : une même salle sert de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, et peu de meubles. Cela n'est donc pas ici qu'il faut chercher des éléments d'une transformation des dispositifs mais plutôt dans une classe sociale qui pouvait exiger d'autres manières de vivre, et qui par là même était productrice de modèles.

14. F. Braudel. *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme - XV^{ème} XVIII^{ème} siècle. Les structures du quotidien. Tome I, op. cit. p. 245.*

En effet, l'évolution de l'habitat en zones privées et zones de représentation au XVII^{ème} siècle n'est pas un processus lentement mûri ni importé. Elle apparaît brutalement en France et se diffuse lentement. Elle semble liée à l'appétence très grande d'une société pour une vie sociale choisie et non plus imposée, doublée peut-être comme phénomène compensatoire, de l'émergence de plus en plus importante d'une revendication concernant la vie privée, l'intimité. Choisir son degré de relation avec les autres était donc encore un privilège lié à l'organisation de l'habitation : les aristocrates étaient tenus de montrer qu'ils pouvaient accéder à ce mode de vie et en même temps commençaient à revendiquer des pratiques moins publiques, à codifier plus strictement les visites, à dissocier les lieux de réceptions selon le degré d'intimité avec les visiteurs : en un mot à se protéger des autres.

3.- La sociabilité "obligée", la sociabilité choisie.

L'expression "*noblesse oblige*" ne rend pas compte seulement d'une certaine superbe nécessaire pour tenir son rang, elle signifie aussi que cette classe qui invente des modes d'habiter, est aussi tenue à un certain nombre de devoirs dont le premier est de maintenir son rang de façon à transmettre son nom sans l'avoir discrédité. Au XVII^{ème} siècle, il s'agissait donc pour cette société aristocratique de signifier à travers les espaces réservés à la réception la place qu'elle tenait¹⁵. Il s'agissait de ne pas déchoir

15. Norbert Elias en fait une analyse intéressante pour nous car elle lie d'emblée la place de la sociabilité dans la vie des personnes et la place qui lui est accordée dans l'espace de la maison : "... Finalement, la disposition des salons et salles de réception reflète leur insertion dans la "société" de leur époque. Le fait que les "locaux sociaux" soient situés dans la partie centrale du rez-de-chaussée, partie la plus représentative du bâtiment, qu'ils s'étendent sur une plus grande surface que les deux appartements privés réunis témoigne déjà du rôle primordial que la "société" tient dans la vie de ces hommes et de ces femmes. Voilà le centre de gravité de leur existence."

La société de cour, op. cit.

mais aussi de montrer aux personnes de rang inférieur qu'elles ne pouvaient prétendre à la fréquentation de leur maison : l'antichambre était l'espace adéquat, adapté à cette démonstration. Le XVIII^{ème} siècle se caractérise de ce point de vue par une plus grande tolérance à la promotion. Ainsi le "mérite", le "savoir" permettent désormais tout comme le rang, la fréquentation entre membres de "sociétés" différentes. Les "salons" vont d'ailleurs être fondés sur cette plasticité des relations entre rangs différents. D'autre part, la vanité des multiples relations est de plus en plus dénoncée, corrélative d'une valorisation de l'amitié sincère. On trouve donc de plus en plus critiquée, dans les textes de cette époque, la vie purement représentative. Sébastien Mercier écrit dans *Les tableaux de Paris* ¹⁶ :

"Autant une société choisie et peu honorable devient la source de plaisirs vifs, délicats et variés, autant ces salons ouverts à la foule qui se renouvelle ressemblent à des cafés, ils n'offrent qu'un mouvement uniforme et fatigant. L'indifférence la plus absolue est sous le masque de la représentation... L'homme en place est obligé de donner un accès libre à beaucoup de personnes; il se plaint de cette gêne. Pourquoi des gens à qui leur état n'en fait pas un devoir se l'imposent volontairement ?"

L'idée, le besoin de différencier plusieurs types de relations aux autres se répand peu à peu : ainsi apparaissent dans les traités d'architecture les termes de "société intime" en même temps que des lieux (où les pratiques prescrites sont très précisées) pour rendre possible cette rencontre avec les intimes : le boudoir, la chambre, le cabinet. Des lieux pour une sociabilité choisie s'ajoutent donc aux lieux plus démonstratifs

du rang du maître de maison, pour la sociabilité obligée¹⁷.

Il semble donc qu'au XVIII^e siècle la sociabilité se différencie de plus en plus nettement selon deux voies : celle de la sociabilité imposée par le maintien du rang (ou les devoirs à rendre à ses supérieurs) qui se met en scène dans des espaces ordonnancés, et celle plus choisie, plus élective, qui se développe dans des espaces plus intimes.

4.- Intimité.

Pouvoir choisir d'être seul, pouvoir se protéger des autres, habiter des lieux où les différents degrés de ses relations avec les autres sont mis en scène (de l'espace de représentation ostentatoire à l'espace protégé des relations intimes) qualifie le vécu quotidien des individus (aisés) de la fin du XVIII^e siècle. De nombreux textes littéraires et pédagogiques de l'époque l'attestent de façon récurrente. Les plans nous en donnent la preuve matérielle : à la fin du XVIII^e siècle nous commençons à voir se définir un espace de la convivialité familiale qui se répandra (comme modèle) à travers les différentes couches sociales qui peuvent y accéder. Cette tendance sera stabilisée au-

17. F. Braudel montre clairement en quoi le XVIII^e siècle a innové de ce point de vue : "L'Europe alors ne va pas renoncer à la pompe mondaine, elle sacrifiera plus que jamais à la vie de société, mais l'individu s'emploie désormais à protéger sa vie privée. Le logement change, l'ameublement change parce que les individus le veulent, y aspirent et que la grande ville est leur complice. Il suffit presque de s'abandonner au courant... Alors s'imposent l'hôtel moderne, l'appartement moderne, conçus pour une vie moins grandiose mais plus agréable. Sous Louis XV, telle annonce offre à Paris un appartement à louer "de dix pièces, distribué en antichambre, salle à manger, pièce de compagnie, seconde pièce de compagnie disposée pour l'hiver (donc avec chauffage), un petit cabinet de bibliothèque, un petit cabinet de société et appartement à coucher avec les garde-robes". Une telle annonce eût été impensable au temps de Louis XIV," op. cit. p. 269.

tour de 1830 quand le roi lui même (Louis Philippe) proposera comme exemple de vie vertueuse, l'intimité familiale¹⁸, en se montrant d'abord père de famille et mari fidèle pour mieux s'opposer au mode de vie antérieur¹⁹. Rien n'est moins royal que ces valeurs là qui s'opposent totalement à la conception aristocratique des siècles antérieurs. Mais comme le dit encore Robert Burnand *"Ce sera désormais dans la classe bourgeoise qu'il faudra chercher des indications sur la manière de penser, de s'habiller, de s'alimenter, de se distraire, de vivre et de mourir". "C'est la bourgeoisie qui, désormais, s'efforcera de donner le ton en renonçant à suivre, tant bien que mal, la noblesse"*.

Alain Corbin²⁰ propose, quant à lui, d'intégrer dans ce rapport à l'intime lié à une évolution de la psychologie collective dans le premier tiers du XIXème siècle, une attitude nouvelle, devenue nécessité protectrice, face aux odeurs²¹. Elles sont synonymes de maladie, de pauvreté, de dépravation morale quand elles sont mauvaises. Elles signifient le luxe, la volupté

18. Lion Murard et Patrick Zylbermann en donnent la définition suivante, à propos du XIXème siècle : *"Le XIXème siècle inaugure cette coïncidence entre la vie de famille... et un espace spécialisé qui lui est réservé : cette coïncidence c'est l'intimité"*. p. 232.
in *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré*.
Ed. Recherches, 1976.

19. Robert Burnand écrit dans *La vie quotidienne en France en 1830* : *"Louis Philippe, faisant visiter ses appartements montrait avec orgueil le large lit où il dormait avec la Reine. Il entendait montrer par là que son avènement avait été en même temps celui de la vertu. Ainsi le départ était fait, pensait-il entre les turpitudes de l'ancien régime et les attendrissements du régime nouveau"*. p.62
Paris, éd. Hachette, 1943.

Soulignons de plus la très grande différence avec la manière dont vivaient au XVIIème et XVIIIème les rois et les aristocrates : nous voyons ici une chambre conjugale et un lit conjugal alors qu'il y avait auparavant des appartements distincts et donc des lits séparés qui impliquaient que les époux se rendent visite.

20. A. Corbin. *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social*. XVIIIème et XIXème siècles. Paris, Aubier, 1982.

21. Nous reprenons cette question au chapitre II : *Les processus civilisateurs*.

quand elles deviennent parfum, mais surtout elles participent aux processus d'intimisation :

"Encore une fois, la novation s'inscrit dans cette visée plus ample qui incite le bourgeois à se distancier et à se protéger tout à la fois du peuple, qu'il entreprend par ailleurs de surveiller plus intimement. La désodorisation qui constitue mon propos impliquait le repli sur la demeure, la constitution de la sphère du privé, bref, cette "domestication" déjà entamée au XVIIIème siècle, à propos duquel Robert Mauzi écrit que "le bonheur du bourgeois n'est pas ailleurs qu'en sa maison". Le déploiement de "l'hygiène domestique", qui tend à devenir "l'hygiène des familles", comme celui de l'hygiène corporelle ne constituent que l'envers du retrait de la vie publique; ils engendrent une forme d'habitat tributaire de la médicalisation de l'espace privé. A l'abri de sa demeure, loin de l'odeur du pauvre et de ses menaces, le bourgeois entend goûter les voluptés narcissiques à la mode ainsi que la subtilité des messages corporels qui tissent désormais les échanges affectifs d'une délicatesse nouvelle "

4.1.- La sociabilité dans l'isolement.

Ce qui semble donc caractériser le XIXème siècle, du point de vue de l'interaction des individus et des groupes, c'est d'une part que les modèles de conduites ne seront plus inventés et reproduits par les aristocrates et diffusés ensuite et que d'autre part, apparaîtra entre la sociabilité obligée ou mondaine et le retrait intime, un autre mode relationnel, familial, une sociabilité dans l'isolement de l'espace familial. L. Murard et P. Zylbermann²² ont très bien exprimé cette rupture (préparée bien sûre de longue date) :

"... L'intime est bien, croyons nous, un régime relationnel dans la sociabilité classique qui ne connaissait d'autre alternative dans le jeu des relations que

22. L. Murard, P. Zylbermann. op. cit. p. 239.

le bouillonnement mondain et bruyant des visites, représentations et prestations publiques, et, à l'opposé, le secret du commerce "intime". Ce qui est propre au XIX^{ème} siècle, c'est d'avoir fait sauter cette sociabilité par l'intromission d'un troisième terme, ou d'un troisième régime de relations : entre la scène publique et les liens confidentiels, la chaude sécurité ambiguë - mi exposée, mi cachée - des "intimités familiales".

Nous voyons en effet apparaître dans les plans, mais aussi dans la façon de meubler et de décorer les habitations, la spécification, le resserrement dans l'habitation, du lieu familial : les chambres, conjugales désormais, sont aussi quelquefois lieu de la convivialité familiale : c'est là que se passent les soirées de la famille, les chambres d'enfants sont définies. Le salon est réservé aux amis non intimes, etc... L'habitation devient un foyer. Et comme le montrent bien L. Murard et P. Zylbermann : *"La vie intime s'est objectivée dans l'espace domestique des intimités familiales : elle s'y est à la fois réfugiée et réduite"*. Et, en effet, on peut penser que comme ils le suggèrent *"L'intimité... advient alors comme le résultat de la séparation soigneuse de la scène intime et du lieu des interdits"*. Un homme et une femme mariés deviennent par là, (en interiorisant un statut, et en l'actualisant dans un rôle laissant peu de place à d'autres définitions de l'individu) d'abord un couple conjugal (position matérialisée par la chambre conjugale) et des parents (fait matérialisé par le ou les chambres d'enfants et par le salon intime). Le lit conjugal est alors d'autant plus montrable qu'il est débarrassé des symboles sexuels qui pourraient s'y attacher si les mentalités de l'époque ne se structuraient pas autour de cette conception familialiste. Dès le XVIII^{ème} siècle, les repas, qu'il était jusqu'alors banal de prendre sur une petite table que l'on déplaçait pour l'occasion, vont prendre une importance qu'ils n'avaient pas jusqu'alors quotidiennement. Une nouvelle attitude va se développer dont on peut voir

les traces dans les traités de savoir-vivre : les bonnes manières de table occupent de nombreux chapitres, un art de dresser la table se développe, les objets se multiplient, les horaires se stabilisent. La salle à manger devient un lieu, souvent spécifique, de rencontre familiale, et la table s'y fixe. Au XIX^{ème} siècle, cette organisation aboutira à faire du repas un rite familial. La salle à manger, nous le voyons à travers la lecture des traités de savoir-vivre très nombreux pendant tout le XIX^{ème} siècle, est d'abord le lieu de l'éducation, de la transmission aux enfants des règles de bienséance, de l'apprentissage des bonnes manières. En cela c'est un lieu-pivot de cette idéologie familialiste fondée en grande partie sur la retenue, la dénégation du fonctionnement du corps, qui commençant, comme nous le verrons plus loin, par sa mise hors de la vie publique, aboutira au XIX^{ème} siècle à l'interdit d'en parler.

Jean Baudrillard²³, dans son ouvrage *Le système des objets* a bien étudié l'importance de ces deux lieux et de leur décor dans la mise en place de ce que, à la suite de L. Althusser on peut appeler une idéologie matérielle²⁴ : "*L'intérieur bourgeois type*, écrit Jean Baudrillard est d'ordre patriarcal : c'est l'ensemble salle à manger chambre à coucher. Les meubles, divers dans leur fonction, mais fortement intégrés, gravitent autour du buffet ou du lit de milieu. Il y a tendance à l'accumulation et à l'occupation de l'espace, à sa clôture. Chaque pièce a une destination stricte qui correspond aux diverses fonctions de la cellule familiale, et plus loin renvoie à une conception de la personne comme d'un assemblage équilibré de facultés distinctes. Les meubles se regardent, se gênent, s'impliquent dans une unité qui est moins spatiale que d'ordre moral. Ils s'organisent autour d'un axe qui assure la chronologie régulière des conduites : la

23. J. Baudrillard. *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1968. pp. 21-22.

24. L. Althusser. *Idéologie et appareils idéologiques d'état*. *La Pensée*. n° 151, juin 1970.

présence toujours symbolisée de la famille à elle même. Dans cet espace privé, chaque meuble, chaque pièce à son tour intériorise sa fonction et en revêt la dignité symbolique - la maison entière parachevant l'intégration des relations personnelles dans le groupe semi-clos de la famille".

La mise à distance de la société, de la communauté, correlative de l'investissement grandissant de la famille restreinte est soulignée dans de nombreux travaux et en particulier dans un article de E. Schorter²⁵: "Chacun place l'intimité de la famille nucléaire et les relations délicates qu'elle implique au-dessus du maintien de la communauté. Nous appelons ... cette transition historique "le chacun chez soi"...".

Il semble donc que cet espace métaphorise le jeu entre repli et ostentation qui semble caractériser les rapports de la famille à elle-même et au groupe social auquel elle appartient. L'intimité de la zone familiale privée (chambres, cuisines, pièce où la famille se réunit) symbolise spatialement le repli sur soi, le salon que l'on n'ouvre qu'aux grandes occasions et son espace ordonnancé, l'ostentation. Chaque groupe social ne l'actualise pas de la même façon au même moment, mais c'est une représentation forte qui joue comme référent et qui continue à jouer ce rôle d'aujourd'hui encore dans certains groupes sociaux.

4.2.- Le foyer, espace du bonheur.

Etudiant comment dans la poésie lyrique du milieu du XIX^{ème} siècle sont proposées des normes de comportement et une morale, Hans Robert Jauss écrit dans son chapitre la douceur du foyer²⁶, à propos des thèmes de

25. E. Schorter. Différences de classe et sentiment depuis 1750. L'exemple de la France. Annales E.S.C. Juillet-Août 1974.

26. H.R. Jauss. Pour une esthétique de la réception. Paris, NRF, Gallimard, 1978.

Victor Hugo ou de poètes qui pour lui font du "lyrisme de consommation courante" : "... L'éventail de ces normes de comportements implicites ou explicites va de l'adresse avec laquelle la main féminine doit savoir répandre jusque dans la plus pauvre chaumière "contentement, lumière, propreté" (au dedans, ah, c'est là qu'une main économe/Arrange toute chose avec activité - Blaze de Bury : Chaperon rouge), jusqu'à la touchante exhortation invitant le travailleur penché sur ses livres à donner quand même de temps en temps un regard à celle qu'il aime. Au demeurant, les activités qui symbolisent ainsi le foyer correspondent toutes à la situation du repos du soir après le travail. Celui-ci est banni du foyer, espace du bonheur".

L'intérêt de cette approche est de montrer, dans la ligne d'une sociologie de la connaissance, comment la poésie lyrique peut elle aussi participer à la reproduction d'une idéologie en la rendant communicable, à la légitimation des normes de comportements, des valeurs (que nous nommons familialistes), qui aboutissent à leur intériorisation, et contribuent de ce fait à créer un univers particulier qui qualifiera dans ce cas là, le monde bourgeois au XIXème siècle. De même, le contre-modèle que constitue une demeure ouvrière où règne la discorde, mal entretenue, sale, contribue à montrer les valeurs et les comportements légitimes. Ce contre-modèle d'ailleurs apparaît dans toute la littérature du XIXème siècle, de même que dans le discours des médecins, hygiénistes et ingénieurs. Les traités de savoir-vivre et les conseils aux bonnes ménagères utilisent cette image stéréotypée comme repoussoir par le jeu de l'opposition terme à terme : propreté/saleté, bonheur/malheur, clair/sombre, ordonné/désordonné, aéré/mal aéré, puant/parfumé.

Cependant, en même temps est souligné la capacité de la femme qu'elle soit ouvrière ou bourgeoise, à créer "un nid douillet" par "mille riens" faits "à la maison"²⁷ qui ne coûtent rien. C'est à travers ces dis-

27. Gustave Droz : En ménage (conférence). Cité par A. Martin-Fugier dans *La bourgeoise*, Ed. Grasset et Fasquelles, 1983, p. 168.

cours centrés sur des pratiques de décoration que les représentations idéologiques sont rappelées : ainsi la liaison entre la décoration du foyer et l'amour du mari et des enfants est banale, de même que se révèle à travers les discours et les recommandations aux femmes un doute sur leur rôle ou plutôt sur leur propre investissement du rôle que la société leur propose.

A. Martin-Fugier analyse pertinemment ces représentations²⁸:

"Le risque, avec les "mille riens", c'est que la femme se sente cantonnée dans un rôle inférieur. Il importe donc de lui proposer une justification morale et sociale de son rôle. Il faut la convaincre du sérieux de sa mission, de son importance pour la famille et la société. Remplir cette mission est un devoir, et un devoir commun aux mondaines et aux ouvrières. Car décorer son foyer, c'est l'aimer, aimer son mari et ses enfants, se dévouer à leur bonheur. Et ce n'est ni une affaire de classe sociale ni une affaire d'argent. Celles qui s'imaginent qu'orner leur foyer réclame des moyens financiers sont rappelées à l'ordre : "Un nid de pourpre et de soie vaut rarement un nid de mousse. A peu de frais, avec des doigts de fée, un brin d'humour, beaucoup de grâce, il n'est aucune de mes lectrices qui ne puisse vivre dans un palais". Rappelées à l'ordre aussi les frivoles et les inconscientes : "Si, jusqu'ici, la femme a surtout occupé ses loisirs à se parer, il ne faut pas trop lui en vouloir (...). C'est en s'occupant à des travaux dont son mari pourra devenir le collaborateur que la femme évitera le sourire un peu méprisant dont il l'accueillait lorsqu'elle consacrait tous ses loisirs au chiffonnage".

"Il est aussi nécessaire de convaincre la femme que l'art de l'intérieur est bien de l'art. Mais la notion d'art se pervertit lorsqu'elle s'applique à la femme : "art de l'intérieur" et "ordre" sont toujours cités ensemble".

Par ailleurs, ces qualités sont liées à un modèle de vie familiale qui suppose la persistance du lien affectif entre mari et femme, l'assomption par le mari du rôle social lié à l'extérieur et par la femme du rôle de maîtresse de maison chargée de l'entretien et du bien-être de son mari et de leurs enfants. Cette articulation étroite entre une spatialité et des comportements très codifiés a sans doute toujours existé mais a pris des formes variées liées en grande partie à l'évolution des statuts et des rôles masculins et féminins et à la conception de la famille. Nous étudions ces thèmes plus loin.

37. Gustave Droz : *En ménage* (Le Livre de Poche), coll. par A. Martin-Pérez dans *La Bourgeoise*, Ed. Grasset et Fasquelle, 1963, p. 108.

II.

Les processus "civilisateurs"

Etudier l'habitation et les variables sociales qui permettent de comprendre ses évolutions implique nécessairement de s'intéresser aux pratiques quotidiennes et aux éléments spatiaux utilisés, voire inventés par des groupes sociaux à des périodes précises. L'intégration dans la sphère domestique de dispositifs permettant des usages jusque-là inconnus nécessite aussi d'explicitier les modalités de leur apparition, en essayant (bien modestement car tout n'est pas clair en ce qui concerne les inventions, les pratiques, les tolérances et les intolérances) de comprendre comment les mentalités ont évolué, comment de nouveaux usages, de nouvelles gestuelles se sont imposés, comment de nouvelles normes ont qualifié la vie quotidienne et surtout comment l'habitation en a été transformée.

Les *indicateurs* de ces changements peuvent aussi bien être des transformations de l'organisation de la distribution des pièces de l'habitation (ce seront par exemple les murs, donc des éléments matériels) que des qualifications, des affectations précises (ce seront alors des éléments plus symboliques). Les pratiques d'entretien et la décoration sont aussi importantes à étudier.

Ces indicateurs, une fois de plus, ne sont pas à rechercher dans toutes les classes sociales. Le dénuement des pauvres, qu'ils soient urbains ou ruraux, les excluent d'emblée. D'autre part, il semble qu'un certain nombre de pratiques quotidiennes soient perçues comme possibles ou impossibles selon le rang tenu. Ainsi, s'il était possible d'assister au lever du Roi au XVIII^{ème} siècle, c'est parce que cela signifiait l'estime que ce Roi portait à certains de ses sujets. Certaines pratiques que nous qualifierions aujourd'hui d'intimes étaient possibles entre égaux ou avec des inférieurs mais pas des supérieurs.

1.- Le rejet des fonctions corporelles hors de la vie publique :

Gêne, pudeur, élévation des seuils de sensibilité.

Dormir avec des inconnus, se livrer à ses besoins naturels en public, se nettoyer, se laver en public, tous ces actes, nous les retrouvons naïvement décrits au détour d'une phrase dans de très nombreux textes, littéraires ou autres, jusqu'au XVIIIème siècle. Ces actes étant décrits comme allant de soi nous montrent, d'une part que la pudeur, le sentiment de honte n'y sont pas toujours attachés comme au XIXème et au XXème siècles, et, d'autre part, que la notion de pudeur a évolué. Comme l'analyse admirablement N. Elias dans la *Civilisation des mœurs*²⁹ il existe un processus civilisateur très lent qui "*a abouti au rejet, hors de la vie publique, de toutes les fonctions corporelles*". Il existe donc des différences dans les normes de pudeurs qui, en évoluant vont provoquer chez les individus des sentiments de gênes tels que les usages vont eux aussi se transformer. Accomplir ces actes intimes va nécessiter d'être seul en un lieu retiré. C'est ainsi qu'il faut comprendre, à notre sens, l'invention des dépendances de la chambre, d'un lieu retiré sombre pour la toilette intime qui se double d'un lieu orné bien éclairé pour la toilette publique. Ces dispositifs spatiaux existants ont permis que des habitudes s'établissent et que de nouvelles normes se mettent en place et soient reproduites socialement. Norbert Elias³⁰ explique ainsi les liens entre mentalités et organisation technique :

"*Mais ce rejet de la satisfaction des besoins naturels hors de la vie publique, la réglementation et le modelage de la vie pulsionnelle qui les régit, n'ont pu se faire que grâce à la mise au point d'un dispositif technique permettant la suppression de telles fonctions dans le cadre social et leur accomplissement dans*

29. Calmann-Lévy, 1973.

30. N. Elias, op. cit., p. 230.

une enceinte réservée à cet effet. Ce processus a quelque ressemblance avec celui de la technique de l'alimentation. Le processus des modifications psychiques, les progrès du seuil de la pudeur et de la sensibilité aux expériences "pénibles" ne sauraient s'expliquer par des arguments unilatéraux, et encore bien moins par l'évolution des techniques et des sciences. Bien au contraire, il serait très facile de démontrer la sociogenèse et la psychogenèse des réalisations et découvertes techniques.

Mais quand la restructuration générale des relations d'homme à homme eut déclenché une transformation des besoins humains, la mise au point d'un dispositif technique en accord avec les normes nouvelles a puissamment contribué à la fixation des habitudes modifiées. Le dispositif technique a également servi à la reproduction permanente et à la diffusion des normes".

D'autre part, l'urbanisation croissante a été un facteur accélérant ce processus de domestication et comme le montre Peter Reinhart Gleichmann³¹, elle a contribué à réorganiser les fonctions physiologiques. L'évolution qui a consisté à privatiser ces fonctions corporelles s'est aussi doublée d'un processus rendant stables et fixes les équipements et les ustensiles. P.R. Gleichmann³² propose d'analyser ce processus comme typique de la fin du XIX^e siècle qui proscriit la défécation à l'extérieur :

"C'est en l'espace de deux générations que va se dérouler un processus aboutissant à l'intégration complète dans la sphère domestique de fonctions qui n'étaient auparavant que peu ou pas dissimulées, et à l'équipement en lieux d'aisance de toutes les habitations urbaines - et ce, même si l'existence de quelques-uns de

31. "L'intégration dans la sphère domestique des fonctions physiologiques et leur réorganisation due à l'accroissement de la population urbaine constituent une des tendances du long processus civilisateur, processus qui n'a pas été planifié par les hommes".

in Des villes propres et sans odeur. La vidange du corps humain : équipements et domestication. URBI V, 1982.

32. Op. cit.

leurs prédécesseurs était déjà attestée au cours des siècles précédents. Les anciens "cabinets" sont transférés; enlevés de la cour, ils sont installés le long de la maison, puis à l'intérieur du bâtiment, de plus en plus près des chemins de communication, des entrées, escaliers, vestibules, etc.. La satisfaction des besoins, maintenant dissimulée, est mise en conformité avec l'organisation du réseau relationnel et de l'espace. Les "toilettes" ou "water closets" sont enclos, comme les pièces à usage domestique, à l'écart de la vie et du mouvement. La défécation n'est plus autorisée qu'à cet endroit. Uriner ou déféquer ailleurs dans la maison, à l'extérieur dans les rues ou sur les places est socialement proscrit. C'est un acte désormais générateur d'une grande angoisse³³. Les manuels d'architecture de la période 1883-1910 expliquent avec un luxe de détails, par le texte autant que par les illustrations, où et comment "les toilettes devront être installées de la manière la plus discrète possible". Dans le cadre de l'ajout généralisé et imposé de ces édicules, les maisons neuves et de nombreuses maisons anciennes sont transpercées de conduites d'arrivée et d'évacuation d'eau constituant un véritable "réseau". Les latrines et les cabinets reçoivent toutes sortes de dénomination : toilettes, petits coins, water closets, waters, chalets de nécessité ou lieux d'aisances; c'est là que les gens s'isolent complètement pour satisfaire leurs besoins naturels. Des dizaines d'années durant, on va expérimenter des "réceptacles destinés à recevoir de manière adéquate les matières rejetées par le corps humain".

Ce phénomène de pudeur, de gêne, d'angoisse qui se traduit à la fois par la multiplicité des termes employés, sans fixation sur un seul terme, en même temps que par une difficulté à dire l'acte de déféquer, s'assortit aussi d'une exigence concernant les dispositifs adéquats. P.R. Gleichmann souligne, à la suite de N. Elias que "plus le seuil de gêne s'élève, plus les

33. C'est nous qui soulignons.

gens réclament que ces lieux très intimes prennent une allure solennelle".

L'évolution du XIX^{ème} siècle à nos jours va dans le sens d'un traitement technique et architectural des dispositifs qui permettent que leur fonction d'instrument de propreté soit mis en avant pour mieux faire oublier leur rapport à des besoins déniés. On leur demande d'être assez fiables pour pouvoir les oublier. Montrer les signes de la satisfaction de ces besoins est déjà une situation qui provoque la gêne.

"On faisait jusqu'alors attention à dissimuler les personnes pendant qu'elles satisfaisaient leurs besoins. Dans la mesure où les sentiments de pudeur sont localisés dans la sphère domestique et où les choses mêmes, les lieux d'aisances, les portes qui y mènent, les antichambres de ces lieux sont des signes annonciateurs des besoins gênants qu'il est possible d'y satisfaire - et là seulement - il est déjà perçu comme désobligeant de permettre "au passant la simple vue de la cuvette des cabinets". Les choses prennent la place des fonctions physiologiques elles-mêmes. Elles rappellent l'existence même de ces fonctions. Il est déjà gênant de simplement entrevoir les objets, les cuvettes, les bassins, les lieux ad hoc. Ce processus d'"architectonisation" (Architektonisieren), d'investissement de tous les objets domestiques par des significations sociales précises, d'incitation au comportement socialement souhaitable est encore lisible en bien d'autres circonstances³⁴."

De plus, la tolérance ou l'intolérance aux odeurs, variables selon les périodes et les normes de pudeur, a joué un rôle déterminant dans la recherche de systèmes et de dispositifs permettant l'élimination à la fois des déchets et de leurs odeurs. Les seuils de tolérance aux odeurs s'élèvent au XIX^{ème} siècle et la liaison mauvaise odeur/contagion, contamination, prend une

34. P.R. Gleichmann. Op. cit.

très grande force. Comme l'a bien montré André Guillerme³⁵ pendant une très longue période, de la Renaissance à la fin du XVIIIème siècle les technologies sont organisées autour de la putréfaction, de la décomposition et les habitants des villes sont habitués aux vapeurs méphitiques, aux miasmes qui sont signifiants de "l'amélioration" des produits (draperie, papeterie, tannerie, etc...). La puanteur est banale, tolérée, qu'elle soit liée au corps humain ou pas. Le XVIIIème siècle va voir se développer une suspicion liée tout d'abord au spectre de la maladie, des épidémies, qui va s'étendre à tous les domaines de la vie :

"Au XVIIIème siècle, la surveillance sanitaire se développe, couvrant, de proche en proche, l'intimité des foyers, la vie collective et la structure du milieu ambiant. La corruption de l'air favorise la morbidité urbaine; la liberté des femmes vénales les maladies vénériennes. Bientôt, plus rien n'échappe à son inspection soupçonneuse : les professions délétères, les industries nocives, le méphitisme des fosses d'aisance, les émanations des égouts, l'état des voiries et des cimetières, les endémies, les épidémies, les épizooties, la qualité des aliments, l'éducation des enfants. Servie par la police, sa main-d'œuvre, et la justice, sa caution, l'hygiène travaille à la normalisation³⁶."

L'idée, stimulante et ouvrant de nombreuses voies pour la compréhension de la distribution de l'habitation, que les odeurs mélangées de l'espace domestique ont peu à peu été mal tolérées au fur et à mesure que les seuils de sensibilités s'élevaient a été avancée par A. Corbin à propos du XIXème siècle³⁷ :

"Comme la promiscuité qu'elle atteste, la confusion olfactive est devenue obscène. Outre l'élimination de

35. A. Guillerme. *Les temps de l'eau*. Ed. du Champ Vallon, 1983.

36. J.P. Aron, R. Kempf, op. cit., pp.12-13.

37. A. Corbin. *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social. XVIIIème - XIXème siècle.*, op. cit., p. 198.

l'air confiné du recoin, le seul moyen de se débarrasser des senteurs importunes et de réserver l'espace privé aux délicats effluves de l'intimité est bien d'opérer un tri et de contenir les senteurs les plus violentes dans des lieux affectés. Une intolérance nouvelle invite à proscrire le mélange des odeurs organiques et des parfums subtils; empêcher une telle confusion, telle sera la fonction de la cuisine moderne, du cabinet de toilette et des cabinets d'aisances.

Ces lieux intimes du monologue intérieur assurent la disponibilité olfactive de la chambre et du salon; ils autorisent, au sein de l'espace privé, l'émergence d'une esthétique de l'odorat. Un art des senteurs destinées à orner les lieux de l'intimité accompagne les timides progrès de la parfumerie. Un même souci de subtilité des messages individuels, une même volonté de révéler et de souligner la personne gèrent leur progression; ils obéissent aux mêmes impératifs et il serait absurde d'étudier séparément la savante mise en scène olfactive du boudoir et les odeurs de la femme que l'on vient y respirer.

La chambre individuelle, que l'on se préoccupe de désodoriser, symbolise le processus; elle se dessine comme le lieu par excellence de l'intimité olfactive".

Dissocier les odeurs va donc nécessiter une dissociation des fonctions, des affectations strictes qui continuent aujourd'hui à structurer nos habitations actuelles (cf. le regroupement des "lieux humides").

"Les injonctions des hygiénistes, la volonté de confort qui pousse à séparer les fonctions spatiales, à distinguer les lieux du service, de la représentation et de l'intimité familiale, ainsi que la quête du profit qui incite à l'accroissement de l'espace locatif, conduiront toutefois, dans certaines villes, à remodeler, au cours du siècle, le plan de la demeure traditionnelle. Ainsi, dans la maison type lilloise décrite par Foville en 1894, tout est mis en œuvre pour exclure les effluves importuns : "La cuisine, la laverie, les lieux d'aisances sont relégués dans un bâtiment

annexe et les odeurs malsaines qui s'en dégagent se perdent dans la cour et dans le jardin, sans pénétrer dans l'habitation". Une évolution identique se déroule dans la ville de Tours; un nouveau bâtiment, inesthétique, empiète sur le minuscule jardin du "particulier"; il abrite la cuisine, au rez-de-chaussée, les cabinets de toilette et les salles de lessive au niveau du premier et du deuxième étage.

L'importance des quelques prototypes élaborés au début du siècle n'est donc point négligeable; il s'agit de modèles riches d'avenir. A trop souligner le maintien des archaïsmes et la rigidité des comportements, l'historien, hanté par les faits majoritaires, risque la cécité devant le lent cheminement de l'innovation. L'histoire quantitative se doit d'être aussi celle des singularités, surtout lorsque celles-ci se révèlent prémonitoires"³⁸.

2.- Ne plus dormir à plusieurs

C'est une évolution des mœurs qui a considérablement pesé pour que l'habitation se transforme. Dormir à plusieurs était lié d'une part à la pauvreté, à l'inefficacité des systèmes de chauffage qui impliquait que l'on dorme près de la seule cheminée qui se trouvait couramment dans la salle, et dans le même lit, pour se réchauffer, mais ces raisons rationnelles se doublaient d'autre part d'une liberté vis à vis de son propre corps et de celui des autres que nous ne pouvons comprendre avec nos normes de pudeur. Ces personnes ne ressentaient pas de gêne puisque cette situation était banale, acceptée socialement et peu liée à la sexualité, ce qui peut nous étonner. Norbert Elias³⁹ remarque que "dans la société médiévale, la fonction du sommeil n'était pas au même degré privatisée et détachée de la vie sociale". D'après lui, ces nouvelles normes de pudeurs ont été apprises progressivement,

38. idem. p. 201.

39. N. Elias, op. cit., p. 266 et p. 275.

sous l'influence d'idées religieuses et par le biais de travaux de philosophes et de moralistes comme Erasme de Rotterdam et J.B. de La Salle⁴⁰ dont les idées éducatives se sont lentement diffusées dans la société toute entière :

"La ligne de cette évolution n'appelle guère de commentaires; dans ce domaine, comme dans celui de l'alimentation, s'érige progressivement entre les individus, entre leurs corps, ce mur fait de pudeur craintive et de répulsion émotionnelle, dont l'artisan est précisément le "conditionnement". On inculque à l'homme le sentiment qu'il est pénible de partager son lit avec une personne qui ne fait pas partie du cercle de famille. Et si la pauvreté n'en dispose pas autrement, l'usage se répand de plus en plus que même dans la famille, chacun ait son lit et, dans les classes moyennes et supérieures, sa chambre à coucher. On habitue de très bonne heure les enfants à cette prise de distance, à cet isolement avec tout ce qu'il comporte en matière d'habitude et d'expérience. Quand on voit avec quel naturel adultes et enfants partageaient au Moyen-Age leurs lits, on se rend compte de la modification profonde des rapports d'homme à homme et du comportement humain intervenue dans notre genre de vie. On reconnaît en même temps, que rien n'est moins évident que l'idée, devenue dominante dans la dernière phase de civilisation que nous connaissons, la nôtre, que le lit et le corps sont des zones essentiellement et hautement dangereuses ".

D'autre part, l'Eglise et les médecins condamnaient, pour des raisons diverses, le partage de la même couche. Ces raisons sont soit morales (interdit sexuel, interdit de l'infanticide), soit "médicales", relevant d'arguments qui peuvent aujourd'hui nous paraître bien

40. Erasme de Rotterdam. *La civilité puérile*, 1ère édition, 1530.

J.B. de La Salle : *Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*. Rouen 1729.

fantaisistes. Françoise Loux et Marie-France Morel⁴¹ écrivent à ce propos : "Depuis longtemps, la pratique populaire de faire dormir les nouveau-nés dans le lit des parents est condamnée par les autorités religieuses et médicales : dès le haut Moyen-Age, l'Eglise la considère comme un moyen déguisé d'infanticide. Au XVIIIème siècle, les médecins reprennent et renforcent cette condamnation, en insistant plus sur les risques d'accidents que sur le présupposé criminel de cet usage ... Les enfants ne peuvent dormir dans le lit de leurs parents ou grands-parents qu'à certaines conditions : "Il ne faut jamais coucher un petit garçon avec une vieille femme, il deviendrait plus tard impuissant". Le caractère sexuel de cette sanction évoque, plus explicitement que ne le font les médecins, la rupture de l'interdit de l'inceste".

Ne plus mêler les sexes (exceptés les couples mariés) et les âges était un des moyens d'éviter les tentations coupables et les propos médicaux sont venus comme soutien pour transformer ces usages.

Avoir son propre lit est devenu indispensable et dormir à plusieurs est devenu le signe d'une grande pauvreté, alors que cela ne l'était pas auparavant. Dissocier les couchés a donc impliqué la création de plusieurs chambres particulières et la salle a donc perdu une de ses fonctions. Le lit est devenu un meuble fixe, ce qu'il n'était pas toujours, et c'est sur les plans souvent la seule indication de mobilier. Norbert Elias lie cette pratique à l'évolution continue vers une privatisation de toutes les fonctions corporelles :

"La chambre à coucher est devenue une des enceintes les plus "privées", les plus "intimes" de la vie humaine. Comme la plupart des fonctions corporelles, le "sommeil" s'est également retiré "derrière les décors"

41. L'enfance et les savoirs sur le corps. Pratiques médicales et pratiques populaires dans la France traditionnelle. *Ethnologie française*, 1976, VI, pp. 3-4.

de la vie sociale. La "famille restreinte" est aujourd'hui la seule "enclave" légitime et sanctionnée par la société, où cette fonction du corps puisse, comme beaucoup d'autres, s'accomplir. Ses cloisons visibles et invisibles soustraient aux yeux des autres hommes les aspects les plus "privés", les plus "intimes", les plus "animaux" de l'existence humaine."⁴²

Au milieu du XIX^{ème} siècle une autre variable déjà évoquée plus haut va contribuer à transformer les pratiques. C'est la mise à distance des odeurs corporelles, non seulement des domestiques, des amis et des relations mais aussi des membres de sa propre famille. Un grand mouvement débutant à la fin du XVIII^{ème} siècle avait conduit à rejeter les espaces mal aérés, les réduits. La purification de l'air est un des thèmes privilégiés des hygiénistes. Mais ce rejet des odeurs va atteindre la famille dans son unité, comme le montre Alain Corbin :

"Au sein de la sphère du privé elle-même, l'odeur familiale se fait importune. A ce propos, vers 1840, une nouvelle alarme retentit. La famille, dont on prône tant les vertus, recèle des dangers; elle impose une hygiène spécifique. Il convient d'insister sur cet aspect, peu remarqué, des mentalités prépastorienne qui coïncide avec l'émergence, elle très étudiée, des anxiétés suscitées par l'hérédité morbide et la prédisposition.

Dès 1844, l'un des plus grands hygiénistes du temps, le Dr Michel Lévy, met en garde ses lecteurs contre les méfaits de "l'atmosphère familiale", contre "les détritieux gazeux de la famille". "L'atmosphère familiale" opère la synthèse des atmosphères individuelles qui se déploient dans la demeure, comme l'atmosphère de la cité résulte de l'addition des émanations sociales. L'imagination des hygiénistes transpose dans l'espace privé des menaces tant de fois brandies à propos de l'espace public. Or, un danger spécifique se dessine qui, cette fois, n'a plus trait à l'insuffisance du

42. N. Elias. op. cit., p. 266.

volume d'air respirable ni au manque d'hygiène collective; sans même qu'intervienne une quelconque intrusion des puanteurs du peuple, "l'atmosphère familiale" peut se révéler redoutable.

Une bonne hygiène des familles commande donc de corriger les méfaits de "l'atmosphère domestique" par la création d'un espace réservé au libre déploiement de l'atmosphère individuelle, sans risque de contamination réciproque. Le commerce des émanations familiales impose un espace privé individuel comme celui des émanations sociales commandait naguère la fuite hors de la ville ou le repliement sur la demeure familiale. La répulsion pour les émanations de l'autre, au cœur même de la famille, hâte ce procès d'individuation dont nous suivons le cheminement depuis le milieu du XVIII^e siècle. Après la victoire du lit individuel, elle contribuera à promouvoir la chambre individuelle⁴³.

Ce nouveau rapport à soi même, dont l'un des symptômes consiste à effacer ses odeurs corporelles, a en avoir honte et surtout, à s'organiser pour ne pas les faire partager, va donc, associé à une conception du sommeil comme activité privée, aboutir à l'aspiration généralisée de posséder une chambre individuelle. Mais cette analyse serait incomplète si l'on n'évoquait pas de façon plus précise l'évolution du rapport à son propre corps et à la nudité au cours de la période étudiée.

43. A. Corbin, op. cit., c'est nous qui soulignons.

3.- Le corps, la nudité, la propreté

Au Moyen-Age, la nudité n'était pas perçue comme particulièrement troublante. Les parents et les enfants se montraient nus, se déshabillaient entièrement pour dormir (souvent ensemble) et de nombreux témoignages ainsi que des tableaux nous montrent la mixité des bains publics⁴⁴. Cette attitude vis à vis du corps a évolué en même temps que les niveaux de pudeurs. N. Elias en donne une analyse⁴⁵ :

"Cette ingénuité (en matière de nudité) ne disparaît que progressivement au XVIème et plus rapidement aux XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles, d'abord dans les couches supérieures, plus lentement dans le peuple. Jusqu'à cette époque, le mode de vie, le contact plus étroit entre individus, conféraient à la vue du corps nu, au moins dans l'ambiance appropriée, quelque chose de naturel et d'évident qui ne se retrouve pas dans la première phase de l'ère moderne... Les hommes adoptaient face au corps - de même que face à ses fonctions - une attitude plus naturelle, on pourrait dire plus enfantine; les mœurs de la chambre à coucher le prouvent autant que les habitudes aux bains.

La toilette de nuit spécialisée apparut à peu près à la même époque que la fourchette et le mouchoir; comme les autres "instruments de civilisation", elle se fraya lentement son chemin à travers l'Europe. Elle est au même titre que la fourchette et le mouchoir un symbole de la transformation décisive qui s'est opérée à ce moment dans l'homme. Sa sensibilité à l'égard de tout ce qui touche au corps allait en augmentant. La pudeur s'étendit à des domaines qui jusque-là n'en étaient pas affectés. On assistait à la répétition d'un processus psychique dont l'histoire compte de

44. Cf. Les documents et gravures reproduits dans l'ouvrage du Docteur Cabanès : *Mœurs intimes du passé. La vie au bain*. Paris, Albin Michel, 1926, ainsi que dans l'ouvrage de P. Négrier : *Les bains à travers les âges*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1925, et dans le livre de Lawrence Wright : *Clean and decent. The history of the Bathroom and the W.C.* London, Routledge & Kegan Paul, rééd. 1984 (1ère éd. 1960).

45. Op. cit., pp. 268-269.

nombreux exemples, à la progression du seuil de la pudeur, à une période de répression pulsionnelle dont la Bible se fait déjà le témoin quand elle dit : "Et ils connurent qu'ils étaient nus et ils eurent honte...". L'ingénuité avec laquelle on exhibe son corps nu disparaît comme le naturel avec lequel on accomplit ses besoins aux yeux des autres" ⁴⁶.

3.1.- L'eau, les bains

Une attitude paradoxale dans l'évolution de l'image de l'eau apparaît quand on essaie de percevoir les raisons de la grande vogue des bains, de la propreté au Moyen Age, de son déclin autour du XVIème siècle, même dans les classes dominantes, et ensuite de sa magnification au XIXème siècle. En effet, c'est, semble-t-il dans la liaison propreté/morale qu'il faut chercher les raisons à la fois de l'attrait et de la répulsion exercée par l'eau et les bains.

Si en effet l'usage des bains a disparu comme norme de comportement habituel au XVIème siècle pour des raisons morales c'est pour des raisons du même ordre que la propreté corporelle est devenue une métaphore de la respectabilité au XIXème siècle. Ce retournement paradoxal ne se comprend que si l'on se reporte aux significations de l'eau et des dispositifs liés (au cours de ces périodes) à la propreté.

Avant la Renaissance, l'usage des bains (publics en général) était courant. Le peuple comme les nobles prenaient des bains dans des cuves en bois. Il existait aussi des baignoires en laiton, en argent ou en bronze dans les riches demeures.

Les étuves ou bains publics étaient très fréquentés mais plusieurs éléments jouèrent un rôle qui contribua à les faire tomber dans l'oubli. La recrudescence des

46. C'est nous qui soulignons.

maladies vénériennes qui se transmettaient particulièrement au bain, du moins le croyait-on, fût déterminante et ce, d'autant plus que, nous dit le Docteur Cabanès⁴⁷ "Les médecins, qui avaient à cœur de voir tomber les bains publics, dans lesquels leurs rivaux, les barbiers-chirurgiens, régnaient en maîtres, contribuèrent à répandre les plus méchants bruits".

Louis Savot, médecin, auteur d'un traité intitulé *L'Architecture Française* en 1624 en donne une autre raison :

"Les étuves et les bains, écrit-il, ne sont pas nécessaires en France, comme aux provinces où l'on y est accoutumé, et encore moins aujourd'hui, en quelque pays que ce soit, qu'anciennement. D'autant que les choses non accoutumées doivent toujours être suspectes à nostre santé, et que nous nous en pouvons plus commodément passer que les anciens, à cause de l'usage du linge que nous avons, qui nous sert aujourd'hui à tenir le corps net, plus commodément que ne le pouvoient faire les estuves et bains aux anciens, qui estoient privés de l'usage et commodité du linge".

Ce linge auquel il est fait allusion est le "linge de corps" que l'on commence alors à porter sous les vêtements. Il apparaissait donc justifié à Savot comme aux personnes de ce temps, de prendre des bains seulement si l'on portait des vêtements de laine ou de fourrure à même la peau comme les "anciens". Le linge de corps remplacerait donc l'usage des bains.

Mais il semble que la liaison bains/lieux de débauche⁴⁸ a joué un plus grand rôle à une époque où les recommandations religieuses contribuaient à créer une nouvelle pudeur (ne pas être vu nu, ne pas se voir nu). Cette double détermination va avoir raison de ces pratiques.

47. Docteur Cabanès, op. cit., p.249

48. Docteur Cabanès écrit à ce propos : "Ce sont certainement les prostituées qui, en s'emparant, pour ainsi dire, des bains publics, où elles allaient laver leur souillure journalière, ont éloigné successivement de ces bains les mères de familles et les preudes femmes, auxquelles répugnaient le voisinage de ces meschines de la prostitution" (p. 252).

Ne pas se laver va donc signifier la pureté morale, se laver signifier que l'on est souillé, impur. Le clergé, les prédicateurs, les médecins ont donc contribué à faire disparaître les bains publics en tant que lieu de rencontre et de débauche, mais aussi l'habitude de se laver.

La tolérance concernant les odeurs corporelles était très grande. L'idée que l'odeur corporelle était liée à une dégradation n'apparaît et ne se répand qu'au XIX^{ème} siècle.

Quelques bains publics vont continuer à exister au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, mais ils seront, soit conçus comme des établissements de soins (et ils étaient réputés soigner certaines maladies), soit comme lieu de rencontre (une sorte de variante des *maisons de débauche* de l'époque.) Cependant, cette désaffection des bains publics explique-t-elle à elle seule la perte de l'habitude de se laver ? Le manque de dispositifs (publics et évidemment privés, puisqu'à cette époque là seuls de rares châteaux ou hôtels particuliers disposaient d'un *équipement* de cette sorte) peut-il expliquer la tolérance à la saleté et aux odeurs ? La peur de l'eau et les rites et les superstitions qui, dans la plupart des régions de France y sont liées nous semblent plus déterminantes. Yvonne Verdier⁴⁹, travaillant de nos jours, sur une communauté de Côte d'Or habitant le village de Minot montre la survivance de croyances et de superstitions qui éclaireront d'un autre jour ces comportements. La saleté était perçue comme protectrice et le passage dans l'eau susceptible de provoquer la mort. Il s'agissait donc de l'éviter le plus possible et quand c'était impossible essayer de détourner le danger par des pratiques strictement ritualisées.

La saleté perçue comme protectrice est une croyance populaire qui commence à être combattue par les méde-

49. Y. Verdier. *Façons de dire, façon de faire*. Paris, N.R.F., Gallimard, 1979.

cins au XVIIIème siècle. Françoise Loux et Marie-France Morel développent cette idée⁵⁰ :

"Les médecins reprochent sans arrêt aux nourrices de ne pas changer assez souvent les vêtements et les couches des enfants... Loin d'être négligence et absence de prévention cette attitude repose chez les mères de la campagne sur la valorisation d'une certaine forme de saleté : elle a un rôle de protection de la peau; elle préserve des abcès et des humeurs malsaines... La saleté a également une signification symbolique. Ainsi faire la lessive est une activité dangereuse, qu'on ne peut accomplir impunément lors des fêtes religieuses..."

Le Docteur Cabanès⁵¹ décrit tout au long d'un chapitre l'attitude des Rois et des aristocrates vis à vis des bains. Deux faits sont marquants : ils se baignent quand leur médecin le leur ordonne d'une part, et d'autre part, les salons ou cabinets de bains luxueusement installés à une époque sont souvent transformés en appartement à une autre, sans être remplacés, ce qui montre que leur usage n'en était pas courant, qu'ils étaient loin d'être le dispositif adéquat lié à une pratique régulière. Quand elle l'est, les auteurs du temps le soulignent comme une originalité.

L'attitude de cette période est bien résumée par cette page du Docteur Cabanès : *"La grand-mère d'un écrivain de la Restauration, qui avait vécu sa jeunesse sous le règne de Louis XV et les premières années du règne de Louis XVI, avouait que, jusqu'à cinquante ans, elle n'avait pas pris de bains, considérant que c'était péché mortel de plonger son corps nu dans l'eau"*, il ajoute en note : *"Bon nombre de personnages de l'ancien régime ne se targuaient pas plus de propreté que la grande dame dont il est question"*. *"Notre ami le Comte Elzéar de Sabran, rapporte le Comte de Reiset*

50. L'enfance et les savoirs, sur le corps.

Ethnologie française, 1976, VI, 3-4, pp. 309-324.

51. Op. cit., pp. 281 à 308.

(Modes et usages au temps de Marie-Antoinette, tome I, p. 53), sous le rapport de la propreté s'ingéniait à suivre les usages du Roi (Louis XIV, qui ne se lavait jamais et se contentait de se dégraisser le visage à l'aide de coton imprégné d'esprit de vin). Un jour, il disait, avec une innocence et une persuasion parfaites: "C'est très drôle qu'on se lave si souvent les mains, tandis qu'on ne se lave jamais les pieds"⁵². Donc, même ceux qui en avaient les moyens, à une époque où, bien sûr, l'eau courante n'était pas installée partout, ni aussi commodément qu'aujourd'hui, ne recourraient pas à cette pratique des bains car les normes de propreté ne les y contraignaient nullement.

Vers la fin du XVIIIème siècle une réaction favorable aux bains commence à naître et de nouveaux établissements de bains s'installent dans les villes. Certains privilégiés, certains originaux possédaient une baignoire personnelle mais la masse des Français n'était pas dans ce cas, même si la littérature et la peinture nous en montrent des exemples. L'attitude de l'Eglise semble se faire aussi plus nuancée puisque l'on trouve cette remarque citée par A. Franklin⁵³ tirée du *Dictionnaire des sciences ecclésiastiques* paru en 1760 : "L'usage du bain est permis en soi, pourvu qu'on ne le prenne pas par volupté mais par nécessité"⁵⁴.

Au début du XIXème on commence à livrer des bains chauds à domicile, imitant en cela ce qui se passait depuis longtemps en Allemagne.

52. Op. cit., p. 309.

53. A. Franklin. *La vie privée d'autrefois*. Paris, Ed. Plon, 1887-1902, Tome VII, L'hygiène.

54. C'est nous qui soulignons.

3.2.- L'élévation des seuils de sensibilité

Cette attitude vis à vis des bains est l'un des aspects d'une évolution des sensibilités plus globale qui intègre d'une part des dimensions hygiéniques thérapeutiques, et morales et qui, d'autre part touche à la fois le corps et l'habitation. Ainsi Alain Corbin rappelle que dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle de nouvelles exigences sensorielles commencent à transformer les pratiques dans l'habitation, avec comme toujours un décalage selon l'appartenance sociale. Une nouvelle conception de la propreté, liée à des éléments cette fois invisibles se développe : c'est l'air qu'il faut surveiller :

"En 1762 déjà, l'abbé Jacquin invitait à lutter contre les mauvaises odeurs des appartements et tenir propre la cuisine. Il conseillait d'éviter, dans la chambre, l'usage excessif de l'eau et des vernis, le dégagement de la fumée ainsi que la présence des chiens et des chats; il recommandait d'en éloigner les commodités et de garder les rideaux ouverts. La lecture de son livre montre qu'on aurait tort d'attribuer totalement au XIX^e siècle un repérage olfactif et une stratégie désodorisante qui s'enracinent dans l'hygiène privée élaborée très tôt à l'intention des classes dirigeantes. Mais, après 1832, la vivacité des alarmes, l'insistance nouvelle du propos, la cohérence des conseils soulignent la rapide évolution qui s'opère dans la psychologie collective. L'extrême sensibilité olfactive à l'égard de l'haleine de la maison demeure-t-elle l'apanage des hygiénistes ou bien ces derniers ne font-ils que refléter et diffuser une attitude nouvelle ? Les témoignages littéraires ne manquent pas qui donnent à penser que la seconde hypothèse est la bonne"⁵⁵.

Cette sensibilité exacerbée vis à vis des odeurs liée à une liaison entre odeur et contagion va contribuer à

55. A. Corbin, op. cit., p. 189.

faire évoluer l'hygiène privée et certains des dispositifs spatiaux dans l'habitation : les recoins, les alcôves, les escaliers sont placés sous haute surveillance. Il devient impératif d'y faire circuler l'air. D'autre part, le mélange des odeurs, la "confusion olfactive" selon le terme de Alain Corbin, est proscrite. Il s'agit de faire que chaque lieu bien aéré ne contamine pas les espaces voisins. Des pratiques nouvelles vont donc naître, liées à de grandes inquiétudes :

"Plus que jamais, le méphitisme des murs, qui déploie plus ouvertement ses menaces dans l'espace privé que dans l'espace public, s'impose à l'attention inquiète; mais il s'agit déjà d'une vieille anxiété qui ne fait que renforcer l'obsession nouvelle du réduit; du recoin, de l'encoignure, "dans lesquels l'air circule avec peine" et dont l'ombre favorise toutes les licences. La fétidité des cabinets où couchent les enfants rivalise avec celle qui règne dans le bureau exigu du maître du logis. Les couloirs, comme les escaliers, exigent une attention particulière. Les premiers parce qu'ils s'opposent, bien souvent, à une juste régulation des flux. L'air y couve ses menaces dans la stagnation, la puanteur et l'obscurité ou bien s'y précipite inconsidérément et détermine ainsi de redoutables courants; quant aux escaliers, si l'on n'y prend garde, ils peuvent jouer le rôle des cheminées d'appel pour les odeurs fétides de la demeure; ils entretiennent alors la confusion olfactive qu'il importe de détruire, comme il convient de contrôler la rencontre des sexes qu'ils autorisent et qui inaugure l'immoralité des recoins.

L'alcôve, "division incomplète de la cabane primitive", fétide le plus souvent, s'est révélée terriblement mortifère durant l'épidémie de choléra; il faut en fuir l'odeur stagnante; un nouvel anathème frappe cet abri tempéré de l'intimité et du plaisir, dont on ne décrit plus ici que la moite pestilence. Le simple rideau, substitut de l'alcôve dans la demeure modeste, est, lui-même, à proscrire. On se méfie aussi de l'air des meubles dont une analyse olfactive particulièrement attentive souligne la spécificité. L'atmosphère dense

des armoires et des commodes favorise la multiplication des rats et des souris" ⁵⁶.

L'habitation devient elle-même un lieu dangereux et de nouvelles pratiques d'entretien vont en découler, de même que certaines habitudes de décoration vont être critiquées sévèrement par les hygiénistes qui dénoncent les rideaux, tentures, tapis, etc... Cette attitude va préparer l'avènement de nouvelles normes fondant les choix décoratifs. Et les matériaux faciles à entretenir vont être valorisés pour l'habitation car ils contribueront à la rendre *propre et nette*.

Des *assertions langagières* telles que "*propre et net*" qui guident les conduites d'entretien et de décoration de l'habitation montrent bien aujourd'hui que dans les classes populaires l'intériorisation de ces normes de propreté a été réussie. Elles indiquent aussi que le terme propre a un *halo associatif* très large. "*Propre et net*" signifie en effet aussi ordonné, ordonné, voire brillant s'il s'agit de la cuisine ou de la salle de bains. Cela touche donc des domaines tels que l'hygiène, la morale et l'esthétique. Ce qui est propre est beau et bien.

Etre propre relève non seulement de l'hygiène mais de l'éducation des pulsions. Devenir propre nécessite une maîtrise de soi plus grande, contribue à la socialisation. Comme le dit pertinemment Geneviève Heller : "*c'est une école d'obéissance, de discipline, d'uniformisation*" ⁵⁷. De très nombreux chercheurs travaillant sur l'hygiène au XIX^{ème} siècle montrent que l'élévation des normes de propreté a d'abord été imposée par la classe dominante comme norme et comme pratique. Après une phase de résistance, à la fin du XIX^{ème} siècle, ces normes et les pratiques de propreté sont intériorisées comme *naturelles* aussi dans les classes populaires.

56. A. Corbin, op. cit., p. 194.

57. G. Heller. *Propre en ordre*. Lausanne, Ed. d'En bas, 1979.

Gleichmann ⁵⁸ résume bien ce processus : résistance d'abord, acceptation et intériorisation ensuite et pour finir silence :

"Cette élévation des normes de propreté accompagnée des effets sociaux les plus divers entraîne la multiplication des contraintes mutuelles. Cet accroissement des contraintes sociales et des contrôles externes exercés sur le comportement des individus entraîne, au terme des transformations de l'éducation et des pratiques en matière de propreté, un surcroît de contrôle de soi. D'une phase de tensions entraînées par l'intégration des fonctions physiologiques dans la sphère domestique, se traduisant par une résistance ouverte et souvent ingénieuse contre les contraintes, on passe à une phase où les gens énoncent encore ce qui les gêne, mais n'extériorisent plus le contexte social qui les amène à respecter les nouvelles normes de pudeur et de propreté; ces tensions finissent pas se résoudre en une acceptation presque muette des règles de propreté et de nettoyage, et du fonctionnement implicite du mécanisme apparemment abstrait des seuils de pudeur."

Il est intéressant de noter en conclusion que nous voyons ici comme ailleurs et à d'autres époques ⁵⁹, opérer la liaison sexualité/souillure/respectabilité morale/propreté qui va guider les conduites. Définir des normes morales va conduire à une époque à lier la sexualité à la propreté, et la souillure (non perçue comme dangereuse et liée à la tolérance très grande vis à vis des odeurs corporelles) à la respectabilité morale. C'est le cas après le XVI^{ème} siècle. Ensuite, à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle dans les classes aisées va émerger au contraire (liée à la meilleure connaissance des significations de la dégradation des odeurs), les liaisons opérantes : sexualité/souillure

58. P.R. Gleichmann, op. cit. p. XCIX.

59. Cf. Nos études abordant cette question - Le plaisir et le temps - Le sexuel et le social. Rapport de Recherche (A.T.P. C.N.R.S.) à paraître en 1984; et d'autre part : Le hammam. Ambiguïté d'un lieu. Cahiers de la Recherche Architecturale. 10/11, Avril 1982.

d'une part, respectabilité morale/propreté corporelle d'autre part. Mais, comme le montrent de très nombreux travaux sur le logement social au XIX^{ème} siècle ou sur les bains ou la propreté, cette liaison est une parole de la bourgeoisie adressée aux classes populaires⁶⁰.

Réordonner

Mary Douglas⁶¹ écrit dans son ouvrage *De la souillure* que "La saleté est une offense contre l'ordre. En l'éliminant nous n'accomplissons pas un geste négatif; au contraire nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu". Alain Corbin⁶², que nous citons plus haut, montre quant à lui, que dès le milieu du XVIII^{ème} siècle, la confusion olfactive n'est plus tolérée. L'évolution de l'habitation depuis l'apparition du couloir et des passages semble avoir obéi à cette nécessité, soutenue par des valeurs, des croyances et des normes diverses, de classer, de diviser, de dissocier, de réorienter. Comme le dit une expression populaire encore usitée "Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place". Si l'on voulait donc résumer cette action organisatrice qui a conduit à réorganiser la distribution de l'habitation le mot-clef serait d'abord dissocier et ensuite réordonner. Ce qui convenait à une période précise va apparaître quelques décennies plus tard impossible à supporter et ce processus va s'accélérer.

60. Cf. en particulier :

L. Murard, P. Zylbermann. *Disciplines à domiciles. Recherche n° 28* et G. Heller qui dans *Propre, en ordre* op. cit., résume cette attitude en conclusion de son étude : "La propreté est surtout bonne pour la classe populaire. Le peuple sale est une menace, c'est de lui que viennent les épidémies, sa maladie coûte cher à la communauté. Il vit mal, il travaille mal, il se laisse aller. Propre, il gêne moins, de plus il est domestiqué. C'est pour la classe laborieuse que l'on construit des logements simples mais salubres, que l'on ouvre des bains publics". p. 217.

61. M. Douglas. *De la souillure, essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris, 1971.

62. A. Corbin. Op. cit.

Ce qui impulse ces changements matériels est de notre point de vue à imputer à des changements des systèmes sociaux - mentaux selon l'expression de Max Pagès⁶³, changements des représentations idéologiques s'associant à de nouvelles réactions psychologiques et corporelles. Le rapport au propre et au sale est donc particulièrement démonstratif puisqu'à des changements de représentations idéologiques, la saleté devenant souillure morale et signe de pauvreté, s'associent des peurs, des répulsions, qui conduisent un petit nombre de personnes à travailler à inventer des dispositifs adéquats, et le plus grand nombre à exiger ou à souhaiter les posséder chez eux. A la chaise percée et à la simple cuvette, cachée dans la garde robe qui servait aux ablutions intimes, est associée la table de toilette dans la chambre. Ensuite la baignoire installée dans une annexe dans la chambre va la quitter pour constituer le pôle central de la salle de bain, dissociée de la chambre et regroupant tous les dispositifs liés à la propreté. La nécessaire dissociation des odeurs va jouer son rôle pour encore une fois dissocier les dispositifs. Les tolérances et les intolérances, les pratiques *naturelles* et leurs codifications trouvent leurs sources dans toutes ces évolutions relatives à la conception des *rapports avec les autres* dont nous avons traité plus haut. Les sensibilités évoluent et les objets et dispositifs matérialisent ces changements mais aussi les perpétuent, les perpétuent.

Ainsi, quand la salle à manger est devenue un des lieux privilégiés de la rencontre familiale, son orientation a changé : traditionnellement placée côté cour (quand le choix était possible) ce qui signifiait son statut secondaire, elle est promue en s'associant au salon et en donnant sur la rue.

63. M. Pagès. Systèmes sociaux - mentaux. *Bulletin de psychologie*, Tome XXXIV, n° 350, n° spécial Mentalité et mentalisation, 1980-1981.

III.

Structure familiale et habitation

1.- Famille nucléaire, famille élargie; le différend théorique.

Le jeu entre représentations et situations concrètes qui apparaît sans cesse dans cette étude est, à propos de la notion de famille, particulièrement utile à expliciter.

En effet, l'époque actuelle semble avoir construit une représentation mythique de la famille qui était censée proposer auparavant, un système de soutien et un système de relations à la fois interpersonnelles et à travers les générations. Cette représentation mythique conduit, comme le montre très bien Martine Segalen dans *Sociologie de la famille* ⁶⁴, à penser que nous sommes passés de la famille élargie largement répandue, à la famille nucléaire repliée sur le couple, d'un système éducatif complètement assuré par elle, à un système éducatif partagé avec d'autres institutions etc ...

Cette image se spécifie tout à fait autrement d'abord quand on étudie les modes d'habitat qui suggèrent des pratiques familiales particulières et d'autre part à travers les travaux d'historiens et les œuvres littéraires ainsi que les traités éducatifs ou de savoir-vivre.

Nous voyons se spécifier ainsi des modes de vie en famille très divers selon les classes sociales et les périodes, de même que la coexistence à une époque de plusieurs types de groupements familiaux.

64. Paris, Armand Colin, coll. 4, 1981.

Martine Segalen ⁶⁵ cherchant à éviter ces confusions qui ne tiennent pas compte du temps, de l'espace et de la culture, propose une notion qui part de la réalité de la vie quotidienne et qui a pour nous l'intérêt d'être d'emblée spatialisée : le *groupe domestique* :

"C'est un ensemble de personnes qui partagent un même espace de vie : la notion de co-habitation, de résidence commune est ici essentielle... Certains groupes domestiques sont uniquement constitués d'un ménage (le ménage est constitué du père et de la mère, association fondée sur l'alliance, et des enfants). D'autres peuvent comprendre plusieurs ménages, soit plusieurs couples mariés qui ont entre eux (ou non) des liens de filiation (parents âgés, enfants mariés) ou de collatéralité (couples de frères et de sœurs). Le groupe domestique, en plus du ou des ménages, peut aussi comprendre des personnes sans lien de parenté, qui partagent les activités de production (domestiques, compagnons, apprentis) ou ne les partagent pas (locataires, pensionnaires), etc..."

Cette notion a l'avantage de permettre des comparaisons dans le temps et l'espace et de plus comme le souligne M. Segalen, de cette façon "le type de configuration familiale que connaît notre société n'apparaît que comme un des arrangements possibles dans l'univers des cultures".

2.- Le groupe domestique défini par son habitat.

Les sociologues et ethnologues travaillant sur la famille semblent aujourd'hui réfuter cette notion de grande famille qui semble limitée dans le temps et très délimitée dans l'espace. Trois types de grandes familles sont cités :

. *Les communautés taisibles* (tacites), qui regroupaient plusieurs cellules conjugales sur une même ter-

65. M. Segalen, op. cit., p. 15.

re , dans une même résidence , partageant le travail, les biens et la nourriture : ils vivent "*à même pot et à même feu*" (Limousin , centre de la France au Moyen-Age .

. *Les zadrugas yougoslaves* : définies par la communauté de résidence et de repas . Cependant , le couple conjugal existe puisqu'à côté de la maison principale se trouvent des petites constructions annexes dans lesquelles on peut cuisiner et où le couple dort avec ses enfants . Partager le même feu et le repas semble là aussi fondamental . Les biens étaient propriété indivise des hommes .

. *La famille souche*, qu'on trouve surtout dans le Sud-Ouest de la France, rassemble trois générations : le père et la mère, un des enfants marié et sa femme, leurs enfants, auxquels peuvent s'adjoindre d'autres enfants restés célibataires et des domestiques. Le groupe domestique est étroitement lié à la maison qui est "*une institution englobant, outre la résidence-ferme et ses dépendances, bâtiments et terre, des droits sur les biens collectifs*".

Remarquons que ces trois modèles de grandes familles sont d'une part des modèles ruraux que les représentations actuelles utilisent comme idéal-type et d'autre part, fait intéressant pour nous, elles sont définies d'abord par la *co-résidence dans un même lieu*, qui signifie à la fois partager le même espace et la nourriture.

Martine Segalen note très pertinemment :

" - qu'elles correspondent à des types parfaitement définis de groupe domestique;

- qu'elles sont apparues, ont fonctionné, puis ont disparu dans des contextes sociaux, économiques, démographiques particuliers, qu'elles ne sont donc pas a-historiques;

- que leur importance dans le champ des idées sur la famille dépasse de loin leur importance réelle. Le mythe de la grande famille a essentiellement nourri un imaginaire collectif qui cherche dans les modèles du passé l'image d'un temps harmonieux révolu qu'il oppose à un présent agité par toutes sortes de difficultés".

Une autre idée est battue en brèche, grâce aux travaux de démographie historique, qui, depuis une vingtaine d'années montrent que depuis le XVIème siècle les effets conjugués du mariage tardif, de la mortalité infantile, de la mortalité des femmes en couches, de la stérilité précoce des femmes, avaient comme conséquence une faible natalité dans une société qui comme le dit M. Segalen "n'assurait sa reproduction qu'avec peine".

Notons d'autre part que la famille étendue, selon un grand nombre d'historiens de la famille, "n'a concerné que les classes dirigeantes ou riches : résultat du pouvoir, de la richesse et de la mobilité"⁶⁷, elle fut donc déjà un mode minoritaire de la population⁶⁸. D'autre part, fait important ici, les grandes maisons, comme le souligne Jean-Louis Flandrin⁶⁹ "aux XVIIème et XVIIIème siècles étaient sans doute plus nombreuses dans les grandes villes - ou du moins dans certains quartiers des grandes villes - qu'à la campagne". Il est même possible d'établir une corrélation entre la taille des familles et la condition sociale de leurs chefs.

Ce mythe du rétrécissement de la famille par les conditions de production liées à l'industrialisation prend sa source en grande partie dans les travaux de Le Play.

67. W. Goode. *Word revolution and family patterns*, The Free Press, Glencoe, Illinois, 1963.

68. F. Lautman. Différences ou changements dans l'organisation familiale, *Annales*, n° spécial Famille et Société, n° 4-5, 1972.

69. J.L. Flandrin. *Familles*, op. cit.

3.- Le Play : famille instable et famille souche :

La société industrielle d'après Le Play ⁷⁰ provoque la naissance d'une structure familiale instable, composée d'un couple et de ses enfants non mariés et comme le note pertinemment Jean-Louis Flandrin : *"La famille (selon Le Play) a d'autant moins de chance de se perpétuer, dans cette société industrielle, qu'elle n'est pas enracinée dans une maison mais loue son logement, en change fréquemment et l'adopte au nombre variable de ses membres"* ⁷¹. Il oppose à cette famille instable la famille-souche *"enracinée dans une maison, qu'elle possédait en toute propriété et qu'elle se transmettait de génération en génération. Cette maison symbolisait la famille et la pérennisait"*

Les études de Le Play ont alimenté la construction mythique caractérisant la pensée actuelle sur la famille en proposant une structure d'opposition terme à terme entre famille peu nombreuse conjugale, et famille nombreuse (à *"fécondité naturelle"*), à structure élargie à d'autres que le père, la mère et les enfants.

Les travaux de Laslett ⁷² au contraire nous montrent que les familles d'autrefois étaient de taille restreinte (4 à 6) dans toute l'Europe, que la plupart des familles étaient de type *"conjugal"*, que les familles *"élargies"* étaient moins fréquentes que de nos jours. Il montre aussi, comme Good et Lautmann ⁷³, que la taille des ménages est fonction de la richesse : les ménages les plus pauvres comptaient moins d'enfants que les riches. Une autre variable est déterminante : les filles pauvres se mariaient tard et d'autre part, comme l'ont démontré plusieurs chercheurs français, la fé-

70. F. Le Play. *La réforme sociale en France*. Paris, Plon, 1964. 2 Vol.

71. J.L. Flandrin. *Familles - Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*. Paris, Hachette, 1976.

72. P. Laslett. *Household and Family in Past Time*. Cambridge University Press, 1972, 623 p.

73. Op. cit.

condité des pauvres était plus faible (allaitement prolongé).

D'autre part, fait qui peut apparaître paradoxal face à la thèse de Le Play sur les effets de l'industrialisation, les démographes travaillant sur le XIX^{ème} siècle soulignent l'augmentation à cette période de la taille des familles due à la baisse de l'âge de la mortalité : la cohabitation avec l'un des parents devient plus courante ⁷⁴.

Cette thèse de Le Play a joué un rôle fondamental dans la conception du logement social au XIX^{ème} siècle puisque l'idée d'enraciner les classes "*dangereuses*" dans des maisons dans le but de les normaliser et de les *moraliser* a eu le succès que l'on sait. Nous y reviendrons en étudiant plus précisément le logement social, dans la suite de notre étude.

4.- De la vie avec les familiers à la vie de famille:

Nous avons vu, à travers l'étude des plans et ce qu'ils supportaient comme conception des relations, que ce qui caractérisait les relations entre proches jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle n'avait que peu de rapport avec notre conception actuelle des liens affectifs. Non pas qu'ils n'existaient pas mais ils ne jouaient pas le même rôle. Tous les travaux d'historiens des mentalités soulignent par exemple que, dans le choix du conjoint, ce qui était déterminant dépassait les deux personnes en question : il s'agissait plus d'une association de deux familles, de préférence de statut

74. Cette question est d'une complexité très grande et il ne s'agit pas ici d'en discuter plus avant. Il reste qu'on ne peut valablement l'aborder en mettant de côté les questions déterminantes de transmission d'héritage qui expliquent la structure des relations familiales.

et de revenus équivalents, que du résultat d'une "inclination" ⁷⁵.

N. Elias à propos de *La société de cour* ⁷⁶ montre que le concept de famille qui régule un certain type de relations hommes-femmes dans la société bourgeoise n'est pas pertinente quand il s'agit de la haute noblesse de l'Ancien Régime dans laquelle ils sont concrétisés dans la notion de *maison*

"Qu'il nous suffise de rappeler que le mariage aristocratique dans la société de cour ne prétendait pas ouvrir la voie à ce qu'on appelle dans la société bourgeoise une "vie de famille". En se mariant, l'aristocrate de cour entendait en premier lieu "fonder" et "maintenir" une "maison", en lui donnant le prestige et les relations en accord avec son rang, et augmenter, dans la mesure du possible, le rayonnement de cette "maison", dont les deux époux étaient les représentants. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les rapports entre le maître et la maîtresse. Le contrôle social portait essentiellement sur cet aspect des rapports conjugaux : les conjoints représentaient leur maison aux yeux d'autrui. Pour tout le reste, ils étaient libres de s'aimer ou de ne pas s'aimer, d'être fidèles ou infidèles, de limiter leurs contacts au minimum compatible avec leur devoir de représentation. On voit que ce contrôle n'était pas très astreignant. Le plan de l'appartement seigneurial constitue donc une solution optimale du problème d'habitation posé par ce type de mariage - on ne peut pas employer le terme bourgeois de "famille"."

Norbert Elias propose ici de repenser la notion de famille bien sûr mais aussi d'amour conjugal, dans sa

75. Sébastien Mercier dans ses *Tableaux de Paris* (Nouvelle Edition, Amsterdam, 1783, 12 Volumes) cite le dialogue d'un père et de sa fille à marier : "Crois moi ma chère enfant, je ne vois dans le monde de mauvais mariages, que les mariages d'inclination; le hasard est encore moins aveugle que l'amour... Les petites gens ont besoin de s'aimer pour être heureux dans leur ménage mais pourvu que les gens riches vivent décemment ensemble, leur aisance les met d'accord..."

76. Op. cit., p. 29.

relation avec la notion de famille et surtout de vie de famille. Car s'il s'agit bien ici d'une vie avec les familiers, il semble que ce que nous nommons ici vie de famille ne devienne pertinent qu'après le milieu du XVIIIème siècle qui voit émerger l'amour conjugal, l'amour maternel dans les formes que nous leur connaissons. E. Shorter⁷⁷ montre que ces sentiments n'émergent pas au même moment dans les mêmes classes sociales et plus précisément il propose de différencier les possédants et les non-possédants. Il est en cela d'accord avec les auteurs précédemment cités. Ce sont les non-possédants qui semblent en effet avoir d'une part dépassé l'interdit des relations sexuelles pré-nuptiales (l'augmentation très nette des naissances hors mariage après 1750 l'atteste) en même temps qu'ils adoptaient le langage du sentiment⁷⁸.

"La première incursion des sentiments amoureux en France (noblesse mise à part) semble s'être produite d'abord parmi les classes défavorisées. Depuis le Moyen Age, seule l'élite de la nation était capable d'exprimer de la tendresse et de la passion, c'est à dire de l'amour. Ce n'est que vers le milieu du XVIIIème siècle que se produisit la grande irruption de l'amour (en tant que force indépendante cimentant le jeune couple) chez le peuple, et encore concerna-t-elle, à mon sens, davantage les non-possédants⁷⁹."

De plus, E. Schorter fait l'hypothèse que les possédants connurent plus tôt que les non-possédants l'affection maternelle et la vie de famille tandis que les non-possédants "furent les premiers quant à eux à intégrer l'amour à la vie du couple mais assimilèrent les

77. E. Schorter. Différences de classe et sentiment depuis 1750.

L'exemple de la France. Annales E.S.C., Juillet-Août 1974.

78. E. Schorter en propose une définition intéressante : "Appelons sentiment la présence de spontanéité et la capacité d'empathie dans (...) trois types de relations (évolution des rapports entre jeunes gens et jeunes filles avant le mariage, coexistence des maris et femmes tout au long de leur vie commune, comportement des pères et mères avec leurs jeunes enfants)", op. cit., p. 1034.

79. Op. cit., p. 1039.

derniers et de façon superficielle, les puissants sentiments de la vie familiale"⁸⁰.

A travers les évolutions de l'habitation nous avons vu se constituer dès la seconde moitié du XVIII^e siècle un espace de la convivialité familiale : le salon et/ou la salle à manger, vont devenir un lieu privilégié de la rencontre des divers membres de la famille, l'habitation va devenir un foyer. Cette évolution est liée à l'évolution du sentiment familial. Comme le montre bien E. Schorter c'est dans une nouvelle conception des rapports entre famille et communauté et des rapports entre membres d'une même famille qu'il faut chercher ce qui a transformé la famille traditionnelle en famille "moderne". Il écrit à propos de la famille nucléaire⁸¹ :

"Ce qui est essentiel, c'est son climat affectif. La famille nucléaire est une façon de penser, pas une structure. Dans les deux derniers siècles, la manière de se représenter la famille a fondamentalement changé, et ces familles que nous appelons "nucléaires" sont simplement celles qui ont acquis cette qualité moderne primordiale : la vie de famille.

La principale différence entre les familles traditionnelles et les familles modernes réside dans leur plus ou moins grande ouverture à la communauté qui les entoure. Les familles traditionnelles sont ouvertes à tous vents à la vie de l'extérieur; le père est plus attaché aux autres hommes du village ou du quartier qu'à son épouse; la mère se sent plus proche de ses relations féminines que de son mari, et les enfants croient avoir plus de points en commun avec les jeunes de leur âge qu'avec leurs parents. En outre, et en tant qu'unité sociale, cette famille traditionnelle est envahie de toutes parts : les voisins et les autorités communales ont les yeux fixés sur elle. Les membres

80. Op. cit., p. 1035.

81. Nous sommes en accord avec l'analyse de l'évolution de la famille traditionnelle en famille moderne mais nous ne pensons pas que la famille nucléaire, comme nous l'avons développé plus haut, soit particulièrement moderne.

de cette famille nucléaire moderne auraient été horri-
fiés par les intrusions qui étaient faites dans l'inti-
mité des familles traditionnelles, telles les expédi-
tions folkloriques et le charivari. Pour eux, les murs
du foyer étaient des remparts contre les agressions du
monde extérieur, et la chaleur qui, le soir, se déga-
geait de la table familiale était de loin préférable
aux tensions de la vie en société. Ces trois aspects :
solidarité des membres de la famille, intimité protec-
trice et avantages de la vie à la maison, peuvent être
désignés en raccourci sous le terme de "vie de fami-
le" ⁸².

Schorter souligne, outre les différences déjà poin-
tées entre classes sociales, les décalages entre ville
et campagne (entre 1750 et 1900), la ville prédispo-
sant plus selon lui à la vie de famille, alors que la
campagne "favorise le contact avec l'extérieur".

Pour cette étude, cette nouvelle conception des rap-
ports au sein de la famille (ce sentiment familial et
conjugal) explique beaucoup de faits : la recherche du
confort, de l'intimité, la création d'un lieu de la
convivialité familiale, l'installation des enfants
dans une pièce organisée pour eux, leur présence plus
grande dans la maison, de même que le désir de créer
un espace confortable, quels que soient les styles
décoratifs. Cette tendance va se développer et se dif-
fuser très largement au XIXème siècle et va devenir
même une véritable règle de vie que les classes domi-
nantes chercheront à imposer comme le bon et le seul
modèle.

Laissons le dernier mot à Philippe Ariès qui montre
le rapport dialectique, si ce n'est exclusif, entre
vie familiale et sociabilité, qui explique l'évolution
des mentalités et donc des conduites et des usages du
XVIème au XIXème siècle :

82. Op. cit., pp. 1046-1047.

"Mais cette famille s'est étendue dans la mesure où la sociabilité se retirait. Tout se passe comme si la famille moderne se substituait à la défaillance des anciennes relations sociales pour permettre à l'homme d'échapper à une insoutenable solitude morale. Dès le XVIIIème, on a commencé à se défendre contre une société dont la fréquentation constante était auparavant la source de l'éducation, de la réputation, de la fortune. Désormais un mouvement de fond fait éclater les anciens rapports entre maîtres et serviteurs, grands et petits, amis ou clients...

Partout il renforcera l'intimité de la vie privée aux dépens des relations de voisinage ou d'amitiés ou de traditions.

La vie professionnelle et la vie familiale ont étouffé cette autre activité qui au contraire envahissait autrefois toute la vie, celle des relations sociales. On est tenté de penser que le sentiment de famille et la sociabilité n'étaient pas compatibles, et ne pouvaient se développer qu'aux dépens l'un de l'autre"⁸³.

Nous utiliserons la même méthode de travail que celle mise au point dans la phase précédente : lecture des traités, analyse de plans et de documents d'archives, mise en regard des travaux d'historiens, de sociologues, d'idéologues.

83. Ph. Ariès, op. cit.

Bibliographie

Première partie

Ouvrages d'architecture

Pour la suite de ce travail, nous nous proposons d'abord de préciser, pour la fin du XIX^{ème} siècle, les évolutions concernant les mœurs et les usages. Un chapitre important sera développé, qui analysera les interactions au sein du groupe domestique et leurs effets sur la distribution. Dans un troisième temps nous aborderons la question du logement social en étudiant les liens entre projets sociaux, modèles familiaux et conceptions de l'individu sous-tendant ces projets, et modèles d'habitat. En effet, si au XVIII^{ème} siècle les traités proposent comme modèle de distribution l'hôtel aristocratique, ceux du XIX^{ème} l'appartement bourgeois, on voit apparaître, au début du XX^{ème} siècle, une définition du logement à partir de la notion de besoin minimum. La pertinence de la notion de filiation des modèles de distribution sera étudiée pour cette période.

Nous utiliserons la même méthode de travail que celle mise au point dans la phase précédente : lecture des traités, analyse de plans et de documents d'archives, mise en regard des travaux d'historiens, de sociologues, d'idéologues.

- *Petites habitations parisiennes*, Paris, A. Morel, 1881.

- *L'art de bâtir les maisons*, Paris, Librairie des Imprimeries Réunies, s. d.

BRISSEUX (Ch.E.). - *L'architecture moderne, ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, Paris, 1728.

Pour la suite de ce travail, nous nous proposons d'abord de préciser, pour la fin du XIX^{ème} siècle, les évolutions concernant les mœurs et les usages. Un chapitre important sera développé, qui analysera les interactions au sein du groupe domestique et leurs effets sur la distribution. Dans un troisième temps nous aborderons la question du logement social en étudiant les liens entre projets sociaux, modèles familiaux et conceptions de l'individu sous-tendant ces projets, et modèles d'habitat. En effet, si au XVIII^{ème} siècle les traités proposent comme modèle de distribution l'hôtel aristocratique, ceux du XIX^{ème} l'appartement bourgeois, on voit apparaître, au début du XX^{ème} siècle, une définition du logement à partir de la notion de besoin minimum. La pertinence de la notion de filiation des modèles de distribution sera étudiée pour cette période.

Nous utiliserons la même méthode de travail que celle mise en point dans la phase précédente : lecture des traités, analyse de plans et de documents d'archives, mise en regard des travaux d'historiens, de sociologues, d'idéologues.

Bibliographie

Première partie

Ouvrages d'architecture

ALBERTI.- *L'architecture et art de bien bâtir.*

Trad. de J. Martin, 1533.

BEZANCENET et GATEUL.- *L'architecture pour tous.*

Dourdan Thézard, s.d. (≈ 1890).

BLONDEL (J.F.).-

- *Traité d'architecture dans le goût moderne.*

De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général.

Paris, 1737-1738.

- *L'Architecture française.* Paris, Jombert, 1752-1756.

- *Cours d'architecture ou traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments, contenant les leçons données en 1750, et les années suivantes.* Paris, Desaint, 1771.

BOSC (E.).- *Dictionnaire raisonné d'architecture.*

Paris, Firmin-Didot & Cie, 1877.

BOUSSARD (J.).-

- *Petites habitations françaises.* Paris, A. Morel, 1881.

- *L'art de bâtir sa maison.* Paris, Librairie des Imprimeries Réunies, s.d.

BRISEUX (Ch.E.).- *L'architecture moderne, ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes.*

Paris, 1728.

- CALLAND (V.).- *Institution du Palais de Famille*. 1855.
- CALLIAT (V.).- *Parallèle des maisons de Paris construites depuis 1830 jusqu'à nos jours*. Paris, Bance éd., 1857.
- CHOISY (A.).- *Histoire de l'architecture*. 1899; rééd. Paris, Vincent et Fréal, 1964.
- CONSIDERANT (V.).- *Description du Phalanstère et considérations sociales sur l'architectonique*. Paris, Librairie sociétaire, 1838.
- DALY (C.).- *L'architecture privée au XIXème siècle sous Napoléon III*. Paris, A. Morel & Cie, 1864.
- DAVILER (A.C.).- *Cours d'architecture*. Paris, 1691 et 1710; rééd. Paris, 1738 et 1750.
- DAVIOUD (G.).- *L'architecture et les habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'en 1830*. Paris, 1881.
- DIDEROT & D'ALEMBERT.- *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neuchatel, 1751 à 1772.
- DUBUT (L.A.).- *Architecture civile. Maisons de ville et de campagne de toutes formes et de tous genres*. Paris, J.M. Eberhart, 1803.
- DUCERCEAU (J.A.).- *Livre d'architecture*. 1559.
- DURAND (J.N.L.).- *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Polytechnique*. Paris, chez l'auteur, 1802-1805.
- GARNIER (C.), AMMANN (A.).- *L'habitation humaine*. Paris, Hachette, 1892.

- GELIS-DIDOT (P.).- *La construction privée à la fin du XIXème siècle. Hôtels et maisons de Paris.*
Paris, Librairie des Imprimeries Réunies, 1893.
- GUADET (J.).- *Eléments et théorie de l'architecture.*
Paris, Librairie de la construction moderne, 1902.
- JOMBERT (Ch.A.).- *Architecture moderne ou l'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes.*
Paris, Jombert, 1764.
- LE CAMUS de MEZIERES (N.).- *Le Génie de l'Architecture ou l'analogie de cet art avec nos sensations.* 1780.
- LEDoux (C.N.).- *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation.*
Paris, chez l'auteur, 1804.
- LE MUET (P.).- *Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes.* Paris, 1623; rééd. 1647., et rééd. 1981, Ed. Pandora.
- MARIETTE (J.).- *Architecture française.* Paris, 1727.
- MAROT (J.).- *L'Architecture française.* Paris, 1727 et 1751.
- NEUFFORGE (J.F.) de.- *Recueil élémentaire d'architecture.* Paris, chez l'auteur, 1757-1768.
- NORMAND (Aîné).- *Paris moderne ou choix des maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et dans les environs.* Paris, Normand, 1843.
- PALLADIO (A.).- *Les quatre livres de l'architecture.*
Paris, Arthaud, 1980, rééd. de la traduction intégrale de Fréart de Chamblay, 1650.
- PERRET (J.).- *Architecture et perspective des fortifications et artifices.* Francfort-sur-le-Main, 1602.

PLANAT (P.).- *Habitations particulières. Hôtels privés.*
Paris, Dujardin & Cie, s.d. (≈ 1900).

RAMEE (D.).- *L'architecture et la construction pratiques, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire bâtir.*
Paris, Firmin-Didot & Cie, 1885.

REYNAUD (L.).- *Traité d'architecture.* Paris, Dunod,
1863.

RIVOALEN.- *Maisons modernes de rapport.* Paris,
G. Flanchon, s.d. (≈ 1905).

SAVOT (L.).- *L'Architecture Française des Bastimens particuliers.* Paris, Sebastien Cramoisy, 1624;
rééd. 1673.

SERLIO.- *Règles générales de l'architecture.* 1545.

VIOLLET LE DUC.-

- *Entretiens sur l'architecture.* Paris, Morel,
1863-1872.

- *Habitations modernes.* Paris, A. Morel & Cie, 1875.

- *Histoire d'une maison.* Paris, J. Hetzel & Cie.

- *Dictionnaire d'Architecture.* Paris, F. de Nobele.

VITRUVÉ.- *Les 10 livres d'Architecture avec les notes de Perrault.* E. Tardieu et A. Coussin fils, 1837.

VITRY (U.).- *Le propriétaire architecte, contenant des modèles de maisons de ville.* Paris, Audot, 1827.

Approche historique et sociologique

ARIES (Ph.).- *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Plon, 1960.

BABELON (J.P.).- *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIII*. Paris, Le Temps, 1965.

BENSOUSSAN (C.).- *XVIIème - XVIIIème siècles. Naissance de la distribution au travers de plans d'hôtels aristocratiques*. Mémoire, UPA N°3, 1982.

DAUMARD (A.).- *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXème siècle*. Paris, Ed. Cujas, 1965.

DAUMARD (A.).- *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*. Paris, SEVPEN, 1963.
Réédition abrégée - *Les bourgeois de Paris au XIXème siècle*. Paris, Flammarion, 1970.

ELIAS (N.).- *La Société de Cour*. Calmann Lévy, 1974.

EVANS (R.).- *Figures, Portes et Passages*, in *Urbi*, n° V, P. Mardaga, 1982.

FERMIGIER (A.).- *Eloge de la Modestie*. Le Monde du 29 Décembre 1981.

FRANCASTEL (P.).- *La figure et le lieu. L'ordre visuel du Quattrocento*. Paris, Gallimard, N.R.F., 1967.

FRANKLIN (A.).- *La vie privée d'autrefois*, Paris, Plon, 1887-1902.

GALLET (M.).- *Demeures parisiennes. L'époque de Louis XVI*. Paris, Le Temps, 1964.

- GRESSET (Ph.).- *L'écart du système. Critique des relations entre les figurations et discours instaurateurs du bâtir à l'âge classique.* Rapport CORDA, 1977.
- GUERRAND (R.H.).- *Les origines du logement social en France.* Paris, éd. Ouvrières, 1967.
- HAUTECŒUR (L.).- *Histoire de l'Architecture Classique en France.* Paris, Picard, 1943 à 1957.
- HAUTECŒUR (L.).- *Paris de 1715 à nos jours.* Paris, F. Nathan, 1972.
- JURGENS (M.), COUPERIE (P.).- *Le logement à Paris au XVIème et XVIIème siècles. Une source : les inventaires après décès.* *ANNALES E.S.C.*, Mai - Juin 1962, pp. 488-500.
- LA BORDE (Comte de).- *Les hôtels privés du XVIIème siècle,* in *Revue générale de l'architecture et des T.P.*, Tome 6, 1845.
- MERCIER (L.S.).- *Les tableaux de Paris.* Nouvelle édition, Amsterdam, 1783, 12 vol.
- MURARD (L.), ZYLBERMAN (P.).- *Le petit travailleur infatigable. Villes, usines, habitat et intimités au XIXème siècle,* in *Recherches*, n° 25, 1976.
- MURARD (L.), ZYLBERMANN (P.).- *Buanderies de la chair,* in *RAGILE*, tome III, 1979.
- OULMONT (Ch.).- *La vie au XVIIIème siècle. La maison.* Paris, Seheur, 1929.
- PERROT (J.C.).- *Rapports sociaux et villes au XVIIIème siècle.* *Annales E.S.C.*, Mars-Avril 1968, n° 2.
- PROST (A.).- *J.F. Blondel et son œuvre.* Metz, 1860.

ROBIQUET (J.).- *La vie quotidienne au temps de Napoléon.*
Paris, Hachette, 1942.

ROUX (S.).- *La maison dans l'histoire.* Paris, Albin
Michel, 1976.

SADDY (P.).- Radiateur et code classique. A.M.C. n° 32,
déc. 1973.

SADDY (P.).- Le cycle des immondices. XVIIIème siècle,
n° 9 : Le sain et le malsain. Ed. Garnier Frères,
1977.

SZAMBIEN (W.).- *Reflet de la connaissance. Etude sur
la théorie et terminologie de l'architecture à
l'âge classique.* Paris, IERAU, 1983.

TALLEMANT DES REAUX.- *Historiettes, Tome II,* Editions
Monmerque, 1865.

WATKIN (D.).- *Morale et architecture au XIXème et XXème
siècles.* Coll. Architecture + Recherches. Bruxelles,
P. Mardaga, 1979.

*Histoire de la France urbaine sous la direction de
G. DUBY. Tome 3. La ville classique.* Paris, éd. du
Seuil, 1981.

Traité de savoir-vivre - Sociologie de la vie quotidienne

CARDON (E.).- *L'art au foyer domestique.* Paris,
Librairie Renouard, 1884.

FONSSAGRIVES (J.B.).- *La maison. Etude d'hygiène et
de bien-être domestiques.* Paris, C. Delagrave,
1871.

RIS-PAQUOT.- *L'art de bâtir, meubler et entretenir sa maison ou manière de surveiller et d'être soi-même architecte - entrepreneur - ouvrier.*
Paris, H. Laurens, s.d. (≈ 1875).

ROUX (G.).- *L'habitation.* Paris. A. Colin, 1912.

Dictionnaires

BOSC (E.).- *Dictionnaire raisonné d'architecture.*
Paris, Firmin-Didot & Cie, 1877.

DIDEROT & D'ALEMBERT.- *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.*
Neuchâtel, 1765.

LITTRE (P.E.).- *Dictionnaire de la langue française.*
Monte-Carlo, Ed. du Cap, 1956.

ROLAND LE VIRLOYS (C.F.).- *Dictionnaire d'architecture.*
Paris, Libraires associés, 1770.

VIOLLET LE DUC (E.).- *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIème au XVIème siècle.*
Paris, Bance et Morel, 1854-1868, 10 vol.

Nouveau Larousse Illustré. s.d. (≈ 1905).

Vocabulaire de l'Architecture - Principes d'analyse scientifique. Ministère des Affaires Culturelles.
Paris, Imprimerie Nationale, 1972.

Deuxième partie

- ARIES (Ph.).- *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Plon, 1960.
- ARON (J.P.) et KEMPF (R.).- *Le pénis et la démoralisation de l'Occident*. Paris, "Figures", Grasset, 1978.
- BAUDRILLARD (J.).- *Le système des objets*. Paris, Gallimard, 1968.
- BENJAMIN (W.).- *Charles Baudelaire*. Petite Bibliothèque Payot, 1982.
- BIGEULT (M.), CHALAKANI (N.).- *Famille, Femme, Logement*. Diplôme UPA n° 1.
- BOURDIEU (P.).- *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Ed. de Minuit, 1979.
- BRAUDEL (F.).- *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XVème - XVIIIème siècle*. Les structures du quotidien, Tome I, Paris, A. Colin, 1979.
- BURNAND (R.).- *La vie quotidienne en France en 1830*. Paris, Hachette, 1943.
- CABANES (Dr).- *Mœurs intimes du passé. La vie au bain*. Paris, Albin-Michel, 1926.
- CAILLOT (A.).- *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs des français*. Paris, Dauvin, 1827.
- CELESTE (P.).- *La chambre à coucher et l'histoire de son architecture dans les immeubles à loyer*. Dialogue n° 82 : le lit, 1983.

- CORBIN (A.).- *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIIIème - XIXème siècles.* Paris, Aubier, 1982.
- CRCUTAZ-CRETET (P.de).- *Paris sous Louis XIV.* Paris, Plon, 1922.
- DAUMARD (A.).- *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848.* Paris, SEVPEN, 1963.
Réédition abrégée : *Les bourgeois de Paris au XIXème siècle.* Paris, Flammarion, 1970.
- DIDEROT (D.), D'ALEMBERT.- *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.* Neuchâtel, 1765.
- DOUGLAS (M.).- *De la souillure, essai sur les notions de pollution et de tabou.* Paris, 1971.
- DUBY (G.) et MANDROU (R.).- *Histoire de la civilisation française, tome 2, XVII-XXème siècles.* Librairie Armand Colin, 1968.
- ELIAS (N.).- *La civilisation des mœurs.* Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- ELIAS (N.).- *La Société de Cour.* Paris, Calmann-Lévy, 1974.
- ERASME de Rotterdam.- *La civilité puérile, 1ère édition 1530.*
- FLANDRIN (J.C.).- *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société.* Paris, Librairie Hachette, 1976.
- FLANDRIN (J.L.).- *Le sexe et l'occident - Evolution des attitudes et des comportements.* Paris, Ed. du Seuil, 1921.

- FRANKLIN (A.).- *La vie privée d'autrefois.*
 . Les soins de toilette . Le savoir-vivre
 . L'enfant
 Paris, ed. Plon, 1887-1902.
- GLEICHMANN (R.).- Des villes propres et sans odeurs.
 La vidange du corps humain : équipements et domestication. *URBI* n° V, Ed. Mardaga, 1982.
- GOODE (W.).- *Word revolution and family patterns,*
 The Free Press, Glencoe Illinois, 1963.
- GUILLERME (A.).- *Les temps de l'eau.* Ed. du Champ
 Vallon, 1983.
- GUIRAL (P.).- *La vie quotidienne en France, à l'âge
 d'or du capitalisme. 1852-1879.* Paris, Hachette,
 1976.
- GUTTON (J.P.).- *Domestiques et serviteurs dans la
 France de l'Ancien Régime.* Paris, Aubier, 1981.
- HELLER (G.).- *"Propre en ordre". L'habitation et vie
 domestique 1850-1930 : l'exemple Vaudois...*
 Lausanne, Edition d'En bas, 1979.
- HESCHONG (L.).- *Architecture et volupté thermique.*
 Paris, Ed. Parenthèses, 1981.
- JAUSS (H.R.).- *Pour une esthétique de la réception.*
 Paris, N.R.F., Gallimard, 1978.
- LA SALLE (J.B.).- *Les règles de la bienséance et de
 la civilité chrétienne.* Rouen, 1729.
- LASLETT (P.).- *Household and family in Past Time.*
 Cambridge University Press, 1972, 623 p.
- LAUTMANN (F.).- Différences ou changements dans l'organisation familiale. *Annales E.S.C.*, n° spécial
 Familles et Sociétés, n° 4-5, 1972.

- LE PLAY (F.).- *La réforme sociale en France*. Paris, Plon, 1864.
- LIENARD (G.), SERVAIS (E.).- *Espace habité et ethos de classe*. Troisième Conférence Internationale de Psychologie de l'Espace Construit. Strasbourg, juin 1976.
- LOUX (F.), MOREL (M.F.).- *L'enfance et les savoirs sur le corps. Pratiques médicales et pratiques populaires dans la France traditionnelle*. *Ethnologie Française*, 1976, VI, 3-4.
- LOUX (F.).- *Le corps dans la société traditionnelle*. Paris, Berger-Levrault, 1979.
- MARTIN-FUGIER (A.).- *La bourgeoise*. Paris, Grasset, Figures, 1983.
- MERCIER (S.).- *Tableaux de Paris*. Nouvelle édition, Amsterdam, 1783, 12 vol.
- MUMFORD (L.).- *La cité à travers l'histoire*. Paris, Ed. du Seuil, 1964.
- MURARD (L.), ZYLBERMANN (P.).- *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire dégénéré*. Paris, Ed. Recherches, 1976.
- MURARD (L.), ZYLBERMANN (P.).- *Buanderies de la chair*. *Ragile*, Tome III, 1979.
- NEGRIER (P.).- *Les bains à travers les âges*. Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1925.
- PAGES (M.).- *Systèmes sociaux-mentaux*. *Bulletin de Psychologie*, Tome XXXIV, n° 350, n° spécial Mentalité et Mentalisation, 1980-1981.
- PERROT (M.).- *Le mode de vie des familles bourgeoises 1873-1953*. Paris, A. Colin, 1961.

- SADDY (P.).- Radiateurs et code classique. A.M.C.,
n° 32, déc. 1973.
- SAVOT (L.).- *L'architecture française des Bastimens
particuliers*. Paris , Sébastien Cramoisy , 1624.
- SEGALEN (M.).- *Sociologie de la famille*. Paris, A.
A. Colin, Collect. U, 1981.
- SENNET (R.).- *Les tyrannies de l'intimité*. Paris, Ed.
du Seuil, 1979.
- SENNET (R.).- *La famille contre la ville*. Paris,
Encres, Ed. Recherches, 1980.
- SHORTER (E.).- *Naissance de la famille moderne XVIIIème
- XXème siècles*. Paris, Seuil, 1977.
- SHORTER (E.).- Différences de classe et sentiments de-
puis 1750. L'exemple de la France. *Annales E.S.C.*,
Juillet-Août 1974.
- STAROBINSKI (J.).- *L'invention de la liberté, 1700-
1789*. Genève, A. Skira, 1964.
- VERDIER (Y.).- *Façons de dire, façons de faire*.
Paris, N.R.F., Gallimard, 1979.
- VOVELLE (M.).- *Idéologies et mentalités*. Paris, Fonda-
tions Maspero, 1980.
- WRIGHT (L.).- *Clean and Decent. The history of the
bathroom and the W.C*. London, Routledge and
Kegan Paul, 1960, reed. 1984.
- ZELDIN (T.).- *Histoire des passions françaises*.
5 tomes Ed. Recherches, 1978.
- Colloque *Recherches et familles*. Rapport ronéotypé,
Ministère de la Recherche et de l'Industrie, 1983.

Histoire de la France urbaine, sous la direction de
G. DUBY. Tome III, La ville classique.
Paris, Ed. du Seuil, 1981.

*Odeurs et habiter. Fonctions et significations des
odeurs et sensations de gêne dans les pratiques de
l'habiter.* C.S.T.B. (A. Blanchet, Ph. Dard, G. Palmade)
Rapport de recherche ronéotypé 1981.

Table des illustrations

- Figure I. Maisons parisiennes au XVIème siècle
- Figure II . Le Muet. Distribution de la 1ère place
- Figure III. Le Muet. Distribution de la 2de place
- Figure IV. Le Muet. Distribution de la 5ème place.
- Figure V. Le Muet. Maison de monsieur Tubeuf.
1er étage.
- Figure V. Le Muet. Maison de monsieur Tubeuf .
2ème étage.
- Figure VI. Le goût ancien selon J.F. Blondel.
Hôtel Carnavalet, recueil de Blondel
Architectes: A. du Cerceau - J.Bullant
Début du XVIème siècle.
- Figure VII. J.F. Blondel . Hôtel de La Vrillière.
Arch. Aubry, début du XVIIIème siècle .
- Figure VIII. Plan du Palais Bourbon .
Arch. Giardini- Lassurance, 1722.
- Figure IX. Hôtel de Choiseuil . 1723
Architecte Gaulier .
Plan reproduit par J.F.Blondel
- Figure X. Jombert . Distribution 33 . Plan du rez-
de- chaussée .
- Figure X. Jombert. Distribution 33. Plan du 1er étage
- Figure XI. Nouveau projet de Distribution sur l'Empla-
cement entier d'un Terrain situé près le
Parc au Cerf à Versailles.
Architecte Dumont , 1768.
Plan du Rez-de-chaussée.
- Figure XI . Architecte Dumont
Plan du 1er étage .
- Figure XII. Maison du Boulevard Beaumarchais
Architecte Bailly.
Recueil de Calliat .
- Figure XIII. Maison rue de Berlin . Viollet-le-Duc
Recueil de Calliat .
- Figure XIV. Plan de Visconti 1835.
Recueil de Normand Ainé, Paris , 1843.

- Figure XV. Normand Aîné . Paris 1843
 Architecte Pellechet , 1834.
- Figure XVI. n°77 , Boulevard Sebastopol .
 Architecte : P. Mesnard.
- Figure XVII. Daviler . Plan de l'étage souterrain d'un
 hôtel idéal , 1691 .
- Figure XVIII. Daviler . Plan du rez-de-chaussée.
- Figure XVIII. Daviler . Plan du 1er étage
- Figure XVIII. Plan du Palais imaginé par Blondel ou
 il sacrifie à l'art.
- Figure XIX. Plan d'un Palais imaginé par Blondel ou
 il sacrifie au commode .

Annexes et des dictionnaires

Nous avons comparé sept dictionnaires ou encyclopédies.

Une seule définition est présentée lorsqu'elle recouvre les autres. Plusieurs définitions sont présentées lorsqu'apparaissent des différences montrant des changements de conceptions ou d'usages. Les dictionnaires suivants sont numérotés chronologiquement et nous avons rappelé avant chaque définition, le numéro de l'ouvrage ainsi que son année de parution.

- 1 - A.C. D'AVILER - Cours d'Architecture. Tome II : Explication des termes d'architecture. Paris, 1691 et 1710.
- 2 - D'ALEMBERT et DIDEROT - Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Neuchâtel, 1763.
- 3 - C.F. ROLAND LE VIREUX - Dictionnaire d'architecture. Paris, Librairies associées, 1770.
- 4 - E. BOSCH - Dictionnaire raisonné d'architecture. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1877.
- 5 - LAROUSSE - Nouveau Larousse illustré. s.d. = 1905.
- 6 - P.E. LITVAK - Dictionnaire de la langue française. Monte-Carlo, Ed. du Cap, 1936.
- 7 - Vocabulaire de l'Architecture. Principes d'analyse scientifique. Ministère des Affaires Culturelles. Paris, Imprimerie Nationale, 1972.

Figure XV. Normand Aîné . Paris 1843

Architecte Pellechet , 1834.

Figure XVI. n°77 . Boulevard Sebastopol .

Architecte : P. Haussmann.

Figure XVII. Daviler . Plan de l'étage souterrain d'un hôtel idéal , 1691 .

Figure XVII. Daviler . Plan du rez-de-chaussée.

Figure XVII. Daviler . Plan du 1er étage

Figure XVIII . Plan du Palais Imaginé par Blondel ou il sacrifie à l'art.

Figure XIX . Plan d'un Palais Imaginé par Blondel ou il sacrifie au comode .

L'apport des dictionnaires

Nous avons comparé sept dictionnaires ou encyclopédies.

Une seule définition est présentée lorsqu'elle recouvre les autres. Plusieurs définitions sont présentées lorsqu'apparaissent des différences montrant des changements de conceptions ou d'usages. Les dictionnaires suivants sont numérotés chronologiquement et nous avons rappelé avant chaque définition, le numéro de l'ouvrage ainsi que son année de parution.

- 1 - A.C. D'AVILER - Cours d'Architecture. Tome II :
Explication des termes d'architecture. . Paris, 1691
et 1710.
- 2 - D'ALEMBERT et DIDEROT - Encyclopédie ou dictionnaire
raisonné des sciences, des arts et des métiers.
Neuchâtel, 1765.
- 3 - C.F. ROLAND LE VIRLOYS - Dictionnaire d'architecture.
Paris, Librairies associées, 1770.
- 4 - E. BOSC - Dictionnaire raisonné d'architecture.
Paris, Firmin-Didot et Cie, 1877.
- 5 - LAROUSSE - Nouveau Larousse Illustré.
s.d. ≈ 1905.
- 6 - P.E. LITRE - Dictionnaire de la langue française.
Monte-Carlo, Ed. du Cap, 1956.
- 7 - Vocabulaire de l'Architecture. Principes d'analyse
scientifique.
Ministère des Affaires Culturelles. Paris, Imprimerie
Nationale, 1972.

ALCOVE

2-1765. D'ALEMBERT et DIDEROT

C'est la partie d'une chambre où est ordinairement placé le lit et où il y a quelquefois des sièges; elle est séparée du reste par une estrade, ou par quelques colonnes ou autres ornemens d'architecture.

4-1877. BOSC

Cette disposition paraît ne pas avoir été inusitée chez les anciens à une époque où la grandeur des pièces d'un appartement en faisait presque une nécessité. Il n'en est plus de même aujourd'hui, aussi les alcôves sont-elles moins en usage que par le passé. Cependant, elles peuvent présenter quelques commodités dans la distribution des appartements.

ANTICHAMBRE

2-1765. D'ALEMBERT et DIDEROT

est le nom que l'on donne à la seconde pièce d'un appartement au rez-de-chaussée, quand il y a un vestibule qui la précède; dans un hôtel, cette pièce donne entrée à une deuxième antichambre, ou salle d'assemblée où se tiennent les hommes au-dessus du commun, venus de dehors pour parler au maître : les premières antichambres étant destinées pour la livrée, rarement fait-on usage des cheminées dans ces premières antichambres; on se contente d'y mettre des poêles au-devant, qui garantissent toutes les pièces d'un appartement de l'air froid que donne l'ouverture continuelle des portes destinées pour arriver aux appartemens du maître.

Ces pièces doivent être décorées avec simplicité, sans glaces, ni tableaux de prix; à moins que par la nécessité elles ne servent de salle à manger; auquel cas, à l'heure des repas, les domestiques se retirent dans le vestibule.

Pièce attenante au vestibule où à l'escalier et qui précède un appartement... L'étymologie de ce mot ou plutôt sa composition ferait supposer que cette pièce précède immédiatement la chambre à coucher, il n'en est rien.

Jusqu'au commencement du XIXème siècle, l'antichambre, sorte de vestibule intérieur, n'existait que dans les grands hôtels ou dans les palais. Les appartements modestes, bourgeois, pourrions-nous dire, en étaient ordinairement dépourvus et les salles à manger placées immédiatement près de la porte d'entrée en tenaient lieu, sans toutefois les remplacer.

Aujourd'hui, les appartements les plus modestes ont leur antichambre, mais il faut convenir qu'on leur donne une exiguité par trop conforme à celle de nos habitations elles-mêmes.

Quoi qu'il en soit, l'architecte ne devra jamais négliger dans ses constructions les antichambres, parce qu'elles sont d'un usage commode, et que par suite, elles augmentent la valeur de l'appartement.

Dans les palais, dans les grands appartements, l'antichambre est toujours précédée d'un vestibule et suivie d'une seconde et même d'une troisième antichambre. Ces dernières portent le nom de *salons d'attente*, qualification moins désagréable pour les personnes qui sont obligées de faire antichambre. En effet, l'antichambre étant le lieu où se tiennent les domestiques, les visiteurs forcés d'attendre sont admis suivant leur qualité, soit dans la seconde, soit dans la troisième antichambre. Par suite de cette gradation dans leur destination, la décoration des antichambres suit une progression croissante, tandis que leur dimension est en raison inverse de cette décoration. Dans la première pièce, l'architecte doit être sobre dans l'ornementation; l'art, sous quelque forme qu'il s'y montre, sera modeste, le mode de chauffage même n'est nullement indifférent; dans une première antichambre, un poêle en faïence doit suffire, tandis que dans les autres des cheminées sont indispensables.

APPARTEMENT

1-1710.D'AVILER

C'est une suite de pièces nécessaires pour rendre une habitation complète, qui doit être composée au moins d'une antichambre, d'une chambre, d'un cabinet et d'une garde-robe. Il y en a de grands et de petits.

.de parade, celui qui comprend les grandes pièces du bel étage d'un logis.

.de commodité, celui qui est de moyenne grandeur et le plus habité.

.des bains, c'est une suite de pièces ordinairement au rez-de-chaussée, qui comprend les salles, chambres, garde-robes, salles de bains, & étuves le tout décoré et enrichi...

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

... aussi entend-t-on par appartement la partie essentielle d'une maison royale, publique ou particulière, composée lorsque l'appartement est complet d'une ou plusieurs antichambres, de salles d'assemblée, chambres à coucher, cabinet, arrière-cabinet, toilette, garde-robe, etc... En général on distingue deux sortes d'appartemens; l'un que l'on appelle de parade, l'autre de commodité; ce dernier est à l'usage personnel des maîtres et est ordinairement exposé au midi ou au nord, selon qu'il doit être habité l'été ou l'hiver : les pièces qu'il compose doivent être d'une médiocre grandeur et d'une moyenne hauteur; c'est pourquoi le plus souvent, lorsque l'espace du terrain est resserré, l'on pratique des entresolles au-dessus pour les garde-robes, surtout lorsque ces appartemens de commodité sont contigus à de grands appartemens (...); ces petits appartemens doivent avoir des communications avec les grands, afin que les maîtres puissent passer de ceux-ci dans les autres pour recevoir leurs visites, sans risquer l'hiver de prendre l'air froid de dehors, ou des vestibules, antichambres, et autres lieux habités par la livrée; & pour éviter la présence des domestiques ou personnes étrangères auxquels ces sortes de pièces sont destinées. Il est surtout important d'éloigner

ces appartemens des basses-cours, & de la vue des domestiques subalternes, & autant qu'il se peut même de la cour principale, à cause du bruit des voitures qui vont et viennent dans une maison de quelqu'importance. Le nombre des pièces de ces appartemens de commodité n'exige pas l'appareil d'un grand appartement; le comode et le salubre sont les choses essentielles; il suffit qu'ils soient composés d'une antichambre, d'une deuxième antichambre ou cabinet, d'une chambre à coucher, d'un arrière-cabinet, d'une garde-robe, d'un cabinet d'aisance, etc... mais il faut essentiellement que ces garde-robes & antichambres soient dégagées, de manière que les domestiques puissent faire leur devoir sans troubler la tranquillité du maître.

Il faut savoir que lorsque ces appartemens sont destinés à l'usage des dames, ils exigent quelques pièces de plus, à cause du nombre de domestiques qui communément sont attachés à leur service; qu'il faut augmenter le nombre des garde-robes, & y pratiquer quelques cabinets particuliers de toilette, etc...

A l'égard des appartemens de parade, il faut qu'ils soient spacieux & exposés au levant, autant qu'il est possible, aussi bien que placés du côté des jardins quand il peut y en avoir : il faut surtout que les enfilades règnent d'une extrémité du bâtiment à l'autre, de manière que l'appartement de la droite & celui de la gauche s'alignent par l'axe de leurs portes et croisées, & s'unissent avec symétrie avec la pièce du milieu, pour ne composer qu'un tout sans interruption, qui annonce d'un seul coup d'œil la grandeur intérieure de tout l'édifice. Sous le nom d'appartement de parade, on en distingue ordinairement de deux espèces, l'un qui porte ce nom, l'autre celui de société..., c'est-à-dire destiné à recevoir les personnes du dehors, qui l'après-midi viennent faire compagnie au maître et à la maîtresse du logis..., celui de parade, où le maître pendant la matinée reçoit les personnes qui ont affaire à lui, selon sa dignité : mais en cas de fête ou d'assemblée extraordinaire, ces deux appartemens se réunissent avec le grand sallon du milieu pour recevoir avec plus

d'éclat & de magnificence un plus grand nombre d'étrangers invités par cérémonie ou autrement. Ces grands appartemens doivent aussi être munis de garde-robes & de dégagemens nécessaires à l'usage des maîtres, des étrangers & des domestiques.

3-1770. LE VIRLOYS

Appartement *de parade* est celui qui est au premier étage, ayant vue sur le jardin, & est composé d'un nombre considérable de pièces en enfilade, d'une extrémité à l'autre du palais. Cet appartement annonce la grandeur et la majesté, & on donne aux différentes pièces, différens noms : salle de concert, du trône...

Appartement *de commodité* est celui qui est commode, sain & éloigné du bruit. Il est ordinairement composé d'antichambres, salles d'assemblées, chambre à coucher, cabinets & garde-robes; mais toutes ces pièces sont de moyenne grandeur & hauteur. Il doit avoir communication avec le grand appartement de parade, qui étant très élevé donne le moyen de former des entresols à l'appartement de commodité, dont on forme quelquefois aussi, ce que nous appelons aujourd'hui petits appartements.

4-1877. BOSC

Réunion de chambres constituant une habitation complète. L'importance et la richesse des appartements étant en rapport avec la fortune et la condition de celui qui l'habite, il résulte une grande variété de ces locaux.

Les peuples anciens reconnaissaient comme nous divers ordres d'habitation; mais ce qui les distinguait toutes ou presque toutes, c'était une division assez constante en appartement public et privé.

Au Moyen Age, le genre de vie est beaucoup plus simple et plus retiré que chez les peuples de l'antiquité et des temps modernes; aussi à cette époque la maison n'avait qu'un petit nombre de chambres, parmi lesquelles la salle était la pièce principale, celle dans laquelle se passait l'existence tout entière.

Aujourd'hui l'appartement ordinaire se compose d'une antichambre, de dégagements, d'un salon, d'une salle à manger, d'un office, de chambres à coucher, d'une cuisine, de cabinets et de water-closet. En dehors de cet appartement, il en existe de plus restreints, qui portent le nom de *logement* et qui ne se composent que de deux ou trois pièces avec ou sans cuisine, cabinet, ou lieux d'aisances.

Au contraire, l'appartement des gens aisés ou de ceux qui font figure dans le monde, comprend, en plus des locaux de l'appartement ordinaire, des chambres et des salons de plus grandes dimensions, des dégagements plus amples; on y trouve souvent un vestibule, un cabinet d'étude, une bibliothèque, parfois une galerie, une salle de bains et des water-closet pour les maîtres et les domestiques.

Les appartements des gens très fortunés se divisent en *appartements privés* et d'*apparat*.

Les premiers, à part de plus vastes proportions, ont plus ou moins de rapport avec ceux dont nous avons parlé en dernier lieu. Dans ces appartements, surtout dans leurs vastes salons placés en enfilade, doit briller tout ce que les arts produisent de plus riche et de plus parfait; mais le luxe de leur décoration ne doit jamais en exclure le goût, ce que quelques-uns appellent le *bon goût*.

BAINS

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

Nous appelons bains domestiques ceux que l'on pratique dans la maison des grands ou des particuliers.

Ces bains sont composés d'un appartement distribué en plusieurs pièces : lavoir, d'une antichambre pour tenir les domestiques pendant que le maître est au bain, d'une chambre à lit pour s'y coucher au sortir du bain, d'une salle où est placée la baignoire, d'un cabinet à soupape ou d'une garde-robe, d'un cabinet de toilette, d'une étuve pour sécher les linges et chauffer l'eau, de dégagement, etc... Il est assez d'usage de placer deux baignoires et deux lits dans ces appar-

temens , ces bains se prenant ordinairement de compagnie, lorsqu'on est en santé.

Ces bains doivent avoir un petit jardin particulier pour faire prendre de l'exercice, sans être vu, aux personnes qui prennent ces bains plutôt par indisposition que par propreté (...). C'est dans cette occasion qu'un architecte qui a du génie, peut donner carrière à son imagination, ces sortes de pièces n'étant pas susceptibles de la sévérité des règles de l'art.

3-1770.LE VIRLOYS

Il y a des appartements de bains dans toutes les maisons royales, dans les palais des Princes & hôtels des Seigneurs & même dans les maisons des particuliers; ils sont ordinairement accompagnés d'un petit jardin, pour que les personnes qui se baignent pour la santé puissent s'y promener... Ils sont ordinairement composés des mêmes pièces que les autres appartements, c'est-à-dire d'antichambre, cabinet d'assemblée, chambre à coucher, cabinet de toilette, garde-robe, lieux.

4-1877. BOSCH

Chez les modernes les bains sont publics ou privés. Ces derniers sont plus ou moins somptueux, suivant la fortune de leur propriétaire .

BOUDOIR

Ce terme n'apparaît pas dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert.

3-1770.LE VIRLOYS

Est dans la distribution d'un appartement, un petit cabinet à cheminée, près de la chambre à coucher, & du cabinet de toilette, dont la vue doit être agréable & qui doit être bien éclairé. On l'a appelé boudoir, parce que c'est dans cet endroit où une femme se retire pour méditer, ou pour lire, ou pour travailler, en un mot, pour être seule.

4-1877.BOSC

Petit réduit, petit salon décoré avec beaucoup d'élégance, situé près de la chambre à coucher et du cabinet de toilette d'une femme. Le boudoir est la pièce dans laquelle se retire la maîtresse du logis quand elle ne veut pas recevoir. La décoration du boudoir doit être luxueuse, le jour ne doit y parvenir qu'à travers des vitraux ou des verres gravés; quant à l'ameublement, il doit être de peu d'importance mais très confortable et d'une grande richesse. Le boudoir est une invention du XVIIIème siècle.

5-1905.LAROUSSE

Petite pièce coquettement ornée, à l'usage particulier des dames qui s'y retirent pour être seules et n'y admettent que les personnes les plus intimes. Les boudoirs semblent dater du XVIIIème siècle.

CABINET

1-1710.D'AVILER

Pièce la plus secrète de l'appartement pour écrire, étudier, & serrer ce qu'on a de plus précieux.

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

Sous ce nom on peut entendre les pièces destinées à l'étude, ou dans lesquelles on traite d'affaires particulières, ou qui contiennent ce que l'on a de plus précieux en tableaux, en bronzes, livres, curiosités, etc... On appelle aussi cabinet, les pièces où les dames font leur toilette, leur oratoire, leur méridienne, ou autres qu'elles destinent à des occupations qui demandent du recueillement et de la solitude.

Les premières espèces de cabinets doivent être pour plus de décence, placés devant les chambres à coucher & non après, n'étant pas convenable que les étrangers passent par la chambre à coucher du maître pour arriver au cabinet, cette dernière pièce chez un homme d'un certain rang, lui servant à conférer d'affaires particulières avec ceux que son état ou sa dignité amènent

chez lui; par ce moyen le maître, au sortir du lit, peut aller recevoir ses visites, parler d'affaires sans être interrompu par les domestiques, qui pendant son absence entrent dans la chambre à coucher par des dégagements particuliers, & y font leur devoir, sans entrer dans le lieu qu'habitent les maîtres, à moins qu'on ne les y appelle. Je parle ici d'un cabinet faisant partie d'un appartement destiné à un très grand seigneur, à qui pour lors il faut plusieurs de ces pièces, qui empruntent leur nom de leurs differens usages, ainsi que nous venons de le dire ci-dessus. On a une pièce qu'on appelle le grand cabinet de l'appartement du maître; elle est consacrée à l'usage dont nous venons de parler; c'est dans son cabinet paré qu'il rassemble ce qu'il a de tableaux ou de curiosités; son arrière-cabinet contient ses livres, son bureau, & c'est là qu'il peut recevoir en particulier, à la faveur des dégagemens qui l'environnent, les personnes de distinction qui demandent de la préférence : un autre lui sert de serre-papiers (...).

Un petit sallon peut aussi servir de cabinet au même usage : mais sa forme elliptique, la manière dont il est plafonné, & principalement les pièces qui l'environnent, lui ont fait donner le nom de sallon, pendant que la pièce qui lui est opposée peut recevoir le nom de cabinet, par rapport à l'appartement dont elle fait partie; cependant il faut avouer qu'il est, pour ainsi dire, des formes consacrées à l'usage de chaque pièce en particulier : par exemple il semble que les cabinets destinés aux affaires ou à l'étude, doivent être de forme régulière (mobilier...) au lieu que ceux de concerts, de bijoux, de toilette, & autres de cette espèce, peuvent être irréguliers : il faut surtout que la décoration des uns & des autres soit relative à leur usage; c'est-à-dire qu'on observe de la gravité dans l'ordonnance des cabinets d'affaires ou d'étude; de la simplicité dans ceux que l'on décore de tableaux, & de la légèreté, de l'élégance, & de la richesse, dans ceux destinés à la société, sans que pour cela on use de trop de licence.

Il n'y a personne qui ne sente la nécessité qu'il y a de faire précéder les chambres à coucher par les cabinets, surtout dans les appartements qui ne sont composés que d'un petit nombre de pièces.

5-1905.LAROUSSE

Pièce servant de dépendance intime à une autre pièce plus grande. Cabinet d'étude - cabinet de toilette.

CABINET D'AISANCES - DE TOILETTE (voir aussi "garde-robe")

1-1710.D'AVILER

Lieu commun ou de commodité ordinairement au rez-de-chaussée ou auprès d'une garde-robe, et ou au haut d'un escalier.

On place présentement les aisances, dans les garde-robes, où ils tiennent lieu de chaises percées.

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

Enfin il y en a un (cabinet) destiné à lui servir de garde-robe & à contenir des lieux à soupape où il (le maître) entre par la chambre à coucher, & les domestiques par un dégagement.

3-1770.LE VIRLOYS

Lieu commun ou de commodité, dans une maison; ces lieux doivent être éloignés des appartements, & placés dans des endroits où l'air circule : on en pratique aux différens étages & dans les différens corps de logis d'une maison.

CHAMBRE

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

En général le mot de chambre exprime la pièce d'un appartement *destiné au sommeil*, & alors on l'appelle, selon la dignité des personnes qui l'habitent, & la décoration dont elles sont revêtues, chambre de parade, chambre à coucher, à alcôve, en niche... Celles de pa-

rade font partie des appartements d'une maison considérable, & ne servent extraordinairement que pour coucher par distinction des étrangers du premier ordre, ce lieu contenant ordinairement les meubles les plus précieux, sièges, etc... Les pièces de maître les mieux décorées sont imparfaites si elles ne sont accompagnées de celles destinées pour leur commodité personnelle, & de celles capables de leur procurer le service des domestiques, je veux dire des garde-robes, des lieux à souppape, & enfin des dégagemens assortis à la grandeur du bâtiment, à l'usage des pièces, à l'état & à la différence des 2 sexes, qui selon leur âge demandent plus ou moins abondamment de ces garde-robes pratiquées, éclairées, & dégagées convenablement.

4-1877.BOSC

Les Italiens ont adopté ce mot pour désigner toutes les pièces habitables d'une maison; nous avons fait comme eux, et, dans un sens générique, ce mot sert à désigner chez nous une pièce quelconque d'une maison ou d'un appartement. Dans un sens restreint, au contraire, il ne s'applique qu'aux pièces dans lesquelles on repose, on dort, et qu'on nomme chambre à coucher.

7-1972.VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

Dans l'architecture privée c'est la pièce d'habitation par excellence sans fonction plus précise : elle contient habituellement un lit de parade ou de repos qui peut être logé dans une niche spéciale, l'alcôve. La chambre de parement (architecture médiévale) ou de parade (architecture classique) est la principale des chambres avec lit : elle est à la fois pièce d'habitation et pièce de réception. La chambre à coucher est une pièce avec lit de repos.

CORRIDOR

2-1765 D'ALEMBERT et DIDEROT

On entend par ce mot une pièce fort longue & assez étroite, servant de dégagement & de pièce commune à di-

vers appartemens, en usage à la campagne. Ils ont cela de commode, qu'ils évitent les antichambres, qui occupent beaucoup de terrain dans un lieu serré & dont on ne peut se passer pour précéder une chambre à coucher, lorsqu'on ne pratique pas de corridor; néanmoins on ne peut disconvenir que ces derniers ont l'incommodité d'occasionner beaucoup de bruit dans les pièces voisines, à cause de leur communication avec tout le bâtiment.

COULOIR

Ce terme n'apparaît qu'au XIX^{ème} siècle :

4-1877.BOSC

Passage ou dégagement dans un appartement ... ou tout autre édifice.

COUR - BASSE-COUR

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

BASSE-COUR : On appelle ainsi, dans un bâtiment construit à la ville, une cour séparée de la principale, autour de laquelle sont élevés des bâtimens destinés aux remises, aux écuries, ou bien où sont placés les cuisines, offices, communs, etc... Ces basses-cours doivent avoir des entrées de dégagement par les dehors, pour que le service de leur bâtimens se puisse faire commodément & sans être apperçû des appartemens des maîtres & de la cour principale.

Pour l'ordinaire ces basses-cours ont des issues dans la principale cour; mais la largeur des portes qui leur y donnent entrée s'accordant mal avec l'ordonnance d'un bâtiment régulier, il est mieux que les équipages, après avoir amené les maîtres près le vestibule, s'en retournent par les dehors pour aller à leur destination.

4-1877.BOSC

COUR : Espace clos de murs ou de bâtiments, presque toujours découvert et dépendant d'un édifice public ou privé. Sa destination est de donner du jour et de l'air aux bâtiments qui lui sont contigus et de leur servir de dégagement. Suivant leur position et leur usage particulier, les cours reçoivent diverses qualifications.

CUISINE

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

Pièce du département de la bouche ordinairement au rez-de-chaussée d'un bâtiment, et, quelquefois dans l'étage souterrain.

4-1877.BOSC

Les cuisines doivent être largement ventilées.

DEGAGEMENT

3-1770.LE VIRLOYS

Communication ou passage pratiqué dans la distribution d'un appartement pour pouvoir s'y introduire par différentes portes sans traverser l'appartement entier.

7-1972.VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

Passage donnant une sortie secondaire à une ou deux pièces. Les dégagements peuvent avoir en plus de leur fonction de passage, une autre destination : office, etc...

DISTRIBUTION

1-1710.D'AVILER

Le mot département signifiait autrefois la distribution d'un Plan; mais il se dit aujourd'hui d'une quantité de pièces destinées à un même usage dans une grande maison.

3-1770.LE VIRLOYS

est la division commode et raisonnée du terrain que doit occuper un bâtiment, ou un jardin, relativement à son objet & aux vues de celui qui le fait élever ou planter, cette partie essentielle de l'Architecture, demande du génie, de l'attention & du raisonnement : car il faut toujours avoir présent à l'esprit, la commodité, la beauté, l'élégance, & l'accord de la décoration intérieure avec l'extérieure.

4-1877.BOSC

Division et ordonnance des pièces qui forment l'intérieur d'un édifice. La distribution est une des parties les plus importantes de l'architecture civile, de cet art qui vise surtout à rendre les habitations saines, commodes et agréables. Une bonne distribution agrandit, pour ainsi dire, l'espace qu'occupe un bâtiment, augmente les jouissances de ceux qui l'habitent et en rend la location plus facile et plus fructueuse.

Au reste, l'art de distribuer les édifices est tout à fait moderne. C'est à Paris, à Londres, à Vienne, et dans quelques grandes villes de province que cet art a été poussé le plus loin pour la commodité et le confortable de l'existence. Nous devons ajouter cependant que la distribution est subordonnée aux goûts et aux mœurs d'un pays, attendu que ce qui est accepté dans une contrée ne saurait toujours convenir ailleurs.

Il est difficile de prescrire des règles, ou même d'énoncer des principes généraux sur la distribution, car non seulement les mœurs d'un pays ont une influence sur cette partie de la construction, mais souvent l'architecte est obligé de subordonner ses plans aux exigences et aux vues particulières de celui qui fait bâtir. Indépendamment de cette condescendance pour les idées ou les fantaisies des particuliers, il existe, dans les édifices consacrés aux services publics, des données locales auxquelles l'architecte est obligé de se conformer.

ARCHITECTURE DOMESTIQUE

4-1877.BOSC

Synonyme d'architecture privée.

ENFILADE

4-1877.BOSC

On dit que les pièces d'un appartement sont en enfilade quand ces pièces se suivent et se commandent. Des portes sont en enfilade quand leur axe se trouve sur le même alignement.

GALERIE

1-1710.D'AVILER

C'est dans une maison, un lieu beaucoup plus long que large, couvert, & fermé de croisées, qui sert pour se promener, & pour communiquer, & dégager les appartemens.

7-1972.VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

Espace habitable plus long que large ayant une fonction de passage. Ne pas confondre la galerie avec la coursière ou le couloir qui sont des passages étroits.

Dans l'architecture classique et moderne, certaines salles plus longues que larges ayant une fonction de réception et accessoirement de passage, sont appelées galerie d'apparat.

GARDE-ROBE

1-1710.D'AVILER

Pièce de l'Appartement pour serrer les habits, & coucher les Domestiques qu'on tient auprès de soy.

4-1877.BOSC

Pièce d'un appartement qui sert à serrer les robes, les vêtements et le linge : telle était anciennement

la signification de ce mot qu'on n'emploie plus aujourd'hui que pour désigner un appareil spécial qu'on place dans les sièges d'aisances.

6-1956.LITTRE

Lieu où l'on mettait la chaise percée, alors que les latrines n'étaient pas communes dans la maison.

OFFICE

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

Signifie dans un hôtel une aile de bâtiment ou seulement plusieurs pièces qui se communiquent les unes aux autres, l'une desquelles est destinée à serrer l'argenterie (...), est nommée office paré. C'est dans cet endroit que les maîtres ou les amis familiers de la maison viennent déjeuner ou se rafraîchir pendant la journée...

SALLE

1-1710.D'AVILER

C'est la plus grande pièce d'un bel Appartement.

Salle à *manger* : Pièce au rez-de-chaussée près d'un grand escalier, & séparée de l'Appartement.

Salle de *bain* : c'est la principale pièce de l'Appartement du bain, où est le bassin ou la cuve pour se baigner.

2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

C'est la première, la plus grande pièce d'un appartement & ordinairement la plus décorée.

Salle d'*assemblée* est celle que l'on destine dans une maison pour y recevoir la compagnie.

Salle du commun, pièce près de la cuisine & de l'office où mangent les domestiques.

4-1877.BOSC

Pendant le Moyen Age, les maisons possédaient diverses salles qui remplissaient à la fois l'office de salon et de salle à manger; mais on dénommait plus spécialement *salle basse* une vaste pièce du rez-de-chaussée dans laquelle se tenaient les gens et les familiers, tandis que le maître recevait et traitait les étrangers à l'étage principal, dans la *salle haute*, qu'on dénommait aussi la *grande salle*. Les maisons communes ou hôtels de ville avaient également leur *grande salle* ou *salle commune*.

7-1972.VOCABULAIRE DE L'ARCHITECTURE

Dans l'architecture médiévale, la salle sans autre qualification est la grande pièce où l'on se réunit, où l'on mange, où l'on donne des fêtes. Cette pièce s'est conservée dans les demeures modestes - *salle commune* - et se retrouve dans les appartements modernes - *salle de séjour*. Elle s'est dédoublée dans la première moitié du XVII^{ème} siècle pour les demeures importantes, en *salle à manger* et *salon*.

SALON

1-1710.D'AVILER

Grande pièce au milieu d'un corps de logis ou à la tête d'une galerie, ou d'un grand appartement, laquelle doit estre de simmetrie en toutes ses faces. La hauteur comprend ordinairement 2 étages.

4-1877.BOSC

Pièce qui dans nos habitations modernes sert à recevoir les visiteurs; c'est donc la pièce qui doit être la plus grande, la plus richement décorée et meublée. Dans les hôtels et dans les habitations luxueuses, il y a plusieurs grands salons pour les réceptions et les fêtes; aussi se trouve-t-il de plus petits locaux, nommés *petits salons*, dans lesquels les maîtres du logis reçoivent peu de visiteurs ou quelques intimes; ces petites pièces servent même d'*anti-salons* ou *petits salons d'attente*.

On nomme *salon à l'italienne* un salon très élevé, qui même comporte souvent deux étages dans sa hauteur et reçoit le jour par de grands œils-de-bœuf pratiqués au sommet d'une grande arcade ou par des fenêtres pratiquées dans l'étage supérieur.

VESTIBULE

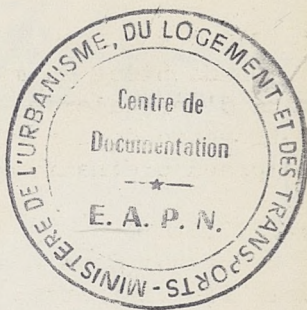
2-1765.D'ALEMBERT et DIDEROT

Lieu couvert qui sert de passage à divers appartemens d'une maison, & qui est le premier endroit où l'on entre.

On appelle encore improprement vestibule une espèce de petite antichambre qui sert d'entrée à un médiocre appartement.

5-1905.LAROUSSE

Un vestibule ne comporte, en aucun cas ni meubles, ni glaces, ni tableaux, ni riches ornements, il est décoré avec des pilastres, des colonnes simples, quelquefois, mais rarement des statues.



Achevé d'imprimer en Octobre 1984

sur les presses de l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin, éditeur
11, quai Malaquais - 75006, PARIS.

Tous droits réservés.

Dépôt légal : 4ème trimestre 1984.

ISBN : 2-905222-01-8

IN EXTENSO,

recherches à l'Ecole d'Architecture Paris-Villemin

Cette série rend compte du texte intégral

- .des actions de recherche menées par les chercheurs et les enseignants de l'Ecole;
- .des conférences et des manifestations qui s'y déroulent;
- .des interventions d'auteurs invités;
- .des textes anciens et modernes contribuant au débat architectural.

Cette recherche fondée sur les traités d'architecture du XVI^e au XIX^e siècle clarifie les liens entre l'évolution de la distribution de l'habitation et les changements d'usage, de moeurs et de sensibilités constituant la sphère du quotidien

Monique Elie-Vidal est psychologue et enseignante à l'Ecole d'Architecture n°1.

Anne Debarre-Blanchard est architecte

ISBN: 2-905222-01-8

prix: 60,- F